

LE GUIDE HANDI SPORT



ÉDITION 2023-2024

PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION
ET DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES ASSOCIÉS & FOURNISSEURS OFFICIELS





ÉDITORIAL

Avec toutes les équipes qui ont contribué à l'imaginer et l'enrichir, nous sommes heureux de partager avec vous cette nouvelle édition du GUIDE HANDISPORT, actualisée pour l'année 2023.

Très attendu par tous les acteurs de la Fédération et les réseaux partenaires du sport & handicaps, cet ouvrage est essentiel pour amorcer son expérience avec handisport, lui donner vie sur tous les terrains et apporter les meilleures solutions à tous les besoins et envies de pratique sportive.

Les chapitres qui rythment ce guide de référence rappellent notre raison d'être, nos missions et tentent de répondre à 360° aux interrogations les plus fréquentes. Autour des axes forts de notre projet fédéral, tourné vers le développement, les territoires, l'expertise et la performance, ce guide de référence propose les informations essentielles, recense les dispositifs utiles et services pratiques disponibles auprès de la fédération, et applicables dans toutes les configurations que nos clubs et comités animent sur le terrain.

Ce guide est un document ressources précieux au quotidien pour tous les licencié(e)s, dirigeant(e)s et leurs équipes, pour nos experts des disciplines sportives et comités territoriaux. **C'est une véritable invitation à s'épanouir grâce au sport, à s'engager dans nos structures et un rappel sans relâche de nos engagements en faveur du sport pour tous les publics,** à l'approche, mais aussi au lendemain des Jeux de Paris 2024.

Sans réserve, je vous incite à le partager très largement autour de vous dans sa version numérique, accessible à tous, notamment à l'attention des dirigeant(e)s désireux de s'ouvrir à de nouveaux publics et proposer une offre handisport.

Il existe d'innombrables raisons, motivations et opportunités de découvrir handisport, grâce aux 1600 structures affiliées à ce jour : pour le plaisir, l'évasion, la performance, pour sensibiliser ou former des jeunes ou moins jeunes, pour devenir officiel, guide, pilote, pour accompagner un ami, pour apprendre et transmettre, aller plus loin et s'investir dans l'une de nos associations, disciplines ou comités, pour proposer son expertise médicale ou paramédicale, devenir classificateur national ou international et, au final, **rejoindre une grande communauté, de bénévoles, spécialistes, passionné(e)s.**

Notre ambition et nos missions de service public, sont de vous accompagner pour faire le premier pas, puis les suivants avec toujours plus d'intensité. Les principales clefs sont dans ces pages.

Nos équipes partout en France sont à votre écoute pour aller plus loin ensemble. Bonne lecture.

Guislaine WESTELYNCK
Présidente de la Fédération
Française Handisport

SOMMAIRE



guide.handisport.org

Consultez votre Guide Handisport en ligne pour bénéficier des liens hypertextes.

06. FÉDÉRER

Valeurs & identité	08
Nos 7 garanties	09
Le projet sportif fédéral, nos ambitions	10
Organigramme fédéral	11
Organigramme de la Direction Technique Nationale	12
Handisport en chiffres	14
Une grande diversité d'associations handisport	15
Écosystème français sport & handicaps	16
Historique	18

22. ADHÉRER

Affiliations : mode d'emploi	24
Nos différentes licences	26
Clubs, 10 bonnes raisons de vous affilier	28

30. ACCUEILLIR

RECRUTER

10 bonnes raisons de rejoindre un club handisport	32
Comment atteindre de futurs pratiquants ?	33

ORIENTER

Vers une discipline adaptée	34
Les sportifs accueillis chez Handisport	36
S'informer et communiquer auprès des sportifs déficients visuels	37
Communiquez avec les personnes sourdes & malentendantes	38
Le Dico Sport LSF	39

40. PRATIQUER

LES DISCIPLINES HANDISPORT

24 sports organisés au niveau national	42
Une diversité d'actions	45
Athlétisme > Torball	46
Sports organisés et fédérations délégataires	62
Plus de 50 sports proposés	63

L'OFFRE LOISIRS & MULTISPORT

Les sports de nature et le programme High Five	64
Le circuit des raids EDF ADN Tour Handisport	65
Les jeunes : plaisir, progrès, performance	66
Le Handisport-Santé	68
Handisport en établissement, le programme PEP'S	70
Les activités digitales, Handisport s'invite chez vous	71

LE HAUT NIVEAU

Le sport de haut-niveau	72
Service Médico-Sport Performance	76
La recherche à la FFH	77
Comment se faire classifier ?	78
Le Mouvement Paralympique	80

82. ENCADRER

S'INFORMER

Les Collections des Experts	84
Le Centre Ressources	87

SE FORMER

Les outils de la formation	88
Les Indispensables, première formation en digital	90
Les formations fédérales	92
Les financements des formations fédérales	94
La formation aux techniques d'animation	95
La formation professionnelle	95

96. SE STRUCTURER

S'ÉQUIPER

La démarche d'équipement matériel.....	98
Guide matériel & fiches testé et approuvé.....	99

SE LABELLISER

Les labels Handisport.....	100
----------------------------	-----

RECRUTER

Recruter des bénévoles.....	102
Simplifiez la gestion de votre association avec HelloAsso.....	106
Accueillir un jeune en Service Civique.....	108

OUTILS & APPLIS

Vos applis en ligne, indispensables.....	110
--	-----

114. FINANCER

LES AIDES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

Le Dispositif de Valorisation Territoriale.....	117
Le Projet Sportif Territorial.....	118
Équipements sportifs & matériels spécifiques.....	119

AUTRES AIDES MISES EN PLACE PAR L'ÉTAT

Fonds pour le développement de la vie associative.....	121
Dons et reçus fiscaux.....	121

AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

Impact 2024.....	123
Les collectivités territoriales.....	123
Trouver un financement local pour votre projet.....	123
Le Pass'Sport, une aide à la pratique sportive des jeunes.....	123
Fondations & prix.....	124
Qui peut m'accompagner dans mes démarches ?.....	124

120. COMMUNIQUER

LA COMMUNICATION EN QUESTIONS

Comment faire passer mon info ?.....	128
Puis-je utiliser le logo fédéral ?.....	129
Comment réussir la communication de mon événement ?.....	129
Je suis organisateur, comment communiquer ?.....	130
Où trouver des photos et comment les utiliser ?.....	131
Comment produire, se procurer ou proposer des images vidéo ?.....	131
Comment réaliser des visuels pros et attractifs ?.....	132
Comment créer mon site Handisport ?.....	132
Comment trouver un ambassadeur pour une intervention ?.....	133
Quel prestataire contacter, comment bien choisir ?.....	133
Marketing & Partenariats.....	133



Publication éditée par la **Fédération Française Handisport** 42 rue Louis Lumière, 75020 Paris • Tél. 0140 3145 00 • www.handisport.org
Directrice de la publication : Guislaine Westelynck • **Coordination éditoriale & rédaction** : Direction Technique Nationale & Service Communication • **Graphisme & Réalisation** : Didier Echelard • **Photos** : Grégory Picout, Didier Echelard, Florent Pervillé, Luc Percival, Laurent Belair, Christophe Dury, Pierre Charlier, Ralf Kuckuck, avec le concours des Ligues et Comités Handisport.

 [ffhandisport](https://www.facebook.com/ffhandisport)

 [@FFHandisport](https://twitter.com/FFHandisport)

 [@handisportofficiel](https://www.instagram.com/handisportofficiel)

 [company/ff-handisport](https://www.linkedin.com/company/ff-handisport)



**FÉDÉ
RER**



—
**CONNAÎTRE NOTRE
FÉDÉRATION**
—

VALEURS & IDENTITÉ

Notre fédération porte en elle un message qui dépasse le cadre de ses missions premières, un modèle de société, une certaine idée de la personne. Ainsi, nous réaffirmons et partageons avec conviction les valeurs qui donnent sens à notre action.

AUTONOMIE

- ▶ Les bienfaits du sport, dans le parcours de vie d'une personne en situation de handicap, permettent de développer ses capacités physiques et d'améliorer son indépendance.
- ▶ Nous accompagnons les pratiquants vers une pratique la plus libre possible.



**Handi
Sport**

FÉDÉRATION
FRANÇAISE

SINGULARITÉ

- ▶ Il est essentiel de prendre en compte les particularités du pratiquant.
- ▶ Nous l'accueillons pour lui faire bénéficier d'une offre sportive sécurisée et adaptée à ses capacités

ACCOMPLISSEMENT

- ▶ L'accomplissement par le sport permet d'améliorer l'estime de soi et de mieux appréhender sa place dans la société.
- ▶ Nous offrons au licencié, selon ses aspirations et son rythme, une implication adaptée au sein du mouvement (performance, plaisir, évasion, convivialité, encadrement, arbitrage...).

NOS 7 GARANTIES

Gages de réussite, nos garanties définissent nos attitudes, nos engagements, nos comportements qu'exigent nos valeurs et notre mission.

1

EXIGENCE

Pas de performance sans exigence, cette règle valable pour les sportifs l'est également pour chaque acteur du mouvement. La moindre intervention, réunion, formation, manifestation qui porte l'image d'Handisport doit être exemplaire. Pour cela, nous devons être convaincus, préparés, et pertinents.

5

RESPECT

La valeur morale de nos sportifs et entraîneurs est régulièrement louée par les arbitres, médias, organisateurs... Sachons préserver cette attitude respectueuse des règles, de la différence et du travail de chacun qui constituent un héritage précieux du passé.

2

SERVICE

Nous exerçons une mission de service public. Être au service du public, des pratiquants, relève d'un état d'esprit, d'une posture. C'est notre vocation.

6

COHÉRENCE

Du siège fédéral aux clubs, en passant par les comités et les commissions sportives, c'est tout un ensemble d'acteurs qui doit collaborer, dans un esprit de dialogue, de respect mutuel et d'addition de compétences.

3

CONVIVALITÉ

Notre fédération s'est construite sur un terreau de bénévolat dynamique. L'engagement bénévole reste aujourd'hui encore un pilier de notre fonctionnement. Nous nous devons de préserver cet esprit convivial qui nous caractérise, que nous apprécions et qui conditionne la pérennité de ce système.

7

OUVERTURE

Parce que le repli sur soi est sans avenir, nous devons être identifiés comme une fédération ouverte sur son environnement, accueillante et résolument tournée vers l'avenir.

4

SOLIDARITÉ

Si nous voulons préserver l'unité de notre mouvement, par-delà les revendications catégorielles de chaque sport et de chaque type de handicap que nous accueillons, il nous faut savoir faire preuve de solidarité en tout lieu, et le faire savoir à tous les acteurs de notre fédération.



LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL, NOS AMBITIONS



AUGMENTER LE NOMBRE DE SPORTIFS LICENCIÉS

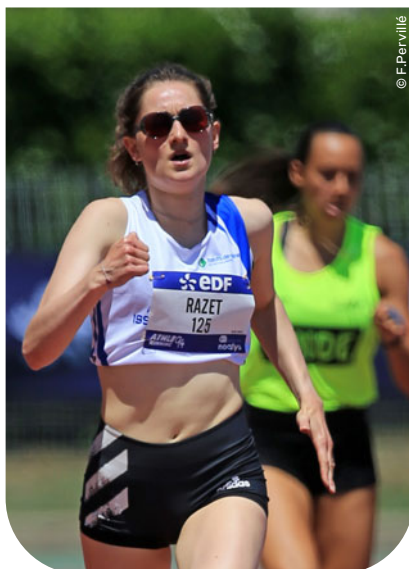
- ▶ Offrir le choix d'une pratique sportive à toute personne en situation de handicap qui le souhaite
- ▶ Structurer l'offre sportive de loisir et de compétition

AUGMENTER LE NOMBRE DE CLUBS AFFILIÉS

- ▶ Densifier le maillage territorial des clubs affiliés
- ▶ Intensifier les formations pour développer les compétences des acteurs

AUGMENTER LE NOMBRE DE MÉDAILLES GAGNÉES

- ▶ Accompagner chaque sportif inscrit dans un projet de performance, vers son plus haut niveau



ORGANIGRAMME FÉDÉRAL

AU NIVEAU NATIONAL

PRÉSIDENTE
BUREAU DIRECTEUR · COMITÉ DIRECTEUR

DIRECTION DES SERVICES GÉNÉRAUX

Services fédéraux

- ▶ Service Communication
- ▶ Service Comptabilité
- ▶ Service Événementiel et Marketing
- ▶ Service Système d'Information

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Services sport **PERFORMANCE**

- ▶ Service Performance
- ▶ Service Haute Performance
- ▶ Bureau de la Vie de l'Athlète
- ▶ Service Médico-Sport Performance

Services sport **DÉVELOPPEMENT**

- ▶ Service Développement des Pratiques
- ▶ Service Développement des Publics
- ▶ Service Développement des Territoires
- ▶ Service Recherche Expertise-Formation

AU NIVEAU RÉGIONAL

17 comités régionaux handisport

Équipes Technique Régionales (ETR) :

Référents formation, jeunes et P.A.S, clubs, sports de nature

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

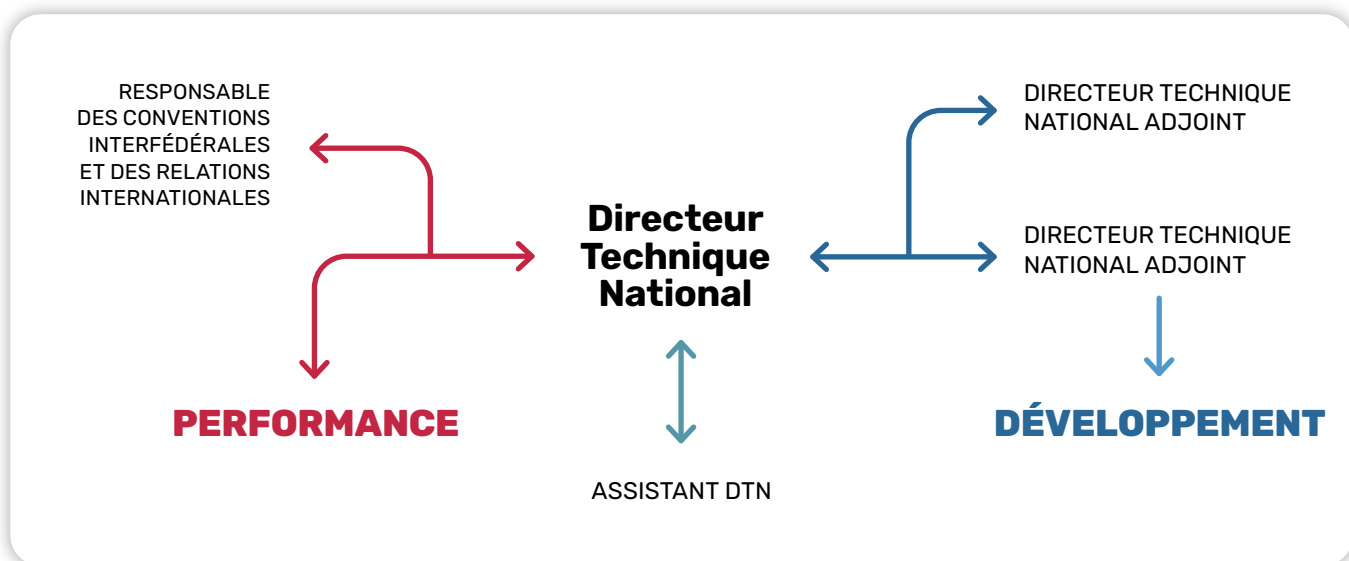
90 comités départementaux handisport

AU NIVEAU LOCAL

1672 clubs | 35 000 licences

En date du 28 juin 2023

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE



PERFORMANCE

SERVICE PERFORMANCE SPORTIVE

- ▶ Coordinateur de la Performance Sportive Fédérale
- ▶ Référent des Pôles Sportifs Fédéraux
- ▶ Responsables Performance & Haute Performance des Sports Paralympiques
- ▶ Entraîneurs nationaux des Sports Paralympiques
- ▶ Responsables Performance des Sports non Paralympiques

BUREAU DE LA VIE DE L'ATHLÈTE

- ▶ Coordinateur du BVA (Bureau de la Vie de l'Athlète)
- ▶ Référent du Suivi Socio Professionnel
- ▶ Référent MRP (Maisons Régionales de la Performance) et Territoires

CELLULE HAUTE PERFORMANCE

- ▶ Responsable Haute Performance Été et chef de projet "Gagner l'Or"
- ▶ Responsable Haute Performance Hiver et chef de projet "Cortina 2026"

SERVICE MÉDICO-SPORT PERFORMANCE

- ▶ Médecin coordinateur du Service Médico-Sport Performance et des Équipes de France
- ▶ Médecin du SMR (Suivi Médical Règlementaire)
- ▶ Assistante du Service Médico-Sport Performance
- ▶ Référent Para-Médical



© G. Picout

Viser l'excellence sportive

DÉVELOPPEMENT

SERVICE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

- ▶ Coordinateur du Service Développement des Publics
- ▶ Responsable du projet Grand Handicap
- ▶ Responsable du projet Sports Déficiant Visuel
- ▶ Assistant projet Sports Déficiant Visuel
- ▶ Responsable du projet Sports Sourds
- ▶ Responsable du projet Jeunes

SERVICE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- ▶ Coordinateur du Service Développement des Territoires
- ▶ Référent DVT (Dispositif de Valorisation Territoriale)
- ▶ Référent PST (Projet Sportif Territorial) & Emploi
- ▶ Référent Services aux Clubs
- ▶ animateurs des Comités Régionaux Handisport et des Équipes Techniques Régionales
- ▶ Instructeurs DVT

SERVICE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

- ▶ Coordinateur du Service Développement des Pratiques
- ▶ Responsable Développement Disciplinaire
- ▶ Accompagnateurs Développement des Pratiques

SERVICE RECHERCHE EXPERTISE FORMATION

- ▶ Coordinateur du Service Recherche Expertise Formation
- ▶ Référent administratif
- ▶ Référent applicatif et financier
- ▶ Référent club inclusif
- ▶ Référent expertise et recherche
- ▶ Référents pédagogiques
- ▶ Référents formation régionaux et disciplinaires



© J. Troulin

Faciliter l'accès à la pratique au plus grand nombre

Développer notre attractivité

Partager notre expertise

HANDISPORT EN CHIFFRES

35 000

Licences



90

Comités départementaux
handisport



1672

Structures affiliées



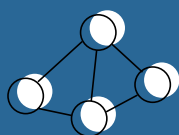
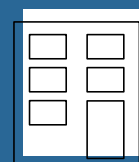
dont **184**
structures labellisées

17



Comités régionaux
handisport

1 Siège avec une
direction générale
et une direction
technique nationale



24

Sports organisés
au niveau national



2070

 Événements

dont **1940**
événements sportifs

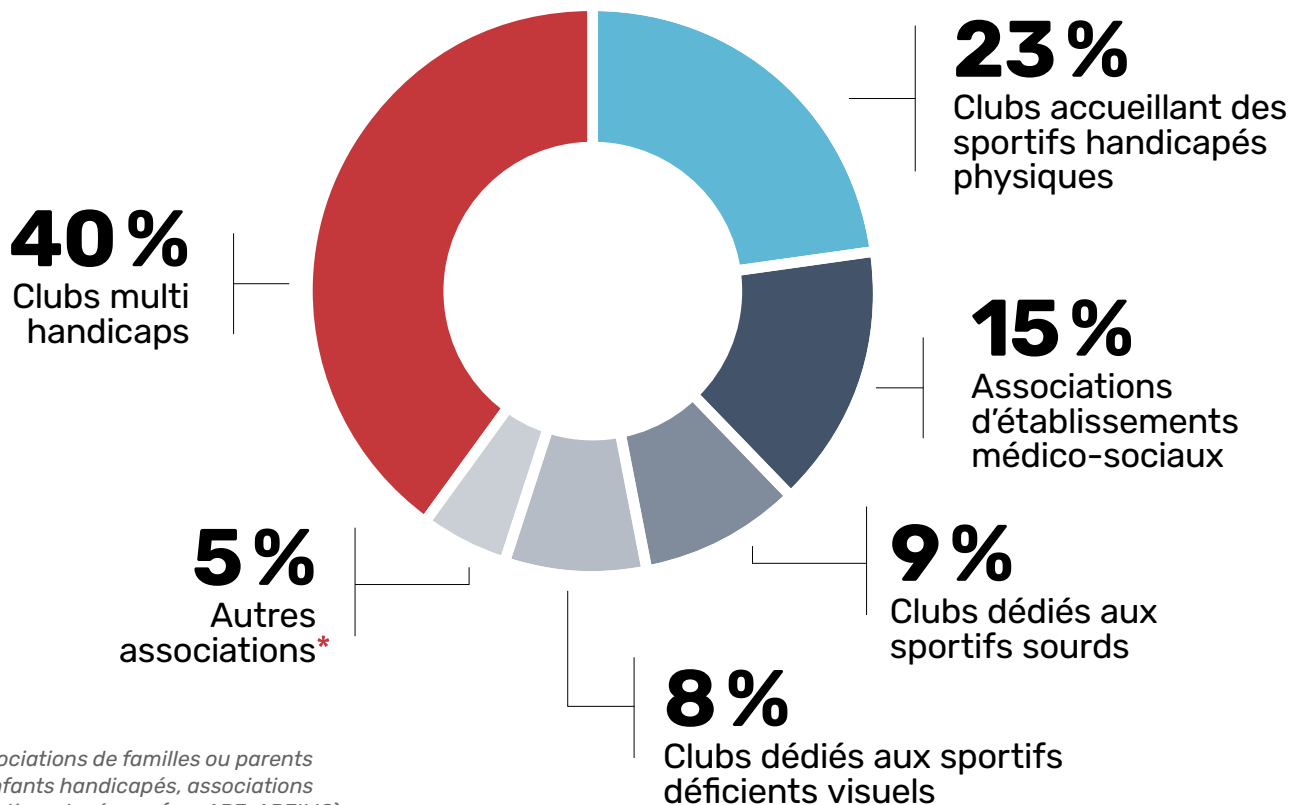


Chiffres au 28 juin 2023

Pour en savoir plus, consultez Les Indices FFH.

UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ASSOCIATIONS HANDISPORT

La Fédération Handisport est composée d'une grande variété de structures qui reflète la richesse des publics accueillis (handicaps et environnements).



* Associations de familles ou parents d'enfants handicapés, associations sportives de réseau (ex : APF, AREIMC) ou de services d'aide à domicile, associations relais permettant la pratique sportive de résidents de centres, associations en faveur des personnes en situation de handicap, écoles des sports...

85% DES SECTIONS SONT UNISPORT, 68% DES ASSOCIATIONS SONT MULTISPORTS

- ▶ Les clubs multi handicaps sont très majoritairement multisports (79%) ainsi que les clubs dédiés aux sportifs sourds (61%).
- ▶ Les clubs pour personnes déficientes visuelles sont presque aussi multisports qu'unisport (48% - 52%).
- ▶ En revanche, les clubs accueillant uniquement des sportifs handicapés physiques sont plutôt unisport (60%).

ÉCOSYSTÈME FRANÇAIS SPORT & HANDICAPS

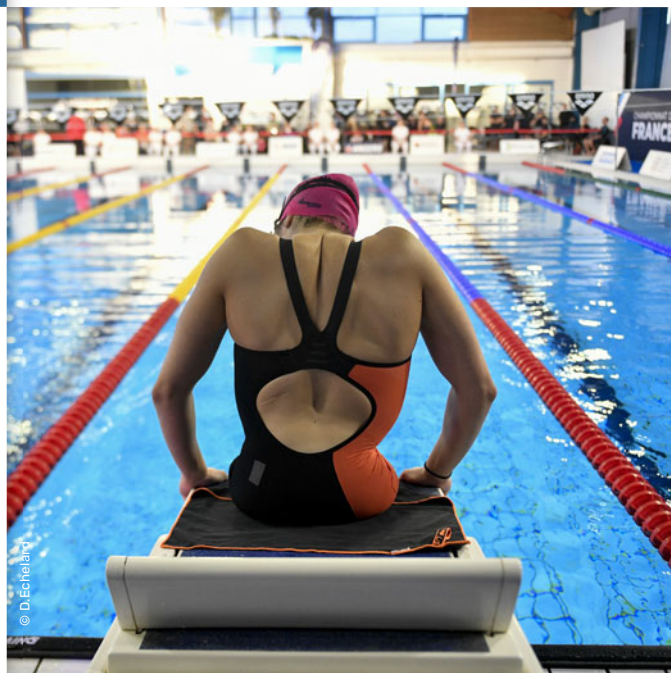
FÉDÉRATIONS AYANT DÉLÉGATION POUR ORGANISER UNE DISCIPLINE SPORTIVE OU PLUS

2 FÉDÉRATION MULTIDISCIPLINAIRES

- ▶ FF Handisport : 22 disciplines sportives
- ▶ FF Sport Adapté : 19 disciplines sportives

17 FÉDÉRATIONS UNIDISCIPLINAIRES

- ▶ FF Aviron
- ▶ FF Badminton
- ▶ FF Canoë-Kayak
- ▶ FF Danse
- ▶ FF Équitation
- ▶ FF Golf
- ▶ FF Handball
- ▶ FF Judo
- ▶ FF Escalade
- ▶ FF Surf
- ▶ FFTaekwondo
- ▶ FF Tennis
- ▶ FF Tir
- ▶ FF Tir à l'arc
- ▶ FF Triathlon
- ▶ FF Voile
- ▶ FF Volley



	ÉTAT	COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	MOUVEMENT SPORTIF	FÉDÉRATIONS
NATIONAL	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Ministère chargé des sports élabore les politiques publiques sportives. ▶ L'Agence Nationale du Sport met en place et finance ces politiques publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ ANDES Association Nationale des Élus en charge de sport 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) coordonnent et accompagnent les fédérations. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les fédérations sportives sont composées de ligues et de comités et fédèrent des clubs dans leur discipline ou dans leur domaine d'action. ▶ Certaines ont reçu délégation pour l'organisation des parasports.
RÉGIONAL	CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT + ACTEURS PRIVÉS			
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ DRAJES ▶ CREPS 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conseils régionaux ▶ L'AMF, l'ANDES, l'ARF et l'ADF financent le sport et orientent les acteurs du sport sur leur territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Référents régionaux paralympiques (CPSF) ▶ CROS (CNOSF) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ligues et comités régionaux
DÉPARTEMENTAL	<ul style="list-style-type: none"> ▶ SDJES 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conseils départementaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ CDOS 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comités départementaux
MUNICIPAL		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lien avec les OMS 		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Clubs sportifs OMS



Nous développons l'accessibilité des trains et des gares.

C'est l'assurance
de répondre aux besoins
**de mobilité
de tous.**

Belleville



Direction de l'Accessibilité
www.sncf-reseau.com





HISTORIQUE

Depuis 1954, date de la création de l'Association Sportive des Mutilés de France, le mouvement handisport a connu d'importantes évolutions, avec notamment en 2008 l'intégration des sportifs sourds et leur siècle d'Histoire sportive qui remonte à 1890... Zoom sur les grandes dates qui ont façonné la Fédération Française Handisport.

1890

- ▶ Les sportifs sourds sont les premiers à associer sport et handicap. Première course amicale "Paris-Versailles" et premières compétitions en cyclisme sourd.
- ▶ **1910** : Premier club de l'histoire sportive des sourds, le Club Sportif des Sourds-Muets de Paris qui existe toujours aujourd'hui (affilié à la FFH), fondé par Eugène Rubens-Alcais, le "Pierre de Coubertin des sports pour sourds".
- ▶ **1918** : Création de la Fédération Sportive des Sourds-Muets de France (FSSMF), présidée par Gaston Vialatte.
- ▶ **1924** : Premiers Jeux Mondiaux des Sourds organisés à Paris
- ▶ **1927** : Création du Comité International des Sports Silencieux (C.I.S.S) qui deviendra l'ICSD, instance mondiale des Deaflympics.

1948

Premières rencontres sportives à Stoke-Mandeville en Grande-Bretagne en tir à l'arc, à l'initiative du médecin neurologue allemand, Sir Ludwig Guttmann, le père du Mouvement paralympique.

- ▶ **1952** : Premiers Jeux internationaux de Stoke Mandeville.

1954

- ▶ Fondation de l'**Amicale Sportive pour les Mutilés de France** (ASMF), à l'initiative de son premier président, **Philippe Berthe**. vLes Jeux Internationaux de Stoke-Mandeville se développent et réunissent déjà 14 nations, dont la France
- ▶ **1956** : Création de la Fédération Sportive Sourds France (FSSF)
- ▶ **1957** : Premier championnat de France de basket-fauteuil.
- ▶ **1960** : Ville hôte des Jeux Olympiques, Rome accueille **les premiers Jeux Paralympiques** (9èmes Jeux Internationaux de Stoke-Mandeville), ouverts aux sportifs en fauteuils roulants (23 pays, 400 participants, 8 sports).
- ▶ **1963** : Philippe Berthe fonde le 11 mai la Fédération Sportive des Handicapés Physiques de France (FSHPF) et en devient le premier président. Création de la première licence fédérale.
- ▶ **1964** : Création de l'organisation internationale ISOD pour les sportifs amputés, déficients visuels ou encore infirmes moteurs cérébraux.
- ▶ **1968** : La FSHPF prend le nom de **Fédération Française de Sports pour Handicapés Physiques** (FFSHP) le 14 mars. Pierre Volait cède sa place à la présidence à **Marcel Avronsart**. Les Jeux Paralympiques ne se déroulent pas à Mexico, trop en altitude. Ils accueilleront 750 athlètes et 29 pays à Tel-Aviv en Israël.

- ▶ **1971** : Les premiers Jeux Sportifs des Jeunes, coorganisés avec la FAGERH (Fédération des Associations Gestionnaire et des Etablissements de Réadaptation pour Handicapés) se tiennent à Melun, ils deviendront les futurs Jeux Nationaux de l'avenir Handisport (JNAH).
- ▶ **1972** : En parallèle de la FFSHP, création le 24 mars de la **Fédération Française Omnisport des Handicapés Physiques** (FFOHP) présidée par Yves Nayme. Une rivalité s'installe entre la FFOHP et la FFSHP. La FFSHP de son côté est officiellement reconnue comme délégataire du sport pour handicapés physiques par le Ministère des Sports.
- ▶ **1973** : La FFSHP est admise comme membre du Comité National Olympique & Sportif Français (CNOSF). Premiers Championnats du Monde de basket fauteuil à Bruges, la France termine deuxième. Premiers Jeux nationaux pour jeunes IMC à Montrodât.
- ▶ **1974** : Premiers Championnats du Monde de ski alpin et nordique organisés au Grand Bornand par la FFSHP.
- ▶ **1975** : Deuxième Jeux Mondiaux Multi-handicaps à Saint-Etienne, organisés par la FFOHP et l'ASHP Loire (450 athlètes, 20 pays).
- ▶ **1976** : Premiers Jeux Paralympiques d'hiver en Suède à Ornsköldsveck et cinquièmes Jeux paralympiques d'été à Toronto.

8 janvier 1977 : Création de la Fédération Française Handisport, sous l'égide du ministère des sports et fin du désaccord entre la FFOHP et la FFSHP qui sont dissoutes, Marcel Avronsart en sera le premier président.

- ▶ **1980** : **André Auberger** devient président de la FFH qu'il dirigera jusqu'en 2007.
- ▶ **1981** : Création de la Fédération Internationale pour les déficients visuels : IBSA.
- ▶ **1982** : Reconnaissance par le Ministère des sports d'un statut spécial de "Haut-Niveau" pour les athlètes handisport proposés sur liste. La revue fédérale "Second Souffle" change de nom et devient "Handisport magazine".
- ▶ **1983** : **La Fédération Française Handisport est reconnue d'utilité publique.** François Terranova, directeur national des sports depuis 1981, devient le premier "DTN", Directeur Technique National, de la FFH. Jeux Européens de Paris organisés au Stade Louis Lumière, voisin du siège fédéral (700 athlètes, 20 pays). Premiers stages fédéraux de "Pleine Nature" sous la houlette du nouveau CTR Georges Dejonghe. Création de l'European Deaf Sport Organisation E.D.S.O.
- ▶ **1984** : La FFH est reconnue par le mouvement sportif CNOSF. Première tombola nationale destinée à financer le déplacement aux futurs Jeux paralympiques d'été à New-York et Stoke-Mandeville.

- ▶ **1985** : 21 directeurs techniques fédéraux (DTF) sont désignés pour les gérer les disciplines animées par la FFH.
- ▶ **1986** : Le siège de la FFH déménage au 18 rue de la Glacière dans le 13ème arrondissement de la capitale. Berck-sur-Mer accueille les premiers Jeux Nationaux de l'Avenir Handisport (600 jeunes).
- ▶ **1988** : Pour la première fois, les Jeux paralympiques de Séoul, se déroulent sur les mêmes sites sportifs que les Jeux Olympiques.
- ▶ **1989** : Création de l'International Paralympic Committee. L'IPC regroupe les instances internationales sportives pour les sportifs handicapés.
- ▶ **1990** : La France est Championne du Monde de basket-fauteuil à Bruges en Belgique. Le mot "Handisport" s'invite dans le Petit Larousse.
- ▶ **1991** : Ouverture du "36 15 Handisport".

1992 : Les 5èmes Jeux Paralympiques d'hiver sont organisés pour la première fois en France, à Tignes-Albertville, sur les mêmes sites que les JO. La France termine 4ème nation avec 102 médailles aux Jeux Paralympiques d'été de Barcelone.

- ▶ Le 23 avril, création du CPSF, le Comité Paralympique & Sportif Français pour coordonner les Fédérations Françaises Handisport, Sport Adapté et des Sourds. André Auberger, président de la FFH en devient le premier président. Le Ministère reconnaît officiellement toutes les disciplines de haut-niveau gérées par la FFH.
- ▶ **1993** : Jacques Chirac, alors Maire de Paris inaugure le 28 juin la Résidence Internationale de Paris, établissement hôtelier dédié aux publics en situation de handicap dans le 20ème arrondissement, qui est toujours aujourd'hui le siège de la FFH. Un coq fier, fin et tricolore devient le nouveau logo de la FFH. EDF devient partenaire officiel de la FFH. Un lien inséparable depuis 30 ans.
- ▶ **1994** : La France termine 4ème des Jeux Paralympiques d'hiver de Lillehammer en Norvège avec 31 médailles. Le département "Jeunes" voit le jour au sein de la Direction Technique Nationale.
- ▶ **1996** : La France termine 6ème des Jeux Paralympiques d'Atlanta malgré une organisation chaotique. La Société Générale devient le partenaire et la banque officielle de la FFH.
- ▶ **1998** : L'équipe de France termine 10ème des Jeux Paralympiques d'hiver de Nagano (22 médailles). Premier Grand Prix national des Jeunes à Marseille.
- ▶ **2000** : Jeux Paralympique d'été à Sydney, Béatrice Hess fait sensation en natation avec 7 médailles d'or, les Bleus terminent 7ème avec 86 médailles.

- ▶ **2001** : La Boccia fait son apparition aux Jeux Nationaux de l'Avenir Handisport à Saint-Nazaire.
- ▶ **2002** : La FFH organise les Championnats du Monde de Para-Athlétisme à Lille – Villeneuve d'Ascq : 1200 athlètes, 80 pays, 3 000 bénévoles, 80 000 spectateurs). À Salt Lake City aux USA, les skieurs français se classent 13èmes des Jeux paralympiques d'hiver, avec 19 médailles.
- ▶ **2003** : Création du CQH (Certificat de Qualification Handisport), premier diplôme fédéral. Expédition polaire en canoë-kayak sur le Spitzberg avec 7 participants handicapés. L'offre destinée aux jeunes s'étoffe toujours plus avec les premiers Jeux Neige & Montagne à Pralognan.
- ▶ **2004** : La France est 9ème (74 médailles) à l'issue des 12èmes Jeux Paralympiques d'été à Athènes en Grèce.
- ▶ **2006** : Jeux Paralympiques d'hiver, les tricolores finissent 4èmes à Turin. Alignement des primes olympiques et paralympiques. Création du réseau sport et handicap, accélération de la mise en accessibilité des installations sportives. Attribution de 150 emplois STAPS à la FFH et son réseau territorial.
- ▶ **2007** : Après plusieurs mois de travaux, inauguration du 4ème étage de la Résidence Internationale de Paris, qui accueille le nouveau Centre de Formation Handisport. La FFH compte près de 20 000 licenciés et 801 association sportives affiliées.

2008

- ▶ Dissolution de la Fédération des Sportifs Sourds de France à la demande du Ministère des Sports et **intégration des sportifs sourds à la FFH.**
- ▶ **2017** : Évolution de la gouvernance du sport pour les personnes handicapées en France. 13 nouvelles fédérations reçoivent la délégation du ministère des sports pour organiser la pratique sportive des personnes en situation de handicap.
- ▶ **2021** : les athlètes de la FFH apportent 40 des 54 médailles obtenues par la délégation tricolore, emmenée par le CPSF, aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2020, reportés d'un an.
- ▶ **2022** : aux Jeux Paralympiques de Pékin, la France composée exclusivement de skieurs FFH, termine 4ème nation. Aux Deaflympics d'été à Caxias do Sul (Brésil), les athlètes handisport apportent 10 des 16 médailles de la délégation tricolore, La France est 8ème nation.
- ▶ **2023** : Organisation des Championnats du Monde World Para-Athlétisme au Stade Charléty à Paris

2024

- ▶ Premiers Jeux paralympiques d'été organisés en France



Handisport

Les Chroniques du Mouvement

1954-2015 : création / évolution / héritage



HISTORIQUE, "LES CHRONIQUES DU MOUVEMENT"

Édité par la Fédération, le livre « Handisport, les Chroniques du Mouvement, 1954-2015 » établit la chronique des faits et des personnes, pionniers et anciens, qui ont participé à la naissance, à l'épopée et au développement du Mouvement Handisport.

Un travail de documentation considérable fut mené par Alain Siclis, Christian Paillard et François Luquet, collectant à travers les archives fédérales nombre d'éléments historiques. Initié par le Président Gérard Masson, cet ouvrage publié en avril 2016 a pour vocation de mettre à la disposition de toutes les générations la trace des valeurs affirmées des pionniers, cadres, dirigeants et sportifs qui relevèrent de nombreux défis pour construire au fil des ans la vie associative d'Handisport, émaillée d'exploits individuels et collectifs.

HANDISPORT, LES CHRONIQUES DU MOUVEMENT (1954-2015)

LIVRE DISPONIBLE GRATUITEMENT EN TÉLÉCHARGEMENT, VERSION IMPRIMÉE SUR DEMANDE AUPRÈS DE LA FÉDÉRATION.

À LIRE SUR :

www.handisport.org/historique

Vous pratiquez l'auto-sondage ?

Découvrez les **sets de sondage SpeediCath®**, composés d'une sonde et d'une poche de recueil pré-connectée pour **se sonder partout !**



SpeediCath® Compact Set Homme & Femme

Ces sets au format compact **s'intègrent dans votre quotidien** et trouvent facilement leur place dans votre poche ou votre sac¹. Ils permettent un **sondage facile en un seul geste**, sans toucher le corps de la sonde².



SpeediCath® Flex Set Homme

Le nouveau set de sondage composé d'une sonde souple pour une **insertion en douceur**. Entièrement sec au touché pour un **sondage sans souillure, à la maison ou ailleurs**. Une fois le sondage terminé, la sonde et l'emballage peuvent être refermés pour une **élimination propre et discrète**.



Nouveau



Pour être serein(e)

Pensez à vous sonder **avant de débuter une activité sportive**

Essayez gratuitement les sets de sondage SpeediCath® en scannant le QR code ou en contactant nos conseillers du Service Relations Utilisateurs :



0 800 01 58 68

Service & appel gratuits



contact.france@coloplast.com



1. Enquête internationale de satisfaction avec l'utilisation de SpeediCath Compact Set, avril 2013. N= 55 professionnels de santé et 978 patients sous sondage intermittent. 93% des participants ont trouvé SpeediCath Compact Set discrète.

2. Chartier-Kastler E et al. Spinal Cord 2011, Jul;49(7):844-50. Etude de non-infériorité, randomisée, en cross over évaluant l'inconfort urétral sur une EVA de 0 (aucun inconfort) à 10 (inconfort max) avec SpeediCath Compact (SCC), chez 36 hommes blessés médullaires. Résultats : Très faible inconfort urétral avec SCC (EVA moyen: 1.59±2.24). Sondage non-touch rapporté par 93% des hommes avec SC Compact. Etude réalisée sur les sondes SpeediCath Compact, identiques à la sonde des sets SpeediCath Compact Set.

Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE (2460). Fabricant : Coloplast A/S. Lire attentivement la notice d'utilisation. Pour plus d'information, consultez votre professionnel de santé. Pour utiliser ce produit, vous devez avoir été préalablement initié à l'auto-sondage.

Soins des stomies / Continence / Soins des plaies / Urologie interventionnelle

Laboratoires Coloplast - SAS : Société par actions simplifiée - Siège social : Les Jardins du Golf - 6 rue de Rome 93561 Rosny sous bois CEDEX France
Capital social : 22 001 980 Euros - RCS BOBIGNY : 312 328 362 - SIREN : 312 328 362 SIRET : 312 328 362 00040
CODE NAF (ex APE) : 4646Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 18 312 328 362

www.coloplast.fr/sru Le logo Coloplast est une marque enregistrée par Coloplast A/S, DK-3050 Humlebaek.
© Tous droits réservés aux Laboratoires Coloplast - Novembre 2022 - PA

 **Coloplast**



AD HE RER

AFFILIER
MA STRUCTURE
LICENCIER
MES ADHÉRENTS

AFFILIATIONS : MODE D'EMPLOI

Rejoindre les rangs de la FFH et affilier son club à la fédération c'est prendre part à la vie de la fédération et de ses comités, partager ses valeurs, et contribuer à offrir un large choix d'activités à ses licenciés. *À savoir : les modalités d'affiliations et de prises de licences présentées dans cette rubrique sont valables pour la saison 2023-2024 et sont susceptibles d'évoluer pour la saison suivante.*



POUR BIEN DÉMARRER, CONSULTEZ LA NOTICE AFFILIATIONS LICENCES

Ce document de référence recense toutes les informations, règles et recommandations applicables pour la saison.

Consultez la notice affiliation licences :
www.handisport.org/affiliation-licence

AU SOMMAIRE

- ▶ Affiliation & réaffiliation
- ▶ Types de licences et tarifs
- ▶ Certificats médicaux
- ▶ Mutations (pour les compétiteurs)
- ▶ Assurances, garanties, réserves et exclusions
- ▶ Doubles licences et conventions interfédérales
- ▶ Avantages offerts par la licence

AIDE À L'AFFILIATION

HANDISTART : UN COUP DE POUCE À LA PREMIÈRE AFFILIATION

Afin de faciliter leur entrée dans la Fédération Française Handisport, les nouveaux clubs pourront s'affilier sans sportif adhérent dans un premier temps et se verront offrir la licence de leur président(e) et de leur trésorier(e). Avec un accès facilité, les clubs auront l'opportunité de se développer et d'accueillir des sportifs tout au long de la saison.

SIMPLIFICATION

L'AFFILIATION UNIQUE : MOINS DE DÉMARCHES !

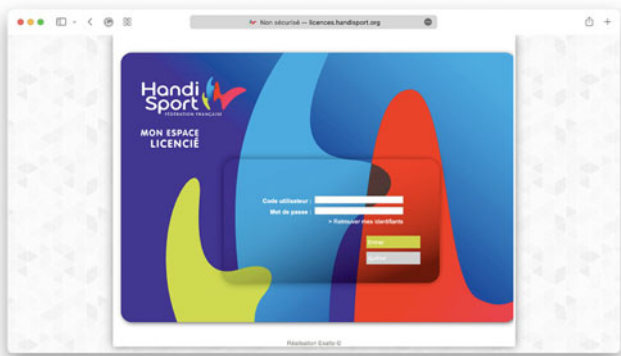
Vous ne vous affiliez qu'une seule fois au tarif de 148 €* auprès de la Fédération, et nous nous chargeons de faire le nécessaire auprès de votre comité départemental et de votre comité régional handisport. La part fédérale de l'affiliation reste de 96 €, et nous reversons 26 €* à votre comité départemental ainsi que 26 €* à votre comité régional. C'est plus simple, plus rapide et plus efficace !

* Tarifs en vigueur pour la saison sportive 2023 2024, pour toute affiliation réalisée avant le 30 novembre 2023.

Contactez le Service Licences

Tél. 01 40 31 45 19 • licences@handisport.org

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de
13h30 à 17h30



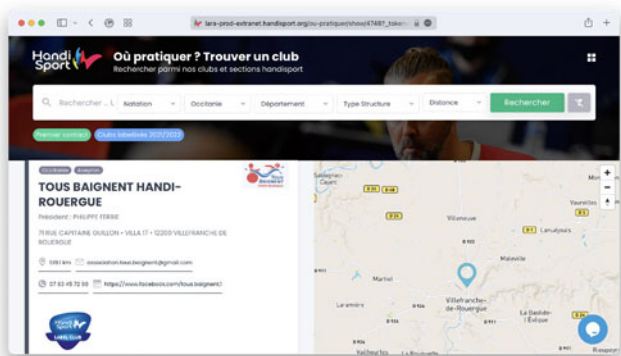
CLUBS

VOTRE OUTIL DE GESTION DES LICENCES

Une seule adresse pour gérer vos licences et affiliations, accéder à vos données et statistiques et retrouver vos documents :

- ▶ Attestations d'affiliation et d'assurances
- ▶ Mandat de prélèvement, reçus comptables
- ▶ Formulaires d'assurance et de mutation
- ▶ Déclaration d'accident
- ▶ Notice Affiliations Licences

Gérez toutes vos licences sur : <https://licences.handisport.org>



CLUBS

MERCI DE METTRE À JOUR VOS INFOS

Il est indispensable de mettre à jour vos coordonnées, même en cours de saison. Les informations publiques accessibles via l'outil extranet **Trouver un club / Où pratiquer ?** sont directement issues, en temps réel, de l'outil de gestion des licences et affiliations.

Merci de tenir à jour vos informations sur : <https://licences.handisport.org>

DIRIGEANTS

LE CONTRÔLE D'HONORABILITÉ

Le contrôle d'honorabilité propose de mieux garantir la sûreté des licenciés. C'est l'obligation ainsi faite à la Fédération de fournir les données personnelles de ses encadrants, afin que les services d'État contrôlent, via un croisement avec le FIJ AIS (Fichier Judiciaire Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou violentes) leur intégrité et capacité juridique à encadrer des enfants ou des adultes. Les encadrants et dirigeants sont tenus de se soumettre à ce contrôle, notamment en veillant à la parfaite exactitude des données d'identité transmises lors de la prise de licence : nom et prénom(s) tels qu'ils apparaissent sur la CNI ou le passeport, date de naissance, sexe. C'est un engagement collectif et personnel pour vivre le meilleur du sport !

Consultez la notice affiliation licences : www.handisport.org/affiliation-licence

EN SAVOIR PLUS

LE CERTIFICAT MÉDICAL

- ▶ **Toute demande de licence doit obligatoirement être accompagnée d'un certificat médical datant de moins d'un an** et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des activité(s). Pour la compétition, le CM doit préciser : « *absence de contre-indication à la pratique en compétition* ».
- ▶ **Pass' Sports** : il est vivement recommandé aux organisateurs de manifestations sportives ouvertes aux titulaires de Pass' Sports de demander la présentation d'un CM.
- ▶ **Manifestations sportives** : les organisateurs de manifestations sportives doivent s'assurer au préalable que les participants sont en capacité de produire ou justifier d'un CM adéquat, qu'il s'agisse ou non d'une compétition, et inscrire ces dispositions au règlement de la manifestation.
- ▶ **Pour participer à une compétition, officielle ou non (championnat, raid multisports, challenge multi activités, etc), le licencié doit présenter :**
 - soit un CM datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre indication à la pratique en compétition de la discipline concernée.
 - soit sa licence compétition délivrée pour la discipline concernée et portant attestation de la délivrance de ce certificat.

NOS DIFFÉRENTES LICENCES

La licence handisport est votre passeport pour une aventure unique. Elle vous ouvre les portes de la communauté fédérale handisport vers une large gamme de pratiques de loisir, de sport santé, ou de compétition. *À savoir : les modalités d'affiliations et de prises de licences présentées dans cette rubrique sont valables pour la saison 2023-2024 et sont susceptibles d'évoluer pour la saison suivante.*

CADRE • 30 €

ADMINISTRATEURS, ARBITRES, PARAMÉDICAUX, BÉNÉVOLES, ÉLUS...

- ▶ Participation aux activités extra-sportives
- ▶ Pratique de tous les sports en loisir
- ▶ Pratique de la compétition* exclue
- ▶ Offerte si la personne est déjà licenciée FFH
- ▶ Soumise au contrôle d'honorabilité

À SAVOIR : conformément aux nouveaux statuts fédéraux, les comités régionaux et départementaux, ainsi que les commissions sportives fédérales doivent dorénavant prendre les licences de leurs cadres au sein de clubs.



LOISIR • 31 €

- ▶ Pratique de tous les sports en loisir dans toute structure affiliée
- ▶ Pratique compétitive sauf compétitions officielles*
- ▶ Possibilité de la modifier en licence compétition en cours d'année



COMPÉTITION • 30 € / 70 €

30 € : MOINS DE 20 ANS
70 € : PLUS DE 20 ANS

- ▶ Pratique en compétition officielles*
- ▶ Pratique de tous les sports en loisir dans toute structure affiliée
- ▶ Obtention d'une licence cadre gratuite
- ▶ Une licence compétition par sport pratiqué en compétition
- ▶ 2^{es} et 3^{es} licences compétitions gratuites



DIGITALE • 30 €

- ▶ Accès aux cours de sport en ligne
- ▶ À prendre directement auprès de la Fédération via HelloAsso

* COMPÉTITIONS OFFICIELLES HANDISPORT

Les compétitions officielles handisport sont inscrites au calendrier de la fédération et font l'objet d'une délivrance de titre départemental, régional ou national, au sens de l'article R131-13 du Code du Sport. <https://calendrier.handisport.org>

LICENCES

AUTRES TITRES DE PARTICIPATION



ÉTABLISSEMENT • 10 > 20 €

- ▶ Pratique de tous les sports en loisir dans toute structure affiliée
- ▶ Participation aux événements Jeunes
- ▶ Pratique compétitive sauf compétitions officielles*

TARIFS

- ▶ de 1 à 20 licences 20 €
- ▶ de 21 à 40 licences 17 €
- ▶ de 41 à 60 licences 15 €
- ▶ de 61 à 80 licences 12 €
- ▶ de 81 licences à + 10 €



PASS'SPORT • 4 > 12 €

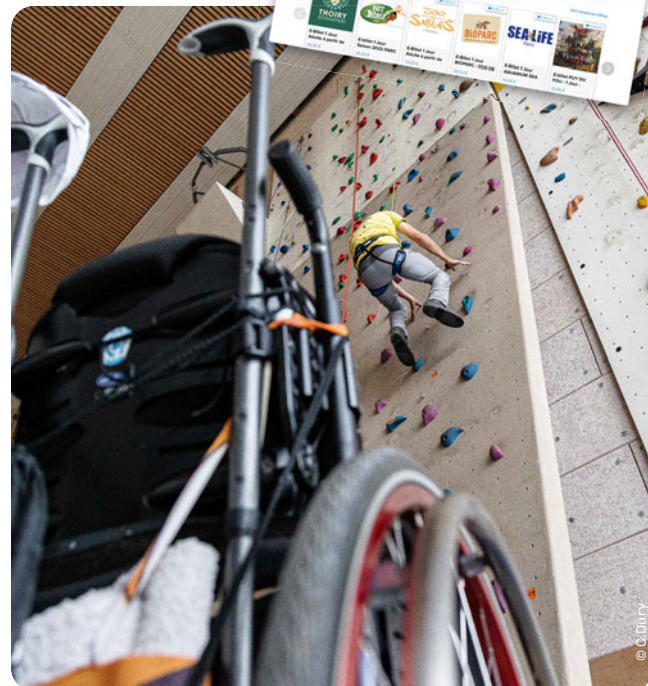
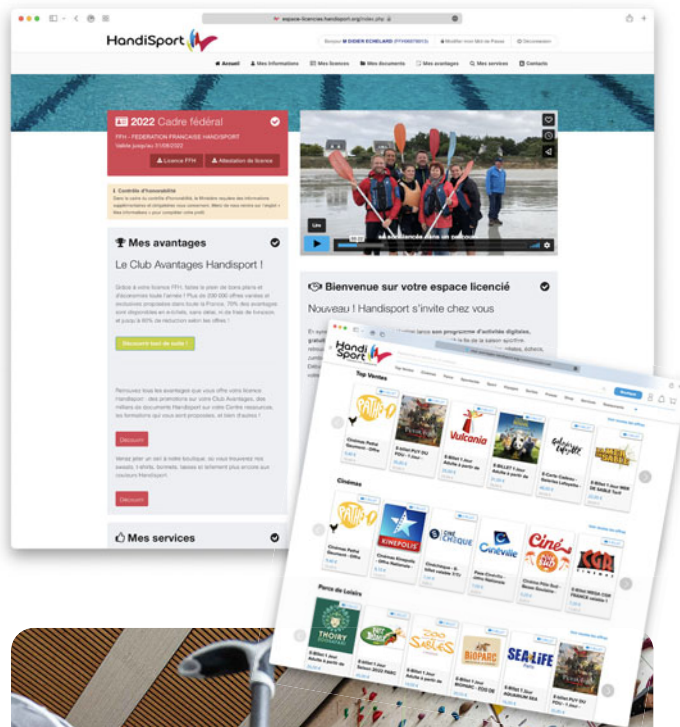
- ▶ Pratique sportive ponctuelle sauf compétitions officielles
- ▶ Couvre aussi les bénévoles d'un événement
- ▶ Durée de validité : 3 jours consécutifs : 4 €
- ▶ Durée de validité : 10 jours consécutifs : 12 €
- ▶ Manifestation à déclarer directement par internet au moins 48 heures avant l'événement

LICENCES

L'ESPACE PERSONNEL DE VOS ADHÉRENTS

- ▶ Les codes de connexion leur ont été transmis par e-mail lors de la saisie de leur licence.
- ▶ Ils pourront y imprimer la licence, modifier les coordonnées, télécharger leur photo et renseigner leur e-mail pour recevoir "Handisport Le Mag"
- ▶ C'est aussi le point d'accès au **Club Avantages**

<https://espace-licencies.handisport.org>



CLUBS, 10 BONNES RAISONS DE VOUS AFFILIER

Retrouvez tous les documents concernant les affiliations, licences et assurances sur le site fédéral, rubrique "CLUBS & COMITÉS" : www.handisport.org/affiliation-licence



1. Une offre sportive diversifiée

Permettre aux sportifs en situation de handicap d'avoir accès à une offre sportive diversifiée et de proximité



2. Assurance

Assurer l'association, les sportifs et les encadrants dans le cadre de leurs activités au sein du club



3. Communication

Permettre à votre structure d'être identifiée au sein du mouvement handisport et bénéficier de son réseau de communication



4. Réseau

Être accompagné dans votre projet de club par nos comités et par les services fédéraux : conseils, soutien administratif, logistique, financier...



5. Événements & Compétition

Engagez vos sportifs licenciés dans les événements et compétitions handisport



6. Formation

Formez les cadres licenciés de votre club : bénévoles, dirigeants, éducateurs, entraîneurs, arbitres



7. Financement

Accédez plus facilement aux aides financières proposées par l'État, les collectivités ou la fédération, pour financer vos projets, le fonctionnement de votre club, l'acquisition de matériel ou l'emploi



8. Expertise

Profitez des conseils et de l'accompagnement du réseau d'experts handisport



9. Labellisation

Bénéficiez d'une visibilité accrue et d'aides spécifiques grâce aux dispositifs de labels handisport



10. Reçus fiscaux

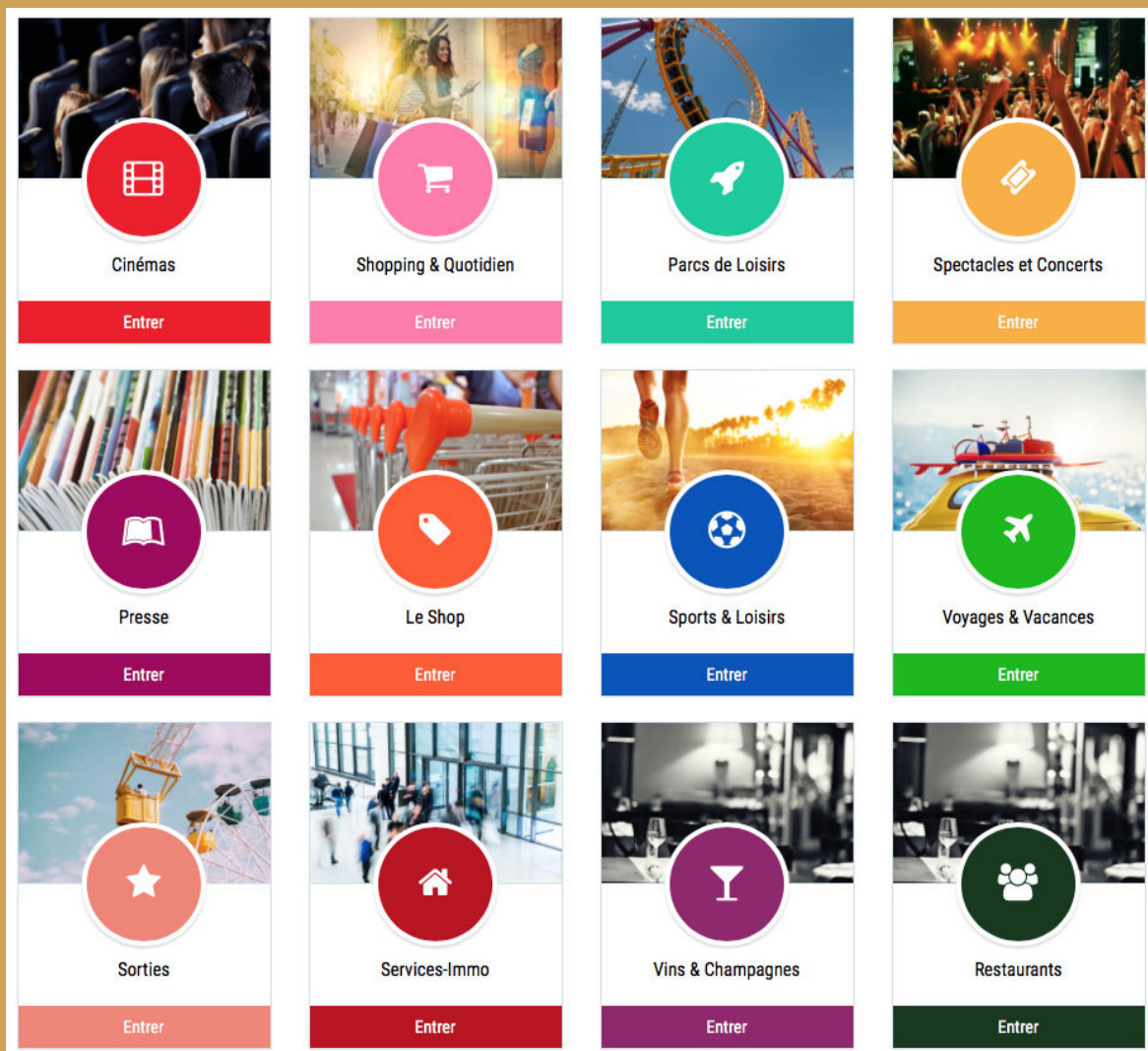
Au regard de leur caractère sportif et de leur mission d'intérêt général, les associations affiliées à la FFH peuvent émettre des reçus fiscaux

PROFITEZ DU CLUVB AVANTAGES HANDISPORT.

club-avantages.handisport.org



Grace à votre licence FFH, faites le plein de bons plans et d'économies toute l'année ! Découvrez plus de 200 000 offres proposées sur notre nouvel espace avantages : places de spectacles à prix réduits, voyages, sorties, activités de loisirs et un large choix de réductions pour la vie quotidienne !



OFFRES EXCLUSIVES RÉSERVÉES AUX LICENCIÉS HANDISPORT : découvrez toute une gamme de produits et de services ! Le Club Avantages Handisport présente à son catalogue des réductions sur plus de 150 parcs de loisirs (Disneyland Paris, Parc Asterix...), ainsi qu'auprès de partenaires voyagistes, plus de 700 enseignes dédiées au sport et au bien-être ainsi que 500 enseignes grand public et des offres attractives sur du matériel high-tech... **Connectez-vous sur club-avantages.handisport.org**



AC CUEIL LIR

—
RECRUTER
ORIENTER
—

LES 10 BONNES RAISONS DE REJOINDRE UN CLUB HANDISPORT



1. PLAISIR

Pour le plaisir de pratiquer un sport adapté à mes possibilités



2. RENCONTRES & PARTAGE

Pour partager des moments forts avec des personnes qui vivent la même chose que moi



3. ENCADREMENT

Pour être encadré par des personnes qui connaissent mes besoins particuliers



4. DÉVELOPPEMENT

Pour préserver et développer mes capacités fonctionnelles et sensorielles de façon ludique



5. AUTONOMIE

Pour apprendre à être plus autonome dans ma vie de tous les jours



6. MIEUX ME CONNAÎTRE

Pour connaître mes capacités et mes limites



7. AMÉLIORER MA VIE QUOTIDIENNE

Pour avoir des informations extra sportives sur des thèmes qui me touchent dans ma vie quotidienne



8. ACCUEIL

Pour être accueilli et considéré avant tout comme un sportif



9. ESTIME DE SOI

Pour me sentir progresser et réussir dans une activité sportive



10. DÉCOUVERTE

Pour pouvoir découvrir et m'initier à plusieurs sports si je le souhaite

CLUBS

COMMENT ATTEINDRE DE FUTURS PRATIQUANTS ?

Quelques actions simples

- ▶ S'affilier à la Fédération Française Handisport permet de se référencer dans l'annuaire fédéral des clubs "Où Pratiquer ?" <https://annuaire.handisport.org>
- ▶ Se référencer dans le Handiguide du Ministère des Sports : <https://www.handiguide.sports.gouv.fr>
- ▶ Se faire connaître auprès des comités départementaux et régionaux Handisport
- ▶ Se faire connaître auprès de la commission sportive handisport (si existante dans son sport)
- ▶ Se faire connaître auprès des référents handicap des DRAJES
- ▶ Cibler en priorité les établissements médico-sociaux : instituts d'éducation sourds, aveugles, IEM, foyers, centres de rééducation ou de réadaptation, etc.

À SAVOIR Les comités Handisport peuvent vous impliquer dans les projets qu'ils mettent en place avec leurs partenaires et établissements médico-sociaux.



Comment trouver un établissement médico-social ?

- ▶ Quels sont les établissements proches de mon club, et comment faire une recherche ? En consultant le site : <https://annuaire.action-sociale.org>

À SAVOIR APF France Handicap et d'autres associations nationales ont signé une convention avec la FFH. La démarche de partenariat est facilitée avec tous les établissements de leurs réseaux. Retrouvez les sur <http://www.handisport.org/asso-gestion-etablissements>

Que proposer aux établissements ?

- ▶ Des actions dans l'établissement
- ▶ Des actions favorisant la pratique dans le club, comme assurer le transport du centre au lieu de pratique du club ou proposer des créneaux de pratique en adéquation avec le rythme de l'établissement.

Autres actions...

- ▶ Savoir communiquer et valoriser ses actions : site internet, réseaux sociaux, développer des supports de communication club, informer les médias locaux.
- ▶ Se faire connaître auprès de la MDPH et des associations locales du milieu du handicap : AVH, FAF, Paralyse Cérébrale France, APF France Handicap, Association de parents (ANPEDA)...
- ▶ Se faire connaître auprès des professionnels de santé de sa ville : médecins du sport, kinésithérapeutes...
- ▶ Participer aux actions ciblées autour du handicap ou des personnes handicapées : journées dédiées au handicap dans sa ville, rencontres sportives adaptées des fédérations scolaires UNSS, UGSEL, USEP...
- ▶ Se faire connaître auprès du grand public au travers d'événements : fêtes municipales, sensibilisations dans les écoles ou en entreprises... Attention toutefois, souvent beaucoup de temps et d'énergie dépensés pour un public peu concerné.
- ▶ Obtenir le Label Club Handisport afin de valoriser la qualité de son association.

AU PRÉALABLE

- ▶ **Rendre accessible** son site de pratique
- ▶ **S'équiper** de matériel adapté
- ▶ **Se former** (CQH, Certificat de Spécialisation, autres formations fédérales)

VERS UNE DISCIPLINE ADAPTÉE

Ce tableau présente les pratiques sportives organisées par la FFH en fonction des modes de déplacements quotidiens des sportifs (handicap moteur) ou de leur déficience sensorielle.



FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT

Offre loisir proposée par la FFH ou la fédération disciplinaire

Offre compétitive organisée par la FFH



FÉDÉRATIONS DISCIPLINAIRES

Offre loisir proposée par la FFH ou la fédération disciplinaire

Offre compétitive organisée par la fédération de la discipline



PRATIQUE LOISIR MIXTE

Offre proposée par la FFH ou la fédération de la discipline

	MARCHE SANS DIFFICULTÉ	MARCHE AVEC DIFFICULTÉ	FAUTEUIL MANUEL	FAUTEUIL ÉLECTRIQUE	DÉFICIENTS VISUELS	SOURDS & MALENTENDANTS
ATHLÉTISME	●	●	●	LANCERS COURSES	●	●
AVIRON	▲	▲	▲		▲	■
BADMINTON	▲	▲	▲			▲
BASKET-BALL	DEBOUT FAUTEUIL	FAUTEUIL	FAUTEUIL			■
BOCCIA	●	●	●	●		
BOWLING SOURDS	■	■	■	■		●
BOXE	■	■	■	■	■	■
CANOË-KAYAK	▲	▲	▲	■	■	■
CHAR À VOILE	■	■	■	■	■	■
COURSE D'ORIENTATION	■	■	■	■	■	■
CURLING	■	■	■	■	■	■
CYCLISME	●	TRICYCLE HANDBIKE	HANDBIKE		TANDEM	●
DANSE	■	■	▲	■	■	■
DÉVELOPPÉ COUCHÉ	●	●	●		■	■
ÉQUITATION	▲	▲	▲	■	▲	■
ESCALADE	▲	▲			▲	■
ESCRIME	DEBOUT FAUTEUIL	DEBOUT FAUTEUIL	FAUTEUIL	■	●	■
FAUTEUIL TOUT TERRAIN		■	■	■		
FOOTBALL	FUTSAL	FUTSAL		FOOT FAUTEUIL	CÉCIFOOT	FOOT À 11 FUTSAL
GOALBALL					●	
GYMNASTIQUE	■	■	■		■	■
HANDBALL	DEBOUT	FAUTEUIL	▲			▲
JUDO	■	■	■		▲	▲
MUSCULATION	■	■	■	■	■	■
NATATION	●	●	●	●	●	●
PÉTANQUE	■	▲	▲	■	▲	●

AVIRON, BADMINTON, CANOË-KAYAK, DANSE, ÉQUITATION, ESCALADE, GYMNASTIQUE, HANDBALL, JUDO, SURF, TAEKWONDO, TENNIS, TIR À L'ARC, TIR SPORTIF, TRIATHLON, VOILE, VOLLEY-BALL : les fédérations disciplinaires ont reçu une délégation ministérielle pour l'encadrement des personnes en situation de handicap au sein de leur discipline. Elle leur confère notamment les droits d'organiser des compétitions avec délivrance de titres, ainsi que la gestion du haut niveau et de la réglementation sportive.

	MARCHE SANS DIFFICULTÉ	MARCHE AVEC DIFFICULTÉ	FAUTEUIL MANUEL	FAUTEUIL ÉLECTRIQUE	DÉFICIENTS VISUELS	SOURDS & MALENTENDANTS
PLONGÉE SUBAQUATIQUE	■	■	■	■	■	■
RANDONNÉE *	■	■	■	■	■	■
RUGBY FAUTEUIL			●			
SARBACANE	●	●	●	●		■
SHOWDOWN					●	
SKI ALPIN	●	●	●	■	●	●
SKI NORDIQUE **	●	●	●		●	●
SNOWBOARD	●	●			■	●
SURF	▲	▲	▲	▲	▲	■
TAEKWONDO	▲	▲				■
TENNIS	DEBOUT FAUTEUIL	DEBOUT FAUTEUIL	FAUTEUIL			▲
TENNIS DE TABLE	●	●	●	●		●
TIR À L'ARC	▲	▲	▲	▲	▲	▲
TIR SPORTIF	▲	▲	▲	▲	▲	▲
TORBALL					●	
TRIATHLON	▲	▲	▲		▲	■
VOILE	▲	▲	▲	■	▲	■
VOLLEY-BALL	DEBOUT ASSIS	DEBOUT ASSIS	ASSIS			▲

Les personnes se déplaçant debout peuvent parfois pratiquer l'activité sportive en fauteuil (basket, escrime...). Au préalable, tout sportif devra se renseigner auprès d'un médecin de ses éventuelles contre-indications sportives.

* RANDONNÉE : comprend la randonnée pédestre et ses adaptations, pulka et joëlette

** SKI NORDIQUE : comprend le ski de fond et le biathlon



VERS UNE STRUCTURE ADAPTÉE & AFFILIÉE

L'outil "Où Pratiquer ?" recense plus de 1500 structures affiliées à la Fédération et formées pour accueillir différents types de handicaps physiques et sensoriels.

Trouver un club sur : clubs.handisport.org



TROUVE TON PARASPORT

Le Comité Paralympique et Sportif Français propose un outil en ligne ludique et convivial pour une première orientation vers une pratique sportive : trouvetonparasport.france-paralympique.fr

LES SPORTIFS ACCUEILLIS CHEZ HANDISPORT

Tous les sportifs en situation de handicap moteur ou sensoriel sont accueillis au sein des structures handisport, que leur handicap soit léger ou important, inné ou acquis. Présentation non exhaustive des différents profils :



SPORTIFS SOURDS ET MALENTENDANTS



SPORTIFS DÉFICIENTS VISUELS : MALVOYANTS ET NON-VOYANTS



SPORTIFS DE PETITE TAILLE



SPORTIFS PRÉSENTANT UN HANDICAP SUR UN OU DEUX BRAS



SPORTIFS PRÉSENTANT UN HANDICAP SUR UN BRAS ET UNE JAMBE



SPORTIFS SE DÉPLAÇANT EN FAUTEUIL MANUEL



SPORTIFS SE DÉPLAÇANT EN FAUTEUIL ÉLECTRIQUE



SPORTIFS POSSÉDANT UN HANDICAP SUR UNE OU DEUX JAMBES



SPORTIFS POSSÉDANT UN HANDICAP MOTEUR PEU VISIBLE

S'INFORMER ET COMMUNIQUER AUPRÈS DES SPORTIFS DÉFICIENTS VISUELS

Les réseaux sociaux sont très prisés des sportifs déficients visuels qui peuvent y trouver facilement des informations sur mesure.

S'INFORMER

Via Facebook et les réseaux sociaux

- ▶ Groupe public facebook Sports DV : facebook.com/groups/445278812341174
- ▶ Groupe fermé facebook Sports DV : facebook.com/DVsports
- ▶ Goalball : facebook.com/GoalballFrance
- ▶ Cécifoot : facebook.com/cecifootfranceoff
- ▶ Showdown : [ShowdownFranceHandisport](https://facebook.com/ShowdownFranceHandisport)
- ▶ Torball : facebook.com/TorballHandisport



COMMUNIQUER

Découvrir le livret "Accueillir les sportifs déficients visuels"

Ce livret est destiné aux dirigeants, guides, éducateurs, entraîneurs des clubs accueillant des sportifs déficients visuels quelle que soit l'activité encadrée. Il donne également de nombreux conseils et informations pratiques notamment sur les thématiques suivantes : les formations spécifiques, les publics, les financements, les sports, le guidage sportif, les principales adaptations.

Cibler les instituts pour déficients visuels

- ▶ Localiser un établissement près de votre club
- ▶ Solliciter le réseau des personnes déficientes visuelles
- ▶ Cibler également les sportifs directement ou leur famille

S'informer sur l'actualité des sports pour déficients visuels

- ▶ Retrouvez toutes les actualités, infos, événements, résultats : www.handisport.org
- ▶ Demandez à recevoir la newsletter Handisport DV, en écrivant à c.simo@handisport.org

En savoir plus

Consulter le livret "Accueillir les sportifs déficients visuels" :

<https://guide-sport-dv.handisport.org>



COMMUNIQUEZ AVEC LES PERSONNES SOURDES & MALENTENDANTES

La Fédération Française Handisport met à disposition des personnes sourdes et malentendantes le service Acceo, leur permettant de contacter le siège fédéral, un comité régional ou départemental, ou une commission sportive.

Pour commencer, installez l'application

Acceo est une application multi supports (tablette, smartphone, ordinateurs PC ou Mac) facilitant les échanges entre "entendants" et personnes sourdes & malentendantes.

Lors de votre première utilisation, il vous faudra télécharger et installer l'application Acceo :

<https://www.acceo-o.fr/comment-ca-marche.html>

Utilisez gratuitement le service Acceo pour appeler la Fédération



Vous trouverez un lien dans le menu "Contacts" du site fédéral, ou en cliquant directement sur le pictogramme en page d'accueil.

<http://www.handisport.org/acceo-sourds>

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30
Le samedi de 9h00 à 12h30

Comment ça marche ?

La personne sourde ou malentendante choisit son mode de communication et se connecte à un opérateur Acceo.



Visio-interprétation en langue des signes française (LSF) :

l'opérateur, en temps réel, traduit oralement ce que vous signez et vous signe, en retour, les propos de votre interlocuteur.



Transcription instantanée de la parole (TIP) :

parlez directement à votre interlocuteur (et non par tchat), ses propos sont écrits instantanément sur votre écran par un opérateur Acceo.



Visio codage en langue française parlée complétée (LFPC) :

parlez directement à votre interlocuteur (et non par tchat). En retour, les propos de celui-ci sont codés instantanément sur votre écran par un opérateur Acceo.



LE DICOSPORTS LSF

Réalisé en collaboration avec les sportifs sourds de France, le Dicosports LSF (Langue des Signes Française) traduit en vidéos les termes employés par les entraîneurs et les sportifs de la fédération. www.dicosports-lsf.org

Cet outil comprend plus de 700 mots créés spécifiquement pour favoriser la communication sur les terrains de sport et mis à disposition sous forme de vidéos.

13 DISCIPLINES RÉFÉRENCÉES

Les sportifs sourds ont contribué à la création du Dico Sports LSF adapté à la pratique de 13 disciplines, c'est un espace en ligne évolutif.

Consultez le DicoSports LSF :
<http://www.dicosports-lsf.org>

NOMBRE DE TERMES TRADUITS PAR SPORTS

ATHLÉTISME	66
BADMINTON SOURDS	57
BASKET-BALL	80
BOWLING SOURDS	16
CYCLISME	92
FOOTBALL SOURDS	60
JUDO	33
NATATION	67
SKI ALPIN & SNOWBOARD	68
SKI NORDIQUE	15
SPORTS BOULE PÉTANQUE	34
TENNIS DE TABLE	92
TIR À L'ARC	87



PRATI QUER

**LES DISCIPLINES
HANDISPORT**

**L'OFFRE LOISIRS
& MULTISPORT**

LE HAUT NIVEAU

24 SPORTS ORGANISÉS AU NIVEAU NATIONAL

Les structures affiliées à la Fédération Française Handisport peuvent proposer une multitude d'autres sports à leurs adhérents de façon régulière ou ponctuelle.



ATHLÉTISME



CÉCIFOOT



FUTSAL

RANDONNÉE ET
FAUTEUIL TOUT TERRAIN

SKI NORDIQUE



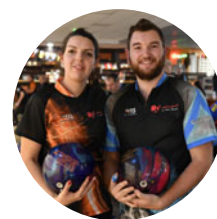
BASKET-BALL



BOCCIA



BOULES & PÉTANQUE
SOURDS



BOWLING SOURDS



CYCLISME



DÉVELOPPÉ-COUCHÉ
MUSCULATION



ESCRIME



FOOTBALL SOURDS



FOOT-FAUTEUIL
ÉLECTRIQUE



GOALBALL



NATATION



PLONGÉE
SUBAQUATIQUE



RUGBY-FAUTEUIL



SARBACANE



SHOWDOWN



SKI ALPIN



SNOWBOARD



TENNIS DE TABLE



TORBALL

24 SPORTS ORGANISÉS AU NIVEAU NATIONAL






7 SPORTS MESURABLES

- ATHLÉTISME  
- CYCLISME  
- DÉVELOPPÉ-COUCHÉ 
- NATATION  
- SKI ALPIN  
- SKI NORDIQUE  
- SNOWBOARD  

8 SPORTS COLLECTIFS

- BASKET-BALL  
- CÉCIFOOT 
- FOOTBALL SOURDS * 
- FOOT FAUTEUIL
- FUTSAL
- GOALBALL 
- RUGBY FAUTEUIL 
- TORBALL

3 SPORTS D'OPPOSITION

- ESCRIME 
- SHOWDOWN
- TENNIS DE TABLE  

* Sport organisé uniquement pour les sportifs sourds.



4 SPORTS DE PRÉCISION

- BOCCIA 
- BOWLING * 
- PÉTANQUE *
- SARBACANE

2 SPORTS DE NATURE

- PLONGÉE SUBAQUATIQUE
- RANDONNÉE



PARALYMPIQUES

Sport au programme des Jeux Paralympiques, accueillant les sportifs handicapés moteurs, visuels et mentaux.



DEAFLYMPICS

de "Deaf" : surdit  (en anglais)
Sport au programme des Deaflympics (Jeux Mondiaux) accueillant les sportifs sourds.



UNE DIVERSITÉ D' ACTIONS

Chaque saison, la Fédération Française Handisport et ses comités régionaux et départementaux mettent en place près de 2 000 événements sportifs à destination du public en situation de handicap.

Journées découvertes

DES INITIATIONS POUR TRANSFORMER L'ESSAI

Des journées ponctuelles d'animation sportive ayant pour objectif de recruter des pratiquants et de fidéliser les licenciés.

Séjours sportifs

UNE AVENTURE SOCIALE & SPORTIVE

Séjours de courte ou moyenne durée, où se rencontrent le vivre ensemble et la pratique sportive.

Stages

UNE PRATIQUE CONDENSÉE POUR PROGRESSER

Journées ou courts séjours rythmés par des séances d'entraînement régulières. Les stages sont adaptés à tous les niveaux de pratique, du débutant au sportif de haut niveau.

Tournois, raids, challenges et critériums

LA COMPÉTITION POUR TOUS

Des rencontres sportives aux formes variées, adaptées aux attentes des pratiquants.



Compétitions officielles

À LA RECHERCHE DE LA PERFORMANCE

Les circuits de compétitions officielles de la Fédération Française Handisport sont développés et réglementés par ses commissions sportives. Les compétitions font l'objet d'une délivrance de titre officiel, au sens de l'article R131-13 du Code du Sport.

Les circuits de compétitions des commissions fédérales

Chaque discipline organisée sous l'égide d'une commission fédérale propose une offre sportive variant selon le niveau de développement de la discipline sur l'ensemble du territoire. Ainsi, certains sports proposent des circuits de compétition allant du niveau départemental au niveau national quand d'autres proposent un accès direct au niveau national, sans qualification préalable. Pour connaître l'offre sportive d'une discipline, contactez la commission fédérale concernée :

<https://sports.handisport.org>

LES ÉVÉNEMENTS HANDISPORT PARTOUT EN FRANCE

Retrouvez tous les événements organisés par le mouvement Handisport. Un moteur de recherche permet d'identifier rapidement les actions menées par région, par sport, par type d'actions... Cette plateforme rend également accessible les documents liés aux événements : affiches, dossiers d'inscriptions, résultats...

calendrier.handisport.org

ATHLÉTISME

PARALYMPIQUES

DEAFLYMPICS

L'athlétisme handisport se pratique dans différents types d'épreuves adaptées à tous les handicaps moteurs et sensoriels : courses sur route, courses sur piste, sauts et lancers.

- ▶ **La pratique debout** concerne tous les sportifs en capacité de courir debout, pouvant nécessiter l'usage de prothèses (lames) ou d'un frame runner.
- ▶ **La pratique en fauteuil** pour toutes les personnes qui, en raison de leur déficience physique, ne peuvent courir debout. À noter, les lancers se font à partir d'une chaise de lancer spécifique.

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnat de France Open (en stade extérieur)
- ▶ Championnat de France Indoor
- ▶ Championnats de France sur route : 5 Km, 10 Km, semi-marathon, marathon
- ▶ Championnat de France Cross
- ▶ Coupe de France des Régions
- ▶ Challenge national des jeunes athlètes, moins de 20 ans
- ▶ Critérium national des jeunes déficient visuels, moins de 20 ans
- ▶ Open National de Frame Running

COMPÉTITIONS RÉGIONALES

La commission confie au référent régional la mise en place de compétitions régionales ou interrégionales. Une intégration au sein des compétitions de la FFA est également possible. La plupart des régions propose un Challenge régional des Jeunes Athlètes pour les moins de 20 ans.

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/athletisme



BASKET-BALL

PARALYMPIQUES

DEAFLYMPICS

Le basket-ball handisport se joue à 5 contre 5 ou 3 contre 3. Pour les sportifs en situation de handicap moteur, le basket se pratique en fauteuil manuel, les valides pouvant participer jusqu'au niveau national.

Pour les sportifs sourds, la pratique est possible mais à ce jour aucune compétition dédiée n'est organisée.

COMPÉTITIONS NATIONALES BASKET-FAUTEUIL

- ▶ Championnats de France / 4 divisions :
 - Élite Nationale Bastide Médical
 - Nationale 1 MMO
 - Nationale 2
 - Nationale 3 : plusieurs poules inter-régionales
- ▶ Championnat de France U23 : équipes régionales ou inter-régionales
- ▶ Coupe de France "Trophée Maurice Schœnacker"

COMPÉTITIONS RÉGIONALES BASKET-FAUTEUIL

Certaines régions organisent des tournois loisirs interrégionaux en 5 contre 5 ou 3 contre 3.

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/basket-ball



© D.Echelard

BOCCIA

PARALYMPIQUES

La boccia s'apparente à de la pétanque jouée en intérieur avec des balles en cuir. Cette discipline exige précision et contrôle musculaire. La pratique est ouverte à tous les handicaps moteurs.

La présence autorisée d'un assistant, ainsi que l'utilisation d'une rampe, permettent aux personnes dont la mobilité des membres supérieurs est particulièrement limitée ou altérée, de pratiquer ce sport jusqu'au niveau international.

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnat de France Élite catégories BC
- ▶ Trophée National Pré-Élite catégories BC
- ▶ Championnat de France catégories NE
- ▶ Circuit des Opens Nationaux Boccia

COMPÉTITIONS RÉGIONALES

- ▶ Les comités régionaux et départementaux organisent les championnats régionaux qualificatifs pour les Championnats de France catégories BC et NE, ainsi que des challenges en individuels ou par équipe, non qualificatifs.

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/boccia

BOULES ET PÉTANQUE SOURDS

Le sport-boules et la pétanque sont deux sports dont l'objectif est de marquer des points en plaçant ses boules plus près du but – appelé "cochonnet" à la pétanque – que son adversaire.

- ▶ **En loisir** : les sports de boules sont des activités praticables par toutes les personnes handicapées. Il existe une pétanque spécialement adaptée aux déficients visuels dans laquelle le terrain est divisé en 49 cases, identifiées par des lettres et des chiffres, pour donner des repères aux pratiquants.
- ▶ **En compétition** : la pratique du sport-boules (appelé aussi boules lyonnaises) et de la pétanque est réservée aux personnes sourdes et malentendantes.

COMPÉTITIONS NATIONALES • PÉTANQUE

- ▶ Championnat de France "tête à tête"
- ▶ Championnat de France doublette
- ▶ Championnat de France doublette mixte
- ▶ Championnat de France tripléte

COMPÉTITIONS NATIONALES • BOULES LYONNAISES

- ▶ Championnat de France simple
- ▶ Championnat de France double
- ▶ Championnat de France quadrette

COMPÉTITIONS RÉGIONALES

Certains comités régionaux organisent des concours de boules et/ou de pétanque.

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/boules-petanque



© G.Picout



BOWLING SOURD

DEAFLYMPICS

En loisir, la pratique du bowling est ouverte à tous les types de handicaps. La fédération organise la pratique en compétition uniquement pour les personnes sourdes et malentendantes. Des épreuves sont organisées en individuel ou par équipe.

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnat de France Individuel
- ▶ Championnat de France Doublette
- ▶ Championnat de France Team
- ▶ Championnat de France Vétérans (individuel et doublette)
- ▶ Coupe de France
- ▶ Open national de bowling (découverte de la compétition)

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/bowling-sourds

CÉCIFOOT

PARALYMPIQUES

Grâce aux adaptations qu'il propose (ballon sonore, limite de terrains, etc.), le cécifoot offre la possibilité aux sportifs malvoyants et non-voyants de pratiquer le football en toute sécurité.

Outre la stratégie du jeu d'équipe, ce sport permet de développer l'orientation spatiale ainsi que la perception auditive et visuelle. Jusqu'au niveau national, les joueurs voyants peuvent intégrer les équipes. Au niveau international, seul le gardien de but sera voyant.

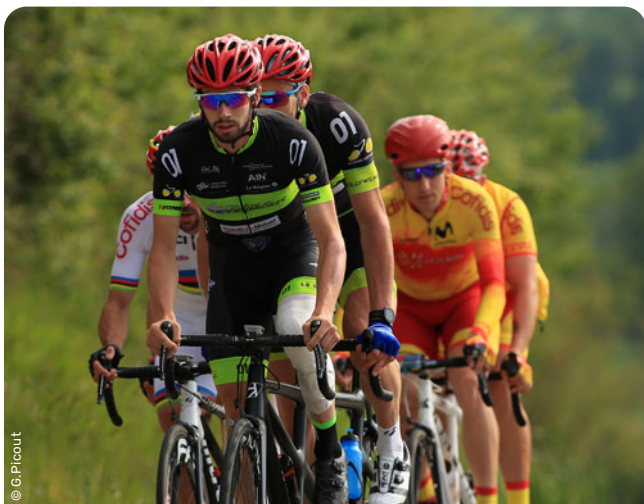
COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnat de France B1 (non-voyants)
 - Phase qualificative avec 2 poules : Nord et Sud
 - Phase finale : Poule Élite Nationale et Poule Challenge National
- ▶ Championnat de France B2-B3 (malvoyants)
- ▶ Coupe de France B1 et B2-B3

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/cecifoot





CYCLISME

PARALYMPIQUES DEAFLYMPICS

Le cyclisme handisport permet la pratique du cyclisme à une grande majorité des sportifs en situation de handicap grâce à des cycles adaptés.

- ▶ **le cyclisme solo** : vélo classique à deux roues, pour les sportifs sourds ou avec un degré de handicap léger
- ▶ **le tricycle** : particulièrement utilisé par les sportifs paralysés cérébraux ne pouvant évoluer sur un vélo classique
- ▶ **le handbike** : vélo à propulsion manuelle qui permet la pratique par les sportifs atteints au niveau des membres inférieurs
- ▶ **le tandem** rend la pratique possible aux déficients visuels accompagnés d'un guide (pilote).

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnats de France Course en ligne et contre-la-montre : cyclisme solo, tandems, handbikes, tricycles, sourds
- ▶ Championnats de France sur piste : cyclisme solo, tandems, sourds
- ▶ Coupe de France sur route : cyclisme solo, tandems, handbikes, tricycles, sourds / 12 épreuves labélisées
- ▶ Coupe de France sur piste : cyclisme solo, tandems, sourds

COMPÉTITIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

- ▶ Des compétitions sont régulièrement organisées en France lors des épreuves FFC avec un classement pour les compétiteurs handisport.
- ▶ Possibilité de participer à des compétitions FFC avec la licence FFC ou des compétitions FSGT ou UFOLEP avec une licence FFH en fonction des régions et des départements.

EN SAVOIR PLUS
www.handisport.org/cyclisme

DÉVELOPPÉ-COUCHÉ MUSCULATION

PARALYMPIQUES

La pratique des sports de force est accessible à tous les handicaps dans une grande diversité de forme : exercices de musculation, développé-couché, haltérophilie, crossfit...

Elle peut répondre à plusieurs objectifs individuels : entretien du capital santé et musculaire, renforcement musculaire, performance... En compétition, seul le développé-couché, discipline paralympique, est organisé par la Fédération.

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnat de France individuel (masculin et féminin) et par équipes
- ▶ Coupe de France des clubs

COMPÉTITIONS RÉGIONALES

- ▶ Certaines régions organisent des championnats ou challenges régionaux (jeunes ou seniors).

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/developpe-couche





© G. Picout

ESCRIME

PARALYMPIQUES

L'escrime handisport est une discipline mixte qui, en compétition pour les personnes en situation de handicap moteur, se pratique en fauteuil au fleuret, à l'épée et au sabre. Un fauteuil spécifique est placé sur un appareil de fixation appelé handifix.

La pratique de l'escrime handisport en compétition est également ouverte aux escrimeurs déficients visuels à l'épée.

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnat de France Individuel N1 Groupes A et B
- ▶ Championnat de France Individuel N2 Groupes A et B
- ▶ Championnat de France Individuel DV
- ▶ Circuit national individuel open
- ▶ Coupe de France par équipe des régions

COMPÉTITIONS RÉGIONALES

- ▶ Certaines régions organisent des championnats ou challenges régionaux (jeunes ou seniors)

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/escrime

FOOTBALL SOURD

DEAFLYMPICS

La pratique du football pour les sportifs sourds est similaire au football valide. Au niveau national, le football sourds est très pratiqué. Les compétitions, masculines et féminines, ont lieu en extérieur en football à 11 et en salle sur le modèle du futsal en 5 contre 5.

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnats de France Foot à 11, en deux divisions :
 - Première division
 - Deuxième division, deux poules interrégionales
- ▶ Coupe de France masculine Foot à 11
- ▶ Championnats de France de futsal masculin, en deux divisions :
 - Première division
 - Deuxième division, trois poules interrégionales
- ▶ Championnat de France de futsal féminin
- ▶ Coupe de France de futsal féminin
- ▶ Coupe de Rubens futsal masculin
- ▶ Challenge vétérans foot à 7 (plus de 35 ans)

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/football-sourds



© F. Pervillé



FOOT FAUTEUIL ÉLECTRIQUE

Le foot fauteuil électrique est un sport collectif qui se pratique exclusivement en fauteuil électrique, équipé d'un pare-chocs avant pour assurer la sécurité du sportif et permettre de botter le ballon. Il reprend les grands principes du football valide : collectif, défense, attaque, passe, but...

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnats de France :
 - Division 1
 - Division 2
 - Division 3
 - Nationale : poules inter-régionales + phase finale
- ▶ Coupe de France : poules régionales puis phase finale

COMPÉTITIONS RÉGIONALES

Certaines régions organisent des championnats ou challenges régionaux (jeunes ou seniors).

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/foot-fauteuil-electrique

FUTSAL

La FFH organise le football pour les sportifs en situation de handicap moteur debout dans une pratique en salle sur le modèle du futsal chez les valides, avec quelques adaptations garantissant la sécurité des pratiquants. Il se joue à cinq joueurs (quatre joueurs de champ et un gardien de but).

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnat de France Groupe A (classes 1 et 2)
- ▶ Championnat de France Groupe B (classes 1 à 4)
- ▶ Coupe de France Seniors
- ▶ Coupe de France Jeunes

COMPÉTITIONS RÉGIONALES

- ▶ Certaines régions organisent des championnats ou challenges régionaux, jeunes ou seniors.

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/futsal



GOALBALL

PARALYMPIQUES

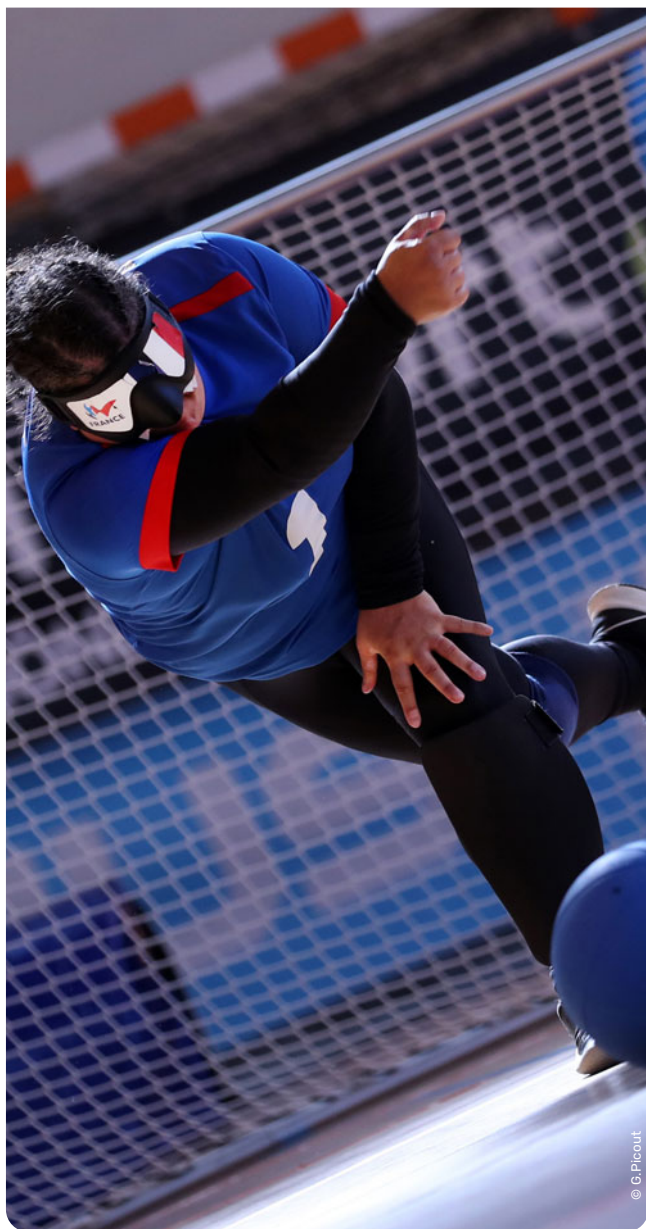
Le goalball est un sport collectif d'opposition destiné aux personnes déficientes visuelles et, en France, ouvert aux valides. L'objectif est de marquer un but à l'adversaire en lançant un ballon sonore à la main au ras du sol ou avec des rebonds en respectant les règles. Chaque équipe est composée de trois joueurs qui sont en alternance attaquants puis défenseurs.

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnat de France Masculin (2 divisions)
- ▶ Championnats de France Féminin
- ▶ Coupe de France Masculine et Féminine

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/goalball



NATATION

PARALYMPIQUES

DEAFLYMPICS

La pratique est accessible à tous types de handicaps physiques et sensoriels. L'approche pédagogique proposée par la FFHandisport permet dans un premier temps aux licenciés d'apprendre à nager avec un objectif d'autonomie. Ce "savoir-nager" pourra, entre autres, orienter vers une pratique loisir ou compétitive dans le but de parfaire son apprentissage des différentes nages. Une ouverture à toutes sortes d'activités nautiques sera également possible.

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnat de France 25 mètres (épreuves combinées)
- ▶ Championnat de France 50 mètres

COMPÉTITIONS INTERRÉGIONALES

- ▶ Championnat interrégional 50 mètres, zone ouest
- ▶ Championnat interrégional 50 mètres, zone est

COMPÉTITIONS RÉGIONALES

- ▶ Challenges Natation Course : 3 CNC par régions répartis sur l'ensemble de la saison

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/natation

“LE PAPI-
LLO
LLON
C’EST DEVENU ”
MON TRUC.”



**BOSSE AVEC
DES GENS QUI TE
COMPRENENT**

REJOINS-NOUS SUR [@DECATHLONTALENT](#)   
ET RECRUTEMENT. [DECATHLON.FR](#)

DECATHLON

LA NAGE PAPILLON : Un style de nage où les bras sont ramenés en avant par dessus la surface de l'eau. Ça va faire des vagues !

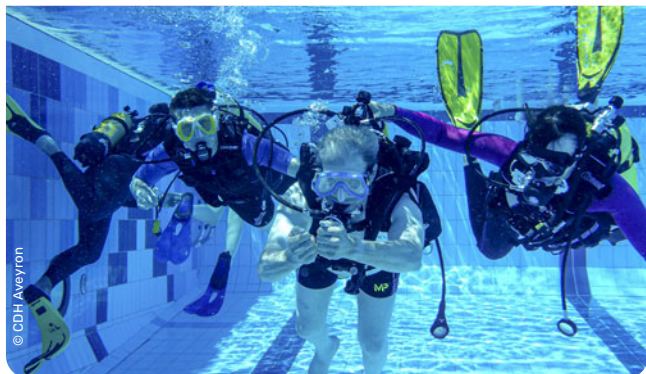
PLONGÉE SUBAQUATIQUE

Grâce à la FFHandisport, le code du sport permet à la plupart des personnes en situation de handicap physique et/ou sensoriel de pratiquer la plongée dans un cadre d'évolution clairement défini et sécurisant.

- ▶ En piscine, ou en milieu naturel, la progression dans le cursus "Handisub" s'effectue dans des zones de profondeurs adaptées aux aptitudes fonctionnelles et aux compétences du plongeur pouvant atteindre 40 mètres.
- ▶ Le médecin détermine les éventuelles contre indications (troubles ORL ou cardio respiratoires, épilepsie majeure, certains traitements...) et l'encadrant définit la pratique adaptée à chaque plongeur.
- ▶ La micro pesanteur dans le milieu aquatique permet d'effectuer des mouvements parfois difficiles à exécuter hors de l'eau. L'optimisation du matériel et la pratique rend la plongée accessible au plus grand nombre, notamment aux personnes les moins autonomes.
- ▶ **La pratique en piscine** se prête parfaitement à l'initiation et permet de se familiariser avec le milieu aquatique ainsi que le matériel et les signes de communication en vue des plongées en milieu naturel.
- ▶ **En milieu naturel**, la plongée subaquatique est sublimée par la découverte de l'incomparable spectacle des fonds marins, et ce jusqu'à 40 m de profondeur selon le niveau de compétence du plongeur.
- ▶ La plongée loisir n'est pas une activité compétitive et toute personne disposant d'un certificat de non contre-indication peut accéder à la pratique.
- ▶ En fonction de leurs capacités fonctionnelles et de leur formation, les plongeurs peuvent valider les brevets Handisub PESH 6 mètres, 12 m, 20 m et 40 m, édités par la FFESSM dans le cadre du partenariat interfédéral.

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/plongee



RANDONNÉE ET FAUTEUIL TOUT TERRAIN

La randonnée se décline sous différentes formes suivant le relief, le type de handicap et les possibilités de chacun(e), avec pour objectif de rendre la personne actrice de son déplacement.

À PIED & EN RAQUETTES

- ▶ **Personne pouvant pratiquer debout** : aide à la locomotion (prothèse, bâton de randonnée...).
- ▶ **Déficient visuel** : un guide précède et oriente le randonneur grâce à son sac relié avec une cordelette ou équipé d'une clochette. Il peut également se munir d'un bâton de randonnée.
- ▶ **Déficient auditif** : utilisation du matériel usuel du randonneur, mais aussi de quoi écrire et dessiner.

JOËLETTE & PULKA

- ▶ **Personne ayant un handicap au niveau des membres inférieurs** empêchant une marche aisée. La joëlette, du nom de son inventeur, est un fauteuil mono roue tout terrain tracté par deux accompagnateurs.

FAUTEUIL TOUT TERRAIN

- ▶ **Personne handicapée possédant un minimum de préhension manuelle.** Le niveau de lésion conditionnera le choix du fauteuil, avec possibilités d'adaptations du matériel de base.
- ▶ Cet engin de descente se caractérise par sa stabilité, sa puissance de freinage et son système de pilotage. Le recours à une aide extérieure pour les montées est indispensable, qu'elle soit mécanique, animale ou humaine.

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/randonnee

Joëlette and Co
by Ferriol-Matrat

**LE SPORT NATURE
POUR TOUS**





SARBACANE

Sport de visée individuel ou par équipe, l'objectif est de propulser un projectile sur une cible verticale en soufflant dans une sarbacane.

L'intérêt de la sarbacane réside dans la combinaison du contrôle du souffle, de la maîtrise et de la stabilité de la concentration.

La pratique est ouverte à tous les handicaps moteurs, ainsi qu'aux sportifs sourds et mal-voyants. Elle est particulièrement adaptée aux personnes les plus lourdement handicapées.

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnat de France Jeunes (potence et sans potence)
- ▶ Championnat de France Seniors (potence et sans potence)

COMPÉTITIONS RÉGIONALES

- ▶ Challenges CNS (Circuit National de Sarbacane) : plusieurs clubs et comités organisent des compétitions labélisées CNS, intégrant le circuit de qualification pour les championnats de France. Quel que soit le positionnement géographique de ces compétitions, elles sont ouvertes à tous les licenciés FFH.

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/sarbacane

RUGBY FAUTEUIL

PARALYMPIQUES

Sport collectif mixte d'opposition, le rugby fauteuil se pratique avec un fauteuil manuel spécifique. En compétition, seuls les athlètes atteints d'un handicap touchant les quatre membres sont admis.

Cette discipline peut être pratiquée en loisir par des personnes ayant uniquement une déficience des membres supérieurs et n'ayant pas besoin d'un fauteuil roulant pour se déplacer.

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnats de France en 3 divisions : Nationales I, II et III
- ▶ Coupe de France
- ▶ Tournoi national Rugby Fauteuil Five

COMPÉTITIONS RÉGIONALES

- ▶ Certaines régions organisent des tournois loisirs

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/rugby-fauteuil



TOUS NÉS POUR ATTEINDRE LES SOMMETS

Société Générale est fière
d'accompagner la Fédération
Française Handisport
et ses athlètes dans leur quête
de victoires depuis 2003.

Suivez-nous sur
[@TousHandisport](#)



Jonathan Hivernat,
Capitaine de l'Équipe de France
de Rugby Fauteuil

**C'EST VOUS
L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**



SHOWDOWN

Le showdown est un sport individuel d'opposition (attaque/défense), destiné aux sportifs déficients visuels, reprenant les principes du air hockey et du tennis de table.

Le principe du jeu est de servir puis de poursuivre l'échange en renvoyant une balle sonore à l'aide d'une raquette pour marquer un but, si l'adversaire ne l'arrête pas avec son gant ou sa raquette.

Le port d'un masque opaque étant obligatoire lors de la pratique, la discipline est ouverte également aux personnes valides. La pratique doit se faire dans un cadre très silencieux afin que le pratiquant puisse percevoir le plus d'informations possible quant aux déplacements de son adversaire et de la balle.

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnat de France D1 Masculin et Féminin
- ▶ Championnat de France D2 et D3 Masculin

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/showdown



SKI ALPIN

PARALYMPIQUES

DEAFLYMPICS

En compétition ou en loisir, le ski alpin permet de s'adonner au plaisir de la glisse et de goûter aux sensations qu'elle procure. De nombreuses stations sont dotées d'infrastructures et de matériels spécialisés pour accueillir tous types de handicap dans des conditions de sécurité et de confort adaptées à la pratique.

Le ski alpin peut être pratiqué par les personnes aveugles ou mal-voyantes, handicapées debout ou assises, sourdes ou mal entendant. Le ski alpin se pratique en intégration avec les valides dans le cadre du ski loisir.

- ▶ **Ski assis, pratique autonome** : matériel destiné aux personnes handicapées des membres inférieurs ayant un bon usage du tronc
- ▶ **Ski assis, pratique accompagnée** : matériel destiné aux personnes handicapées ne pouvant pas skier de manière autonome
- ▶ **Ski debout, déficient visuel** : un guide précède le skieur et l'informe oralement des trajectoires à emprunter
- ▶ **Ski debout, autres handicaps (amputé, hémiplegie, paralysie cérébrale...)** : prothèses, skis solidarisisés ou de longueur adaptée, stabilos pour les unijambistes sont autant d'adaptations possibles pour cette pratique.

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Coupe de France : circuit de 4 à 6 étapes, qualificatives pour les Championnats de France
- ▶ Championnat de France : 3 à 4 épreuves en fonction des sites de compétitions et des conditions d'enneigement : Skicross, Super-Géant, Géant, Slalom.

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/ski-alpin

SKI NORDIQUE

PARALYMPIQUES DEAFLYMPICS

Le ski nordique offre des sensations de glisse et de plaisir de nature. Il permet notamment d'acquérir de nouvelles habilités motrices et cardio-vasculaires.

Le ski nordique handisport regroupe deux disciplines : le ski de fond et le biathlon. En skating ou en pas alternatif pour le pratiquant debout, le skieur assis, quant à lui, évoluera en "luge nordique".

SKI DE FOND

- ▶ **Luge nordique** : concerne les personnes paraplégiques, tétraplégiques et assimilées. Adapté à la morphologie, le skieur est assis dans un siège monté sur 2 skis. Il se déplace à la seule force de ses bras, à l'aide de 2 bâtons.
- ▶ **Ski debout** : concerne les personnes amputées, IMC et assimilées, déficientes visuelles et auditives. La pratique et le matériel utilisé sont similaires aux personnes valides. Si ce n'est l'appareillage des skieurs amputés d'un membre inférieur, qui peut être spécifique à la pratique du ski nordique. La pratique du ski de fond pour les personnes porteuses de déficiences visuelles est conduite par un guide.

BIATHLON

Concerne tous les types de handicap cités ci-dessus. Le skieur réalise un parcours, sur lequel sont installés plusieurs stands de tirs. À l'aide d'une carabine à air comprimé, il tire sur une cible mécanique distante de 10m. Le tir des skieurs déficients visuels s'effectue grâce à un système laser.

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Circuit national de 3 étapes : certaines épreuves populaires de longue distance (transjurassienne, savoyarde, foulée blanche) font aussi partie du calendrier national. Elles sont qualificatives pour les Championnats de France.
- ▶ Championnat de France : épreuves de biathlon et de ski de fond

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/ski-nordique



© L.Percival

SNOWBOARD

PARALYMPIQUES DEAFLYMPICS

Le snowboard fait partie des sports avec une orientation plus ludique et "fun" recherchée notamment par les jeunes sportifs.

Le snowboard est ouvert en compétition à tous les handicaps debout. Deux épreuves existent en compétition, au niveau national et international :

- ▶ **Snowboard cross** : parcours variés avec bosses, modules et virages relevés.
- ▶ **Banked slalom** : parcours avec virages relevés

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Coupe de France : circuit de 3 à 4 étapes, qualificatives pour les Championnats de France
- ▶ Championnat de France : épreuves de Snowboard Cross ou BankedSlalom

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/snowboard

TENNIS DE TABLE

PARALYMPIQUES **DEAFLYMPICS**

Ce sport d'opposition de raquette individuel ou en double est accessible à toutes les formes de handicap physique, debout ou en fauteuil, et auditif.

Seuls la déficience visuelle et le grand handicap limitent la pratique. Le tennis de table handisport nécessite très peu d'adaptation matérielle.

La progression est à adapter suivant les possibilités de chacun : tétraplégie, paraplégie, paralysie cérébrale, petite taille, amputation, malformation, maladie évolutive, surdité...

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnat de France Elite par classe
- ▶ Championnat de France Jeunes / Vétérans
- ▶ Championnat de France par équipe
- ▶ Championnat de France multi catégories
- ▶ Critérium Fédéral : 4 niveaux de pratique, organisés en zones interrégionales et régionales

COMPÉTITIONS RÉGIONALES

Des compétitions régionales peuvent être mise en place.

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/tennis-de-table



TORBALL

Cousin du goalball, le torball est également un sport collectif d'opposition destiné aux personnes déficientes visuelles et, en France, ouvert aux valides.

L'objectif est de marquer un but à l'adversaire en lançant un ballon sonore à la main au ras du sol sans rebond en respectant les règles. Chaque équipe est composée de trois joueurs qui sont en alternance attaquants puis défenseurs.

COMPÉTITIONS NATIONALES

- ▶ Championnat de France masculin : 4 divisions
- ▶ Championnat de France féminin : 1 division
- ▶ Coupe de France masculine et féminine
- ▶ Critérium national des jeunes déficients visuels : moins de 20 ans

EN SAVOIR PLUS

www.handisport.org/torball

Tween
mieux vivre actif



Spécialiste du fauteuil roulant
actif et sportif sur mesure



Prise de mesures
sur toute la France



Vos pièces détachées livrées sous 24h*
*sous réserve de stock disponible

Commande et paiement en ligne sur :

www.tween-europe.com

@ : contact@tween-europe.com

☎ : 02 47 42 03 65

Suivez notre actualité sur  et 

Tween
mieux vivre actif



Liges, comités et clubs handisport peuvent organiser des actions et événements dans tous les sports.

SPORTS ORGANISÉS & FÉDÉRATIONS DÉLÉGATAIRES

Les comités régionaux et départementaux handisport, ainsi que les clubs affiliés, peuvent poursuivre les actions en place dans les tous les sports, dans une dynamique de développement de la pratique sous toutes ses formes, formation, sport loisir, santé, bien-être et toute forme de confrontation (à l'exception des compétitions avec délivrance de titre).

- ▶ Les clubs et associations proposant une ou plusieurs disciplines non organisées par la Fédération Française Handisport peuvent toujours s'affilier à celle-ci **en bénéficiant des mêmes services, formations et organisations** proposées par la FFH.
 - ▶ Ces clubs sont **éligibles aux mêmes dispositifs fédéraux** : aides financières (DVT), labellisation...
 - ▶ Les associations multisport proposant des disciplines non organisées par la FFH **restent couvertes par la licence loisir**. Les clubs peuvent accueillir et former les sportifs de ces disciplines.
- ▶ Les clubs affiliés à la FFHandisport peuvent organiser des événements et compétitions régionales ou nationales, à l'exception des championnats de France, **dans tous les sports.**
 - ▶ **Exemples de manifestations** : Open de tennis handisport, Challenge national de tir à l'arc, Raid en canoë-kayak, Tournoi jeunes de judo, Concours de dressage équestre...



PLUS DE 50 SPORTS PROPOSÉS

Les clubs affiliés à la Fédération Française Handisport ainsi que ses comités régionaux ou départementaux proposent plus de 50 sports à leurs adhérents de façon régulière ou ponctuelle.

LES PRINCIPAUX SPORTS PROPOSÉS PAR LES STRUCTURES AFFILIÉES :

- ▶ Aïkido
- ▶ Aquagym
- ▶ Aviron
- ▶ Badminton
- ▶ Baseball
- ▶ Bowling
- ▶ Boxe
- ▶ Char à voile
- ▶ Course d'orientation
- ▶ Curling fauteuil
- ▶ Danse
- ▶ Équitation
- ▶ Escalade
- ▶ Fléchette pendulaire
- ▶ Football amputés et football paralysés cérébraux
- ▶ Golf
- ▶ Gymnastique
- ▶ Handball fauteuil
- ▶ Hockey sur glace
- ▶ Judo
- ▶ Karaté
- ▶ Karting
- ▶ Marche nordique
- ▶ Musculation
- ▶ Parachutisme
- ▶ Patinage
- ▶ Pêche
- ▶ Roller
- ▶ Rugby XIII
- ▶ Ski nautique
- ▶ Surf
- ▶ Taekwondo
- ▶ Tennis
- ▶ Tir sportif
- ▶ Trampoline
- ▶ Triathlon
- ▶ Voile
- ▶ Vol en planeur
- ▶ Vol libre
- ▶ Volley-ball





LES SPORTS DE NATURE ET LE PROGRAMME HIGH FIVE

High Five, c'est le programme de développement des sports de nature de la Fédération Française Handisport. Intéresser, attirer, fidéliser sont les maîtres mots de la démarche.

Une richesse des sports de nature est la possibilité de changer de support, de milieu, en ayant développé des compétences transversales permettant de pratiquer en quatre saisons !

La progression s'organise et pourra se construire autour d'un projet partagé entre le sportif, son groupe et l'encadrement. Cette progression sera favorisée par l'organisation d'une pratique régulière.

Une autre est que l'on peut développer son autonomie même en étant dépendant... Le sportif en situation de handicap peut piloter sa pratique. Il pourra demander à faire certaines tâches à son accompagnant si son handicap l'y oblige.

Enfin, des matériels spécifiques ont été développés et permettent le déplacement en milieu naturel pour tous.

Le programme High Five

Pour favoriser le développement des sports de nature, High Five propose une organisation autour de cycles de séances. L'offre se structure sur 5 temps, comme les doigts de la main :

ÉVOLUTIONS

Séances de progression au sein d'un cycle de pratique, elles favorisent les acquisitions, le développement des compétences et capacités. La pratique physique régulière vise également l'amélioration et le maintien de sa santé.

ESCAPADE

Journée de découverte, d'initiation. C'est le moment de rencontre avec la pratique et d'échange autour du projet sportif personnel. L'orientation se fera vers un objectif co-choisi.

ÉVASION

Séances ou séjours de fin de cycle. Accomplissement, défi personnel ou en groupe dans le milieu naturel.

EXPE'

Séances ou séjours de fin de cycle. Accomplissement, performance individuelle dans une discipline.

RÉVÉLATION

Une séance annexe à un cycle principal. Elle est organisée sur une activité fun et innovante. C'est l'occasion pour le sportif de tester autre chose.

En savoir plus sur le programme High Five :
www.handisport.org/high-five



LE CIRCUIT DES RAIDS EDF ADN TOUR HANDISPORT

L'EDF ADN TOUR HANDISPORT repose sur trois principes forts : l'**Accès** pour tous à toutes les pratiques, le **Défi** personnel ou collectif pour le plaisir ou la compétition et la **Nature**, théâtre exceptionnel pour une pratique respectueuse et épanouissante.

Accès, Défi, Nature, le concept ADN

Sur deux ou trois journées, chaque rendez-vous du circuit de l'EDF ADN TOUR HANDISPORT propose au moins trois activités de sports de nature : accrobranche, canoë-kayak, course d'orientation, cross, cyclisme, équitation, laser run, orient'show, randonnée, tir à l'arc, tir de précision...

Dans une perspective de développement de la pratique régulière des sports de nature, ces activités sont proposées tout au long de l'année dans les différentes associations affiliées à la Fédération Française Handisport et au sein de ses comités territoriaux.

Elles sont encadrées par des spécialistes, maîtrisant l'accueil du public en situation de handicap et dans le respect des règles de sécurité, spécifiques à chaque discipline.

La tournée EDF ADN Tour en bref

- ▶ Premier circuit de raids multisports handisport en France
- ▶ Organisé par la Fédération Française Handisport et ses comités territoriaux
- ▶ Soutenu par EDF, partenaire majeur et les partenaires privés et institutionnels de chaque étape
- ▶ Des environnements variés et exceptionnels : campagne, mer, montagne, lac, marais
- ▶ Trois fondamentaux : l'Accès pour tous, le Défi personnel ou collectif, la Nature

- ▶ Des expériences sportives et ludiques : trois sports de pleine nature minimum proposés par étape
- ▶ Des étapes ouvertes à la pratique partagée, handi-valide et favorisant les expériences en famille
- ▶ Plus d'une quinzaine de pratiques sportives proposées sur l'ensemble de la tournée
- ▶ Un circuit renouvelé régulièrement

En savoir plus sur le circuit des raids :
www.edfadntour-handisport.org



LES JEUNES : PLAISIR, PROGRÈS, PERFORMANCE

Le programme Jeunes Handisport articule son offre sportive autour de trois secteurs répondant à trois notions essentielles pour satisfaire les besoins de chaque jeune en situation de handicap moteur ou sensoriel, quels que soient ses attentes et ses objectifs. Ces trois secteurs proposent des événements sportifs et dispositifs d'accompagnement pour une offre sportive diversifiée, qui répondra aux besoins de chacun.



PLAISIR



PROGRÈS



PERFORMANCE

SECTEUR PLAISIR

La fédération et ses comités développent au sein de ce secteur Plaisir des dispositifs et offres de pratique 100% loisir. **L'animation, la découverte sportive et l'apprentissage y sont les maîtres-mots.** Les actions menées dans ce secteur répondent avant tout à un objectif de recrutement et de fidélisation des jeunes.

- ▶ Journées découverte / initiation
- ▶ Journées Pass'à l'eau
- ▶ Journées Handi Kids Tennis de table
- ▶ École handisport
- ▶ Séjours sportifs
- ▶ Week-ends Oxy'Jeunes
- ▶ Mallette pédagogique
- ▶ Collaborations sport scolaire
- ▶ PEP'S : Handisport en établissement

SECTEUR PROGRÈS

Le secteur Progrès introduit la pratique compétitive dans la vie sportive du jeune. Il cherche à donner au jeune le goût du sport en compétition et l'envie de progresser dans une ou plusieurs disciplines. Les actions menées dans ce secteur répondent également à un objectif de détection pour la fédération.

- ▶ Jeux Nationaux et Régionaux de l'Avenir
- ▶ Critériums Nationaux Déficiants Visuels
- ▶ Meeting national des Jeunes sourds
- ▶ Stages national et régionaux Jeunes à Potentiels
- ▶ Challenges National et Régionaux des Jeunes Athlètes
- ▶ École Handisport
- ▶ Challenges et critériums

SECTEUR PERFORMANCE

Le secteur Performance développe une offre de pratique tournée vers les jeunes qui placent la compétition unisport et le perfectionnement au cœur de leur projet sportif. **On cherche ici à accompagner les jeunes vers la performance sportive, la pratique compétitive régulière, et à former l'élite française de demain.**

- ▶ Stage de perfectionnement
- ▶ Stages collectifs espoirs
- ▶ Le Pôle National Jeunes
- ▶ Championnats régionaux et départementaux
- ▶ Championnats de France Jeunes
- ▶ Équipes Régionales U23 Basket
- ▶ Jeux Européens Paralympiques de la Jeunesse



FOCUS

Les Écoles Multisport

L'école multisport est la porte d'entrée du jeune sportif dans le mouvement handisport. Elle lui permet de découvrir plusieurs disciplines, d'affiner son choix, de faire ses premiers pas compétitifs pour ensuite continuer sa pratique et progresser au sein d'un club handisport de sa discipline favorite. L'école multisport doit servir de tremplin vers la pratique régulière en club handisport. Pour connaître les écoles multisport dans votre région, contactez votre comité départemental ou régional handisport.

Les Jeux de l'Avenir

Les Jeux de l'Avenir, c'est un événement multisports et multi-handicaps, l'essence du mouvement Handisport. Ils permettent à des jeunes initiés de faire leurs premiers pas dans un cadre compétitif, ludique et d'affiner leur choix de discipline. Ils sont ouverts aux jeunes licenciés handisport de moins de 18 ans quel que soit leur handicap. Les Jeux de l'Avenir se déclinent en une édition régionale, organisée tous les ans par les comités régionaux handisport et une édition nationale organisée tous les deux ans, réunissant environ 400 jeunes de métropole et outre-mer. handisport.org/les-jeux-de-lavenir-handisport

Les Stages Jeunes à Potentiel

Les stages "JAP" proposent aux jeunes participants un programme intensif de séances d'entraînement dans plusieurs disciplines sur un court séjour (3 à 5 jours). Les objectifs seront, pour certains, de consolider, voire de valider leur projet sportif. Pour d'autres, de découvrir des sports et de se familiariser avec l'approche compétitive. Mais aussi de vivre au quotidien avec d'autres jeunes en situation de handicap et de partager une expérience handisport unique.

LES JEUNES EN CHIFFRES

- ▶ Plus de 20 sports à pratiquer
- ▶ 5 400 pratiquants dont 1200 compétiteurs
- ▶ 700 clubs accueillent des moins de 20 ans

Des stages "JAP" sont organisés tous les ans dans chaque région. L'édition nationale, organisée chaque année aux vacances de la Toussaint, regroupe une centaine de jeunes, sélectionnés après leur passage à l'échelon régional. handisport.org/les-stages-jeunes-a-potentiels

Les compétitions Jeunes

Plusieurs disciplines développées par la Fédération Française Handisport mettent en place des championnats ou coupes officielles dans les catégories Jeunes. Selon les sports, ces compétitions peuvent être accessibles sur inscription libre, sur qualification, ou sur sélection. Les catégories d'âge et les types de licences autorisés sont variables d'une discipline à l'autre. handisport.org/les-compétitions-officielles-pour-les-jeunes

Sport scolaire & Handisport

La Fédération Française Handisport a signé des conventions avec différentes fédérations sportives scolaires et les rencontre régulièrement dans le cadre de commissions mixtes nationales ou de réunions de travail : USEP, UNSS, UGSEL, FFSU.

Vos référents jeunes régionaux

Les Référents Jeunes œuvrent au sein des comités ou des commissions sportives. N'hésitez pas à les contacter : handisport.org/referents-regionaux

Contact national

jeunes@handisport.org



© O. James

LE HANDISPORT-SANTÉ

Conséquences de notre mode de vie actuel, la sédentarité et le manque d'exercice ont des conséquences néfastes sur notre santé, à tel point que la lutte contre l'inactivité constitue un véritable enjeu de santé publique. La pratique régulière d'une activité physique, même à intensité modérée, a toujours des effets bénéfiques. À travers le Handisport-Santé, la Fédération propose une pratique ayant pour objectif bien-être et maintien des capacités physiques.

LE CONCEPT

Le sport-santé est un concept fondé sur la gestion du capital santé de l'individu par l'activité physique.

C'est une approche différente du sport, qui devient un outil au service du capital santé de la personne, que ce soit dans le maintien ou le développement de celui-ci, dans le respect de son intégrité physique et psychologique.

Le sport-santé permet d'améliorer les capacités fonctionnelles, de réduire, de manière significative, les effets négatifs et la détérioration provoquées par le handicap, l'inactivité ou encore le vieillissement. Il tient compte à la fois :

- ▶ des pathologies
- ▶ de l'environnement de la pratique : en extérieur, en gymnase, dans l'eau, en hauteur...
- ▶ des indicateurs de santé : indice de masse corporelle, fréquence cardiaque, tour de taille, essoufflement, nombre de pas par jour, VO2 max...

PUBLIC CIBLÉ

Le Handisport-Santé est accessible aux personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel, ainsi qu'aux personnes porteuses d'une maladie chronique. Il est ouvert à toutes les personnes souhaitant pratiquer une activité physique régulière en toute sécurité, à son rythme et en fonction de ses besoins afin de se sentir mieux dans sa tête, dans son corps et dans sa vie.

CONSTAT

Nombre de personnes en situation de handicap ne pratiquent pas d'activité physique. Soit parce que l'offre de pratique ne correspond pas à leurs besoins ou à leurs envies, soit parce qu'elles considèrent être trop âgées ou trop handicapées pour poursuivre.

OBJECTIFS

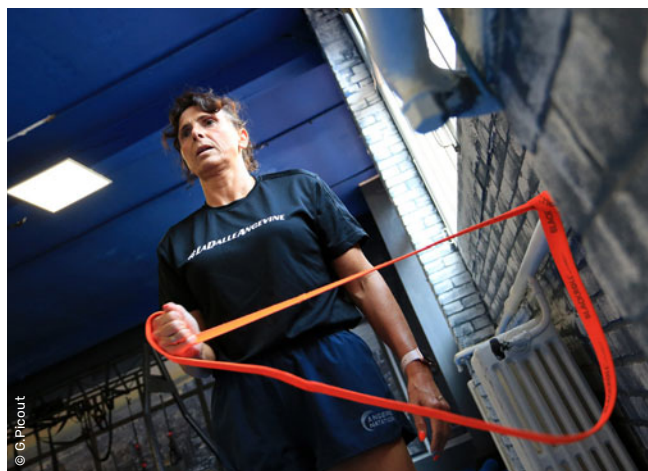
- ▶ Travailler les 5 capacités fondamentales : cardio respiratoire, force, souplesse, équilibre, coordination
- ▶ Installer une pratique régulière et durable
- ▶ S'orienter, pour celles et ceux qui le peuvent et le souhaitent, vers une pratique en club

TROIS PROGRAMMES

- ▶ **Handi'Form** accueille des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel souhaitant devenir un peu plus actif.
- ▶ **Handi'Santé** s'adresse à des publics porteurs d'une maladie chronique souhaitant bénéficier des apports positifs de l'activité physique.
- ▶ **Handi'Mouv** s'adresse au public des centres souhaitant retrouver un peu de dynamisme, de rencontres et d'échanges autour de l'activité physique. C'est avant tout l'aspect préventif qui est mis en avant.

LES CRITÈRES

- ▶ La mise en place de tests d'évaluation de la condition physique tout au long du programme
- ▶ Durée : 12 semaines
- ▶ Minimum : 2 séances hebdomadaires
- ▶ Les activités physiques proposées sont choisies en fonction de la motivation des pratiquants et des effets physiologiques attendus
- ▶ La recherche d'une autonomie croissante des personnes dans leur pratique par un apport de connaissances tout au long du programme
- ▶ Un programme passerelle visant à rejoindre une activité dans un club. La personne peut toutefois continuer sur des séances HandiSport-Santé.



QUI PEUT L'ENCADRER ?

- ▶ Toute personne formée au programme Handisport-Santé de la Fédération
- ▶ Prérequis pour suivre la formation : être titulaire d'un diplôme d'encadrement sportif fédéral, d'État ou de branche

LA FORMATION

- ▶ **Module 1 • Animateur HandiSport-Santé :** public en situation de handicap, sans maladie associée. Selon son projet, l'encadrant handisport peut s'arrêter à ce premier module.
- ▶ **Module 2 • Éducateur HandiSport-Santé :** public porteur de maladies chroniques ou d'une ALD associée, avec ou sans handicap. L'accès à ce module est soumis à la validation du premier.

COMMENT LE DÉVELOPPER EN RÉGIONS ?

PAR LA FORMATION

Les ligues handisport peuvent organiser des sessions de formation HandiSport-Santé.

Elles devront au préalable répondre aux critères définis par la commission nationale HandiSport-Santé. Ses intervenants devront être agréés par ladite commission et avoir suivi, au minimum, les formations fédérales.

PAR LA LABELLISATION

Il existe aujourd'hui deux labels reconnaissant l'activité HandiSport-Santé proposée par un club :

- ▶ **Le label Handi'Form :** encadré par un Animateur HandiSport-Santé, certifié niveau 1
- ▶ **Le label Handi'Santé :** encadré par un Éducateur HandiSport Santé certifié niveau 2

PAR LE RÉSEAU INSTITUTIONNEL

L'inscription du programme Handisport-Santé de la Fédération dans le Médicosport-Santé du CNOSEF ainsi que dans le Vidal est une marque de reconnaissance et de légitimité.

Idem pour l'intégration de nos structures labellisées HandiSport-Santé par les professionnels de santé, les Maisons Sport-Santé et les dispositifs locaux Sport-Santé.

Plus d'infos : handisport.org/handisport-sante

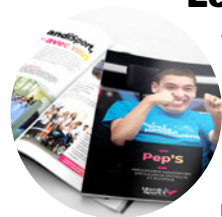




HANDISPORT EN ÉTABLISSEMENT, LE PROGRAMME PEP'S

Le mouvement Handisport et les établissements spécialisés partagent certaines valeurs et ont des objectifs communs : favoriser l'inclusion, l'éducation, et la santé pour les personnes en situation de handicap. La FFH a souhaité accompagner davantage le secteur médico-social dans la pratique sportive en proposant le programme PEP'S.

Le PEP'S, une boîte à outils



- ▶ Pour **faire connaître** le mouvement handisport aux professionnels des établissements spécialisés.
- ▶ Pour recevoir un **accompagnement** continu et personnalisé, en fonction du niveau de connaissance et du projet d'établissement.
- ▶ Pour **encadrer** progressivement des activités physiques, à partir de l'éducation physique adaptée vers les offres de pratique handisport de loisir, voire de compétition.

En savoir plus : handisport.org/peps

Domaines d'intervention

- ▶ **DÉCOUVERTE** : journée de sensibilisation aux multi activités, encadrement de cycles d'initiation de 3 à 24 séances.
- ▶ **FORMATION** : sensibilisation aux animations d'activités physiques adaptées, formations fédérales animateur multisport et sport santé, formation animateur fédéral boccia, formation d'État
- ▶ **PARTICIPATION** : journées loisirs multisports. Pour les jeunes : de l'initiation aux Jeux régionaux de l'avenir. Pour les adultes : les challenges et championnats locaux.

Les familles d'activités

- ▶ **Précision** : boccia, lancers, sarbacane, tir à l'arc
- ▶ **Motricité** : parcours moteurs, tennis de table, tricycle, activités aquatiques ou athlétiques...
- ▶ **Corporelles** : danse, zumba...
- ▶ **Pleine nature** : course d'orientation, randonnée

Partenariats avec le réseau handicap

La FFH mène des actions pour aller, chaque année, à la rencontre des personnes en situation de handicap, grâce aux engagements contractualisés avec le réseau national d'associations gestionnaires d'établissements médico-sociaux et associations de handicap.

LES ASSOCIATIONS À NOS CÔTÉS

- ▶ AFM Téléthon
- ▶ APAJH
- ▶ APF France Handicap
- ▶ UGECAM
- ▶ Paralysie Cérébrale France

Pour plus d'informations, consultez la page :

www.handisport.org/asso-gestion-etablissements





LES ACTIVITÉS DIGITALES, HANDISPORT S'INVITE CHEZ VOUS

Depuis le printemps 2020, en synergie avec l'offre clubs, la Fédération Française Handisport propose un programme d'activités digitales accessible pour tous ses licenciés. Chaque semaine durant la saison sportive, retrouvez via l'application Zoom, pilates sur chaise, cardio boxe, esport, danse contemporaine... Débutant, intermédiaire ou confirmé, les cours sont accessibles à tous, où que vous soyez avec pour mots d'ordre, bien-être, partage et convivialité !



Comment participer aux cours ?

VOUS ÊTES LICENCIÉ(E)

Vous pouvez accéder directement aux cours via votre espace licenciés : espace-licencies.handisport.org

- ▶ **Comment retrouver mes codes ?** Sur la page de connexion à mon espace licencié, je clique sur "Retrouver mes identifiants".
- ▶ **Où trouver les liens pour participer aux cours ?** Dans la rubrique "Bienvenue sur votre espace licencié".

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE LICENCIÉ(E)

- ▶ **Optez pour la licence handisport "Digitale Solo" :** vous pourrez ensuite vous connecter à votre espace licencié et vous inscrire aux cours.

À SAVOIR L'assurance de la licence handisport "Digitale Solo" ne couvre pas la pratique à domicile. **Le licencié est couvert par sa propre responsabilité civile, incluse dans son assurance habitation.**

COMMENT REJOINDRE LE COURS EN VISIO AVEC ZOOM ?

- ▶ Il vous suffira de saisir le mot de passe du cours auquel vous souhaitez participer dans la fenêtre de connexion de Zoom (code secret de la réunion).

IMPORTANT

- ▶ Certaines activités peuvent présenter une intensité relativement élevée sur le plan cardio. Pour votre sécurité, nous vous invitons à participer aux différents cours en présence d'une personne tierce pouvant intervenir si besoin.
- ▶ En participant aux différentes activités, vous vous engagez à ne pas filmer, photographier et reproduire les chorégraphies ou séances proposées.

Connectez-vous à votre espace licencié pour participer aux activités digitales : <https://espace-licencies.handisport.org>



LE SPORT DE HAUT NIVEAU

Les résultats obtenus aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2020 et Pékin 2022 se sont inscrits dans la continuité de la paralympiade précédente avec des sportifs qui ont brillé en 2021 au Pays du Soleil Levant puis en 2022 sur les pistes de Chine : 41 médailles dont 7 titres à Tokyo, 12 médailles dont 7 titres à Pékin. Une expression de la haute performance paralympique pour les collectifs Handisport, grâce à des sportifs talentueux ayant bénéficié d'un accompagnement de haute qualité, représentant quasi 50% des médailles olympiques et paralympiques françaises obtenues sur ces Jeux. handisport.org/performance

Pour autant, cette nette amélioration de la France Handisport sur les derniers Jeux paralympiques d'été et la confirmation de notre équipe sur les Jeux paralympiques d'hiver ne doit pas masquer les faiblesses ou améliorations à apporter à la politique sportive de haut niveau de la fédération pour les échéances Paris 2024, Los Angeles 2028 en sports d'été, et de Milan Cortina 2026 puis l'échéance paralympique de 2030 en sports d'hiver.



PAS & PES : 2 parcours stratégiques

Le nouveau **Projet de Performance Fédéral (PPF)**, proposé par la DTN, voté par le comité directeur fédéral du 17 juin 2022 puis validé par arrêté ministériel du 22 juin 2022 pour la Ministre et par délégation par le Directeur des Sports, a défini deux parcours stratégiques dans la gestion de la Performance :

LE PROGRAMME D'ACCESSION AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Concerne les comités, sportifs, cadres et structures investis dans l'accès au circuit compétitif, la détection et la formation du sportif. Cette phase doit être au cœur de la préoccupation des acteurs territoriaux du mouvement pour des performances élevées des équipes de France demain, à échéance 2028/2030.

LE PROGRAMME D'EXCELLENCE

Concerne quant à lui les acteurs et structures en lien avec les sportifs membres d'un collectif France. Les acteurs nationaux sont davantage responsabilisés sur cette phase d'accompagnement des sportifs mais les acteurs territoriaux peuvent/doivent également y trouver une place de choix.

**CRITÈRES D'ACCÈS AUX LISTES
MINISTÉRIELLES : www.bleushandisport.org**



© G. Picout

Accès au sport de haut niveau

- ▶ Cette orientation forte de la stratégie haut niveau fédérale a permis de valider sur la paralympiade écoulée les effets d'un dispositif de détection puis de formation du jeune sportif au sein de notre fédération. La politique de détection doit s'appuyer encore davantage sur un plan local, avec les clubs et les comités qui investissent sur cette priorité fédérale. Une orientation sportive individualisée est ensuite proposée à chaque sportif.

Orientations stratégiques

- ▶ Une exigence sportive.
- ▶ Un tutorat local ou national à mettre en place pour chaque sportif identifié dans le PPF.
- ▶ Un accompagnement de chaque cadre sur un parcours individualisé de formation.
- ▶ Des structures permanentes d'entraînement ou d'accueils réguliers de sportifs et des Collectifs France ou Relève.

Structures reconnues dans le cadre du Parcours de Performance Fédérale (PPF)

PÔLES FRANCE

- ▶ Pôle National Jeunes, CREPS Bordeaux Aquitaine : Athlétisme, Basket fauteuil, Tennis de Table
- ▶ INSEP Paris : Athlétisme
- ▶ Nouméa : Athlétisme



© T. Nguyen



© L. Penava



© G. Picout

Organisation internationale du sport de haut niveau paralympique

- ▶ La périodicité des rencontres internationales de référence reste variable selon le sport concerné, son histoire, ses rapports avec la fédération internationale olympique, ou encore la complexité et le coût de ses organisations.
- ▶ Certaines fédérations ou commissions internationales éprouvent toujours de réelles difficultés à garantir l'organisation annuelle d'une rencontre internationale de référence à l'échelle mondiale ou continentale, ce qui explique que les instances internationales publient souvent, tard dans la saison, le calendrier des compétitions.
- ▶ Dans certains sports (tennis de table, escrime, ski, cyclisme), la participation à un circuit mondial est une condition nécessaire à la qualification aux compétitions de référence. Compte tenu du nombre de sports et d'épreuves qualificatives concernées, les frais liés à ces rencontres sont souvent à la charge des athlètes ou des clubs.
- ▶ De plus, en fonction des sports et des types de rencontres, les épreuves et catégories ouvertes sont susceptibles d'évoluer, ce qui est perturbateur pour la gestion de la carrière du sportif (armes en escrime, épreuves et catégories en athlétisme).
- ▶ Enfin, le niveau de la concurrence peut encore varier significativement d'un sport à l'autre et d'une catégorie à l'autre. Aussi est-il toujours délicat de comparer, dans notre mouvement, deux résultats obtenus dans des sports, épreuves ou catégories de handicaps différents.

EN SAVOIR PLUS : www.bleushandisport.org

CONTACT : performance@handisport.org





**ENGAGÉ DEPUIS TOUJOURS
DANS LE SPORT FRANÇAIS,
LE COQ SPORTIF EST FIER
D'ACCOMPAGNER LES ATHLÈTES
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
HANDISPORT.**

**LEUR ÉTAT D'ESPRIT,
LEUR MOTIVATION ET LEUR
HISTOIRE NOUS INSPIRENT
AU QUOTIDIEN.**



SERVICE MÉDICO-SPORT PERFORMANCE

Il a pour objet de mettre en œuvre les dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection de la santé de ses licenciés, l'organisation de la surveillance sanitaire des sportifs de haut niveau et espoirs ainsi que la prévention et la lutte contre le dopage.

Champs d'action

Le Service Médico-Sport Performance œuvre afin que chaque sportif, quel que soit son niveau de performance, puisse évoluer en toute sécurité. Afin de protéger la santé des sportifs, elle agit à plusieurs niveaux :

- ▶ Assure le suivi réglementaire ministériel des sportifs de haut niveau
- ▶ Participe au développement de nouvelles activités physiques et sportives
- ▶ Participe aux colloques du CNOSF et aux congrès médicaux pour faire connaître les spécificités du handisport
- ▶ Mène une action de prévention et de lutte contre le dopage
- ▶ Authentifie le handicap et conseille sur le sport à pratiquer préférentiellement
- ▶ Forme des cadres sportifs et paramédicaux
- ▶ Organise l'encadrement sanitaire lors des grands événements sportifs
- ▶ Mène des études épidémiologiques afin de préciser différents aspects de la pratique handisport
- ▶ Statue sur les litiges se rapportant à l'ensemble de son champ de compétence (classification, handicap minimum, dopage...)

À SAVOIR Le Service Médico-Sport Performance peut être saisi pour tout sujet à caractère sanitaire par toute instance nationale régionale ou locale. Il est composé de professionnels des métiers de santé, licenciés à la FFH.

CONTACT : medical@handisport.org

Composition

LE MÉDECIN FÉDÉRAL NATIONAL

Docteur Frédéric Rusakiewicz : responsable de l'organisation de la médecine fédérale et chargé de la mise en œuvre de la politique sanitaire de la Fédération. Le médecin fédéral national travaille en collaboration avec la direction générale et la direction technique nationale. Il s'appuie sur les médecins des disciplines et les médecins des régions pour organiser le suivi médical des sportifs de haut niveau. Il organise la prise en charge sanitaire des grands événements et participe aux actions médico-techniques d'amélioration de la performance des athlètes.

LE MÉDECIN COORDONNATEUR DU HAUT NIVEAU

Il coordonne les examens dans le cadre de la surveillance médicale réglementaire des sportifs de haut niveau, espoirs et collectifs nationaux.

LE KINÉSITHÉRAPEUTE FÉDÉRAL NATIONAL

Vincent Ferring : organise et valorise le travail des kinésithérapeutes lors des stages préparatoires et des grandes manifestations et des déplacements des équipes de France à l'étranger.

LE MÉDECIN D'UNE DISCIPLINE SPORTIVE

Il assure la coordination de l'ensemble des acteurs médicaux et para-médicaux effectuant des soins auprès des membres de la discipline sportive lors des stages et des compétitions nationales ou internationales majeures. Il mène des actions de préventions et d'information auprès des athlètes et des cadres.

LE MÉDECIN RÉGIONAL

Conseille et renseigne le comité régional, les comités départementaux, et associations. Il veille à la sécurité des pratiquants.

LA RECHERCHE À LA FFH

Intégrée au sein du Service Expertise et Formation, le travail de recherche a pour objectif de coordonner et accompagner les différentes étapes de conception et d'exécution des projets de recherche Handisport.



Pourquoi ?

- ▶ **Développer les connaissances** du champ du sport et handicap
- ▶ **Accroître l'expertise** des acteurs handisport
- ▶ **Se positionner** dans le réseau de la recherche du sport et handicap

Comment ?

ACCOMPAGNER

Accompagner les sportifs et les entraîneurs pour comprendre, objectiver et quantifier certains paramètres de leurs pratiques afin de conceptualiser et d'identifier des principes généraux qui pourront ensuite être réinvestis dans l'encadrement sportif, du loisir à la compétition, ou lors des formations des animateurs et des entraîneurs.

RAYONNER

La FFH développe un nouveau réseau d'acteurs dans le domaine de la recherche et se donne pour objectif de faire connaître les études handisport au monde de la recherche et au grand public.

COLLABORER

Avec des laboratoires, des structures et des chercheurs possédant une expertise complémentaire à la Fédération handisport pour mieux éclairer la connaissance de nos pratiques et de nos pratiquants grâce à des domaines de connaissances, de compétences, du matériel et des ressources externes à la FFH.

PARTAGER

Même si de nombreuses recherches ont déjà été publiées sur des thématiques handisport, la forme, la langue, l'accès et les contenus rendent souvent inaccessibles leurs résultats aux entraîneurs et aux acteurs de terrain.

Les projets Recherche

LE PROJET PARAPERF'

Projet de recherche orienté vers l'étude des spécificités des pratiques du champ paralympique. Il se compose de 3 axes de travail :

- ▶ **Axe 1 / Analyse des performances** : sur les plans mathématiques et statistiques
- ▶ **Axe 2 / Sports fauteuil** : analyses physiologiques, biomécaniques, médicales et physiques
- ▶ **Axe 3 / Analyse de l'environnement** : analyses sociologiques, psychologiques et juridiques

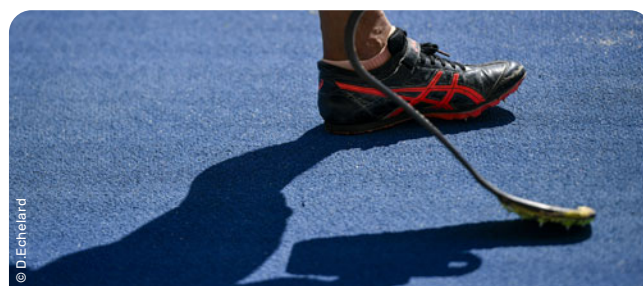
En savoir + : <https://www.handisport.org/lancement-du-projet-de-recherche-paraperf>

LE PROJET NEPTUNE

C'est un projet de recherche orienté vers l'étude biomécanique des techniques de nage Handisport, il se compose de 4 axes de travail :

- ▶ **Axe 1** : la coordination générale du projet
- ▶ **Axe 2** : le tracking vidéo et les différentes stratégies de course
- ▶ **Axe 3** : la coordination motrice en lien avec la propulsion
- ▶ **Axe 4** : les résistances à l'avancement

En savoir + : <https://www.handisport.org/lancement-du-projet-de-recherche-neptune>



ENCADREMENT DE THÈSES

- ▶ Thèse intitulée "*Comportement dynamique de la prothèse tibiale pour le saut en longueur, optimisation pour une meilleure conversion de l'énergie cinétique à l'impulsion*". En savoir + : <https://www.handisport.org/etude-sur-les-lames-de-saut-en-longueur>
- ▶ Thèse intitulée "*Les facteurs physiologiques de la performance en para cyclisme : de la caractérisation à l'optimisation*".

CONTACT : recherche@handisport.org



© D. Echellard

COMMENT SE FAIRE CLASSIFIER ?

La classification est définie comme une procédure incontournable dans le milieu compétitif qui consiste à évaluer le potentiel physique, visuel ou auditif de chaque compétiteur, d'en étudier l'impact sur la pratique et le geste technique afin de l'intégrer dans une catégorie appelée "classe de handicap".

Les classes servent à rétablir l'équité dans la compétition sportive : réduire ou annihiler les désavantages liés au handicap afin de donner à chacun les mêmes chances de victoire basées uniquement sur le niveau sportif.

Chaque sport a son propre système de classification en fonction de sa pathologie et de ses capacités fonctionnelles au regard de la discipline. La classification se décline en trois niveaux : local ou régional (dans certains sports), national, international.

Qui sont les classificateurs ?

LE CLASSIFICATEUR MÉDICAL

- ▶ Médecin du sport, de rééducation fonctionnelle, de la vision ou de l'audition
- ▶ Kinésithérapeute, ergothérapeute...
- ▶ Autre technicien de santé connaissant le handicap et compétent pour pratiquer des bilans médicaux chiffrés ou fonctionnels

LE CLASSIFICATEUR TECHNIQUE

- ▶ Spécialiste de l'activité il a une connaissance médicale minimale et son rôle est d'analyser le geste technique en vue de déterminer l'impact de la déficience sur l'efficacité motrice en situation sportive.

À SAVOIR La classification médicale est la base du système car elle détermine la nature de la pathologie, vérifie si elle s'intègre dans les prérequis de l'activité (admissibilité) et est garante de l'éligibilité du sportif. Certaines classifications sont uniquement fonctionnelles.

Comment se faire classer au niveau de son club (ou comité) ?

Pour participer à mes premières compétitions au niveau régional, il faut que l'on puisse m'attribuer une première classification provisoire.

- ▶ Mon entraîneur, le kiné, le médecin ou les techniciens de mon club ou de mes comités peuvent s'appuyer sur les documents (procédure, guide, fiche de classification) fournis par les classificateurs disciplinaires ou la fédération pour attribuer une pré-classification et accéder au circuit de compétition. La pré-classification ne sera confirmée que suite au passage en classification nationale.

À SAVOIR La classification peut évoluer lors du passage en classification nationale, elle n'est pas figée.

- ▶ Je peux également contacter les classificateurs nationaux des commissions sportives, ou la commission sportive, pour affiner la classification et confirmer mon "éligibilité" (notion de handicap minimum pour participer aux compétitions handisport). Chaque sport a ses propres critères, il est possible d'être non éligible dans une discipline mais éligible dans une autre.
- ▶ Les classificateurs nationaux sont susceptibles, dans certains sports, de demander des pièces complémentaires (dossiers médicaux) pour aider à attribuer la première classification.

Comment se faire classer au niveau national ?

1. CONSTITUER UN DOSSIER DE CLASSIFICATION NATIONALE

Celui-ci comprend un document d'acceptation (consentement à être classifié), une partie administrative, une partie sportive éventuelle, une partie médicale ainsi que des documents complémentaires.

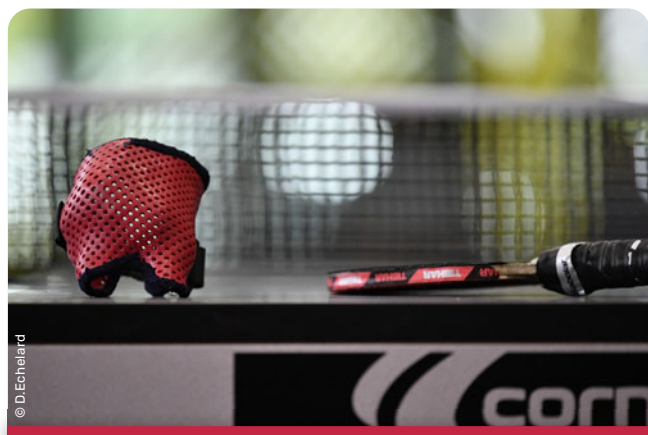
À SAVOIR Les instances régionales peuvent contribuer à l'élaboration du dossier de classification qui sera transmis aux instances nationales.

2. PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UN CLASSIFICATEUR NATIONAL

- ▶ **L'examen médical** : le classificateur médical établit un ou plusieurs bilans adaptés à ma pathologie
- ▶ **Les tests techniques ou fonctionnels** : le classificateur technique étudie le dossier médical et/ou effectue un ou plusieurs tests de manière fonctionnelle ou en situation de jeu.

À l'issue de la première étape, le pratiquant est reçu en entretien par les évaluateurs qui lui donnent sa classe provisoire.

À SAVOIR Le sportif mineur doit être accompagné pendant la classification par son entraîneur ou une autre personne majeure. Les renseignements médicaux restent confidentiels.



VOS RESSOURCES CLASSIFICATION

DOCUMENTS RESSOURCES

Téléchargez le guide d'aide à la pré-classification : <https://pre-classification.handisport.org>

Consultez les sites internet des commissions sportives Handisport, accès via : www.handisport.org/tous-les-sports

PERSONNES RESSOURCES

Vous obtiendrez auprès de votre ligue ou comité les coordonnées de votre conseiller technique fédéral régional, de votre correspondant régional, du médecin régional, du directeur sportif ou du classificateur : <https://annuaire.handisport.org>

3. VALIDER LA CLASSE ATTRIBUÉE

Dans certains cas, les classificateurs observent le sportif durant les épreuves ou phases de jeu pour confirmer la classification attribuée, ou la modifier si besoin. La classification devient ensuite officielle au niveau national.

CONTACT : bva@handisport.org

Comment se faire classer au niveau international ?

- ▶ La démarche est initiée par la commission sportive auprès des instances internationales.
- ▶ Pour la plupart des disciplines, la classification est juxtaposée à une compétition internationale. De ce fait, le nombre de ces opportunités est limité.
- ▶ **La classification internationale prévaut sur la classification nationale.**

Comment fonctionne la classification pour les sportifs déficients sensoriels ?

POUR LES SPORTIFS SOURDS

- ▶ Fournir un audiogramme, établi par un médecin ORL. Pour l'international, le document est à compléter en anglais sur un document de l'ICSD.

POUR LES SPORTIFS DÉFICIENTS VISUELS

- ▶ Fournir un dossier renseigné par un médecin ophtalmologiste indiquant l'acuité visuelle et le champ de vision du sportif.

La classification lors des événements jeunes

Pour les événements jeunes territoriaux et nationaux, la classification est disciplinaire. Un guide d'aide à la pré-classification a été créé pour permettre aux clubs et aux comités de classer de manière provisoire en attendant une classification disciplinaire lorsque le jeune souhaite participer à des compétitions.

CONTACT : pre-classification@handisport.org





LE MOUVEMENT PARALYMPIQUE

L'organisation des instances paralympiques repose sur le même principe que celle du mouvement olympique.

Le Comité Paralympique International - IPC

L'International Paralympic Committee (IPC) est l'organisme mondial qui régit le Mouvement Paralympique, à l'image du Comité International Olympique (CIO) pour le Mouvement Olympique. Depuis 1999, le siège mondial de l'IPC est situé à Bonn en Allemagne. Le brésilien Andrew Parsons en est le Président depuis septembre 2017.

L'IPC ORGANISE, SUPERVISE ET COORDONNE LES JEUX PARALYMPIQUES

Parallèlement aux Jeux Paralympiques, l'IPC gère d'autres compétitions mondiales ou continentales de haut niveau pour athlètes handicapés. Fondée le 22 septembre 1989, c'est une organisation internationale à but non lucratif formée de près de 200 membres. L'Assemblée générale en est l'organe suprême, elle se réunit tous les deux ans.

COMPOSITION DE L'IPC

- ▶ 14 fédérations internationales sportives
- ▶ 176 comités paralympiques nationaux
- ▶ organisations internationales de sport pour personnes handicapées
- ▶ 4 comités paralympiques continentaux, représentatifs de l'IPC

Le Comité Paralympique et Sportif Français - CPSF

Fondé en 1992, le Comité Paralympique et Sportif Français est membre du Comité Paralympique International (IPC), au même titre que le CNOSF est membre du CIO.

LES MISSIONS DU CPSF

En réponse aux enjeux internationaux, le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) poursuit son développement à travers 4 grands enjeux :

- ▶ Organiser et structurer la délégation française lors des Jeux Paralympiques et compétitions internationales sous l'égide directe de l'IPC. Le CPSF étant le seul interlocuteur de l'IPC pour la France.
- ▶ Promouvoir l'unité du mouvement paralympique en France en lien étroit avec les instances qui le composent.
- ▶ Représenter, défendre et coordonner, le mouvement paralympique français à l'international et en particulier auprès de l'IPC.
- ▶ Encourager le développement du sport de haut niveau et du sport pour tous en lien avec les fédérations affiliées.

LES 3 AXES DE DÉVELOPPEMENT

- ▶ 1. La création de conditions optimales pour les athlètes de la délégation paralympique, afin qu'ils puissent porter haut les couleurs de la France aux Jeux Paralympiques tout en renforçant l'engouement du grand public autour d'eux.
- ▶ 2. Le renforcement de la présence et de l'influence française au sein des instances internationales, que ce soit dans les instances politiques ou techniques.
- ▶ 3. La coordination des acteurs en faveur du développement de la pratique sportive à destination des personnes en situation de handicap.

Site du Comité Paralympique et Sportif Français
<https://france-paralympique.fr>

JEUX OLYMPIQUES

JEUX PARALYMPIQUES

INSTANCES INTERNATIONALES



INSTANCES NATIONALES





RENAULT
La vie, avec passion

Nouvelle gamme Renault TECH

On n'en fera jamais assez pour s'adapter à votre mobilité.



RENAULT, PARTENAIRE
DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE HANDISPORT.

Avec Renault TECH, Renault propose un programme de solutions adaptées pour offrir aux personnes handicapées davantage de mobilité grâce à une gamme étendue. Chaque jour, les équipes de Renault mettent tout en œuvre pour permettre aux personnes handicapées de conquérir une plus grande autonomie par des adaptations de véhicules particuliers et collectifs, des aménagements d'aide à la conduite et au transfert. Tous les véhicules adaptés sont homologués et respectent les standards qualité du groupe Renault.

Renault recommande

renault.fr



ENCA DRER

**S'INFORMER
SE FORMER**

LES COLLECTIONS DES EXPERTS

L'une des missions du service expertise-formation est de formaliser des documents de référence pour l'encadrement des pratiques sportives adaptées aux personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel. Retrouvez toutes les publications sur notre Centre Ressources (voir page 87) : <https://ressources.handisport.org>



ACCESSIBLE À TOUS

LES LIVRETS DES ACTEURS

Les livrets apportent aux acteurs et associations des informations pratiques et adaptées à leurs besoins sur le terrain.

DÉJÀ PUBLIÉS

- ▶ Le livret de l'encadrant
- ▶ Accueillir les sportifs DV

Consulter

ACCESSIBLE À TOUS

LES ESSENTIELS

Cette collection présente les informations essentielles à connaître sur une thématique. Destinée aux sportifs et aux encadrants, elle s'utilise comme un "mode d'emploi" à adapter à chaque situation singulière.



DÉJÀ PUBLIÉS

- ▶ **Boccia** : le matériel de jeu
- ▶ **Foot fauteuil électrique** : le fauteuil et ses réglages
- ▶ **Fauteuil Tout Terrain** : les essentiels
- ▶ **Natation** : accueillir et accompagner (réservé aux licenciés)

Consulter

RÉSERVÉ AUX LICENCIÉS

LA PRÉVENTION DES FACTEURS DE RISQUE HANDISPORT

Cette collection se veut avant tout un outil pratique pour prévenir les facteurs de risque et préserver l'intégrité physique et psychologique de nos sportifs. Chaque numéro s'intéresse à un public en particulier et met en évidence ses spécificités dans la pratique sportive.



DÉJÀ PUBLIÉS

- ▶ Les sportifs blessés médullaires
- ▶ Les sportifs cérébro-lésés
- ▶ À paraître
- ▶ Les sportifs amputés

Consulter

ACCESSIBLE À TOUS

LES RÉFÉRENCES HANDISPORT

La pratique handisport requiert généralement l'utilisation d'un matériel spécifique. Comment le choisir et où le trouver ? Le Guide Matériel et les fiches "testé et approuvé" vous apporteront des éléments de réponses. Publication de référence, les "Indices FFH" sont un état des lieux statistique et chiffré de notre fédération.



LE GUIDE MATÉRIEL

référence un large panel de matériels spécifiques, ainsi que leurs fournisseurs, dans 21 disciplines.

[Consulter](#)


LES FICHES TESTÉ ET APPROUVÉ

passent au banc d'essai certains matériels spécifiques.

[Consulter](#)


LES INDICES FFH

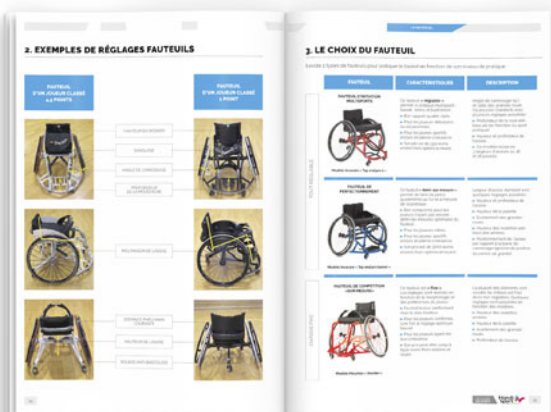
traitent des données statistiques de la Fédération Française Handisport.

[Consulter](#)

RÉSERVÉ AUX LICENCIÉS

LES CAHIERS DES EXPERTS

Cette collection formalise les savoirs et savoir-faire des techniciens Handisport, de manière détaillée, dans une thématique. (le matériel, les fondamentaux...). Elle s'adresse à tous les encadrants, quel que soit le niveau de pratique du sportif.



DERNIERS NUMÉROS PUBLIÉS

- ▶ **Tennis de table** : les prothèses et les orthèses, le fauteuil et ses réglages
- ▶ **Athlétisme** : le fauteuil et ses réglages
- ▶ **Fauteuil Tout Terrain** : les fondamentaux
- ▶ **Multisports** : le guidage
- ▶ **Tennis de table** : les fondamentaux
- ▶ **Boccia** : les fondamentaux
- ▶ **Canoë-kayak** : le matériel

[Consulter](#)

RÉSERVÉ AUX LICENCIÉS

LES ATELIERS

Cette collection propose des ateliers ludiques et pédagogiques pour accompagner les encadrants dans la mise en place de leurs activités au sein de 3 niveaux de pratique (Initiation, Perfectionnement, Maîtrise).



DÉJÀ PUBLIÉS

- ▶ **Boccia** : niveaux 1 à 3
- ▶ **Tennis de table** : niveaux 1 à 3
- ▶ **Athlétisme fauteuil** : niveau 1
- ▶ **Foot-fauteuil électrique** : niveau 1

À PARAÎTRE

- ▶ **Foot fauteuil Electrique** : niveau 2

[Consulter](#)

ACCESSIBLE À TOUS

LES RETOURS D'EXPÉRIENCE

Cette collection met en avant l'expérience des acteurs Handisport : les sportifs, les entraîneurs et les responsables de projets sur des domaines de compétences spécifiques de notre Fédération.



DERNIERS NUMÉROS PUBLIÉS

- ▶ **n°20 / Alexis Quérou**, le frame running ou la course à pied pour tous
- ▶ **n°19 / Sylvain Morvan**, jouer au football et entraîner en étant malentendant
- ▶ **n°18 / Élodie Vachet**, encadrer des pongistes en situation de handicap moteur

[Consulter](#)


ACCESSIBLE À TOUS

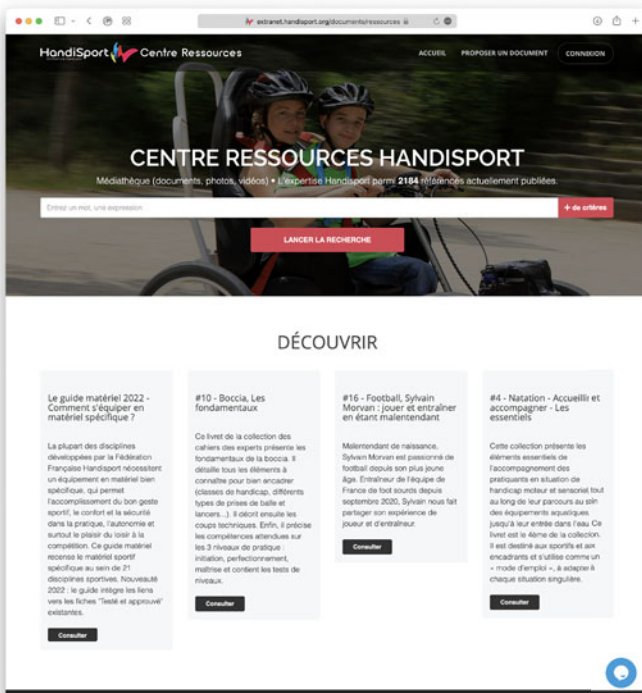
LES TUTOS DES EXPERTS

L'objectif de ces vidéos est de transmettre des connaissances et des astuces simples et pratiques pour favoriser l'accueil et l'utilisation du matériel sportif pour les personnes en situation de handicap physique et/ou sensoriel.

DÉJÀ PUBLIÉS

- ▶ **Tennis de table** : 3 tutos
- ▶ **Athlétisme fauteuil** : 8 tutos
- ▶ **Randonnée** : 3 tutos
- ▶ **Escrime** : 1 tuto

[Consulter](#)



LE CENTRE RESSOURCES HANDISPORT

Le Centre Ressources Handisport répertorie et met à disposition des acteurs internes et externes les ressources identifiées et éditées par la Fédération Française Handisport traitant la thématique sport & handicap.

Plus de 2 000 références accessibles à tous les licenciés

Afin de mettre à disposition nos savoirs au plus grand nombre, les ressources documentaires de la bibliothèque fédérale ont été numérisées, puis complétées par diverses ressources numériques. Aujourd'hui, le Centre Ressources propose plus de 2 000 références : documents, photos ou vidéos.

CONSULTER LE CENTRE RESSOURCES :
<https://ressources.handisport.org>

Un moteur de recherche pratique

L'utilisation des filtres permet d'effectuer une recherche précise par critères : thématiques, sports, handicaps, collections, profils (étudiant, grand public, cadre sportif, médecin, structure fédérale).

À SAVOIR : Cliquez sur le bouton "+ de critères" à droite de la barre de recherche pour faire apparaître les champs supplémentaires.

THÉMATIQUES ABORDÉES

Matériel, handicap, technique, historique, société, projets, réglementation, classification, aspects juridiques, organisation d'événements...

SPORTS TRAITÉS

Plus de 70 disciplines organisées ou non par la fédération.

PATHOLOGIES RÉFÉRENCÉES

Amputations et agénésies, paraplégie et tétraplégie, lésions cérébrales, handicap visuel, handicap auditif, grand handicap, handicap neurologique évolutif ou d'origine périphérique, nanisme et petite taille, insuffisance cardio-respiratoire.

COLLECTIONS PRÉSENTÉES

La prévention des facteurs de risque, Les livrets des acteurs, Les cahiers des experts, Les essentiels, Les Tutos des Experts, Les Ateliers, Les Retours d'expérience, Les Références Handisport, les Fiches Testé & Approuvé, le DicoSport LSF, les Guides des commissions sportives...

Consultation et accessibilité

La plupart des ressources (documents, vidéos et photos) sont accessibles à tous : licenciés FFH, étudiants, chercheurs, ainsi qu'au grand public.

- ▶ Certains documents ne sont accessibles qu'aux licenciés de la Fédération Française Handisport.
- ▶ Certains documents sont réservés aux stagiaires des formations FFH.

CRÉEZ VOTRE COMPTE PERSONNEL

Un compte personnel est indispensable pour consulter les ressources en ligne ou nous proposer des documents. Pour créer votre compte, cliquez sur "Connexion", puis "Pas encore de compte ? / Créer maintenant".

Une question ?

Pour toute question concernant les documents ou le fonctionnement du Centre Ressources, une seule adresse : ressources@handisport.org



© D.Echelard

LES OUTILS DE LA FORMATION

Les outils à disposition des stagiaires ou futurs stagiaires sont la plateforme pédagogique, l'application extranet et le site internet dédié.

L'espace "formations fédérales" centralise l'ensemble des documents d'ingénierie pédagogique et l'espace "e-learning" recense l'ensemble des contenus de formation en e-learning. On y trouve un espace par niveau de formation et par discipline.

Espace formations fédérales

ACCÈS

- ▶ **Gestionnaires** : organisme de formation national Handisport
- ▶ **Consultants** : référents formation régionaux et disciplinaires

OBJECTIFS

- ▶ Partager l'ensemble des documents d'ingénierie pédagogique avec les acteurs de l'organisme de formation national Handisport
- ▶ Harmoniser la qualité et les contenus des différentes formations disciplinaires au sein d'un même niveau de formation

CONTENUS

- ▶ Les cahiers des charges
- ▶ Les fiches programmes
- ▶ Le livret du stagiaire par formation
- ▶ Le CV type du formateur et de l'intervenant
- ▶ Les fiches de positionnement par niveau de formation

Espace e-learning

ACCÈS

- ▶ **Gestionnaires** : organisme de formation national Handisport, référents formation disciplinaire
- ▶ **Consultants** : stagiaires inscrits sur le niveau de formation concerné.

OBJECTIFS

- ▶ Partager des contenus de formation en complément des sessions en présentiel
- ▶ Permettre aux stagiaires d'avoir un niveau de connaissance homogène en amont des sessions en présentiel
- ▶ Permettre aux stagiaires d'avoir accès aux documents formalisés, de façon continue, à l'issue de la formation

CONTENUS

- ▶ Documents rédigés par les référents disciplinaires
- ▶ Publications expertise de la discipline concernée
- ▶ Publications expertise des familles de handicaps accueillies au sein de la discipline
- ▶ Sélection de documents de la médiathèque en lien avec la formation

Accédez à votre espace pédagogique :
formation@handisport.org

L'EXTRANET FORMATION

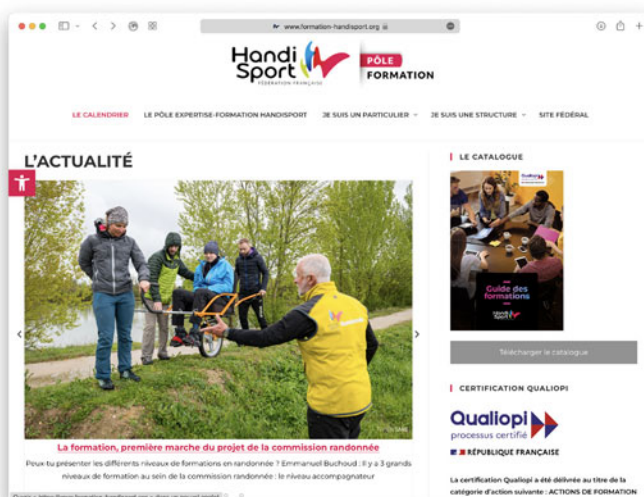
L'extranet formation est un outil de gestion permettant l'organisation des sessions de formation ainsi que le partage d'informations et de documents avec les stagiaires inscrits. Cette plateforme s'adresse aux acteurs de la formation.

Les profils

Les profils "gestionnaires" disposent de fonctionnalités permettant de renseigner ou valider certains paramètres adaptés à leur niveau de responsabilités :

- ▶ **Le référent régional** déclare une session (lieu, dates, responsable de session, équipe pédagogique, fiche programme, planning, budget prévisionnel).
- ▶ **Le responsable pédagogique** valide la pertinence pédagogique de la session.
- ▶ **Le responsable de session** identifie l'équipe de formateurs, vérifie le profil des stagiaires, réalise les positionnements et le respect du cahier des charges.
- ▶ **Le consultant (formateur ou intervenant)** peut consulter le profil des stagiaires, du planning, des dates, des lieux, de l'équipe pédagogique de la session sur laquelle il intervient.
- ▶ **Le stagiaire** peut déposer des documents administratifs et financiers le concernant, renseigner son profil (expériences, diplômes, projet, licence, financement de la formation...) et consulter les documents en lien avec la session sur laquelle il est inscrit (livret d'accueil, livret du stagiaire, équipe pédagogique, planning, règlement intérieur, conditions générales de vente).

Accédez à l'extranet formation
<https://extranet.handisport.org>



LE SITE INTERNET

Le site web dédié à la formation Handisport permet de s'informer sur l'actualité des formations, télécharger les fiches programmes, consulter le calendrier et s'inscrire à une session.

Accédez au site de la formation
www.formation-handisport.org



LES INDISPENSABLES, UNE PREMIÈRE FORMATION EN DIGITAL

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant accéder à un premier niveau de connaissances sur le milieu handisport. Elle est le préalable de toute formation fédérale. Vous souhaitez suivre une formation ? www.formation-handisport.org

LES INDISPENSABLES

DÉLIVRANCE DE 3 BADGES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ▶ **14 heures d'auto-formation en e-learning.** Cette formation est incluse dans toutes les formations fédérales.
- ▶ **Organisateur :** organisme de formation national Handisport.
- ▶ **Public :** la participation à cette formation ne nécessite pas de prérequis.

À SAVOIR Il n'y a pas d'allègements ou d'équivalences possibles

OBJECTIFS

- ▶ Définir le handicap (champs sociétaux et historiques)
- ▶ Identifier les aménagements nécessaires au développement de l'autonomie
- ▶ Caractériser les différents handicaps moteurs et/ou sensoriels
- ▶ Définir les facteurs de risque sportif en fonction de chaque famille de handicap
- ▶ Définir le parcours social et psychologique des personnes en situation de handicap dans leur quotidien.

CONTENUS

- ▶ Le handicap et le milieu handisport, histoire et évolutions
- ▶ La connaissance des différentes familles de handicaps
- ▶ Une approche psychosociologique concernant la personne en situation de handicap

INSCRIPTIONS

À réaliser en ligne sur le calendrier des formations : www.formation-handisport.org

PLUS D'INFORMATIONS

Consulter : www.lesindispensables.handisport.org

The screenshot shows the Handisport website interface for the 'Les Indispensables - Licenciés 2022/2023' course. The page title is 'Les Indispensables - Licenciés 2022/2023'. Below the title, there are navigation tabs: 'Cours', 'Paramètres', 'Participants', 'Notes', 'Rapports', and 'Plus'. The main content area is titled 'Présentation - Découvrir Les indispensables' and includes a video player showing a man speaking. To the right of the video, there is a list of topics: 'Notion de handicap', 'Approche psychosociologique', and 'Caractéristiques des principales pathologies'. Below the video, there is a 'Public visé' section stating that the course is for all federated licensees and is mandatory for those wishing to enroll in federal training. At the bottom, there is an 'Objectifs' section listing the course objectives, such as understanding the concept of disability and the regulatory and legal framework.



LE PROGRÈS C'EST MOI

Hadda Guerchouche,
Coach professionnelle, éducatrice
sportive et préparateur mental



Et si le progrès, c'était de trouver les solutions pour que le monde du travail soit ouvert à tous ? Ensemble, continuons à faire progresser les entreprises grâce aux personnes handicapées. Rejoignez-nous, témoignez de votre engagement et partagez votre expérience sur activateurdeprogres.fr

**activateur**
de progrès

EMPLOI & HANDICAP

LES FORMATIONS FÉDÉRALES

Ces formations sont principalement destinées aux encadrants des structures affiliées ou souhaitant créer une association Handisport. Toute formation fédérale handisport démarre par "Les Indispensables" (*formation e-learning d'une durée de 14 heures à valider avant la partie en présentiel*) et sont généralement accompagnées d'une expérience d'encadrement à effectuer dans une structure handisport dans les 12 mois suivant la formation.

LES FORMATIONS HANDISPORT-SANTÉ

ANIMATEUR FÉDÉRAL (MODULE 1)

- ▶ Avec prérequis
- ▶ Vise à qualifier des encadrants qui pourront conduire un programme handi'form dans leur club ou leur territoire
- ▶ www.handisport.org/handisport-sante

ÉDUCATEUR FÉDÉRAL (MODULE 2)

- ▶ Avec prérequis
- ▶ Vise à qualifier des encadrants qui pourront conduire un programme handi'santé (intégrant l'impact de maladies chroniques)
- ▶ www.handisport.org/handisport-sante

LES FORMATIONS DISCIPLINAIRES

ACCOMPAGNATEUR FÉDÉRAL

- ▶ Formation ouverte à tous. Vise l'acquisition des connaissances et des compétences permettant l'accompagnement des personnes en situation de handicap en toute sécurité ainsi que l'aide à l'entretien et à l'utilisation du matériel spécifique.

ANIMATEUR FÉDÉRAL

- ▶ Formation ouverte à tous. Vise à qualifier des encadrants qui pourront conduire en autonomie et en toute sécurité des séances d'initiation et de découverte dans l'activité abordée.

MONITEUR FÉDÉRAL

- ▶ Avec prérequis. Vise à qualifier des encadrants qui pourront programmer, conduire, évaluer un cycle de séances régulières dans une logique d'entraînement jusqu'au niveau national.

PLUS D'INFOS

- ▶ Consulter : <https://www.formation-handisport.org/formations-pour-les-particuliers/par-type-de-formation/federal-encadrement-sportif>

LES FORMATIONS MULTISPORTS

Vise à développer des compétences dans l'accompagnement du public ou dans l'encadrement d'APS variées auprès d'un public en situation de handicap ou « mixte » (valides / handicapés).

ANIMATEUR

- ▶ Formation ouverte à tous. Vise à qualifier des encadrants dans l'animation de séances de découverte et d'initiation multisports en faveur de personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel dans 3 familles d'activités.

MONITEUR

- ▶ Avec prérequis. Vise à qualifier des encadrants qui pourront programmer, conduire, évaluer un cycle de séances régulières dans une logique de progrès.

PLUS D'INFOS

- ▶ Consulter : <https://www.formation-handisport.org/formations-pour-les-particuliers/par-type-de-formation/multisport>

LES MENTIONS PAR HANDICAP

Ces modules peuvent être suivis en complément de n'importe quelle formation multisports ou unisport. Trois mentions sont actuellement en cours de réflexion ou de conception et concernent les sportifs déficients visuels, déficients auditifs et le grand handicap. Chaque mention se décline sur deux niveaux de compétences :

- ▶ **Niveau 1** : accompagner la personne dans sa pratique en prenant en compte les spécificités de sa déficience.
- ▶ **Niveau 2** : proposer une démarche et une prise en charge pédagogique spécifique favorisant l'apprentissage de la personne.



LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION HANDISPORT • CQH

Cette formation s'adresse aux personnes titulaires d'un diplôme d'État, fédéral ou universitaire*, souhaitant acquérir des compétences sur l'encadrement de sportifs en situation de handicap moteur et/ou sensoriel dans la discipline sportive de leur formation.

DURÉE DE LA FORMATION

- ▶ **14 heures d'auto-formation en e-learning : "Les Indispensables"**. Cette formation est incluse dans tous les parcours de formations fédérales + 36h à 36h30 de formation en présentiel
- ▶ Organisateur : organisme de formation national Handisport en collaboration avec les comités régionaux Handisport
- ▶ Public : Titulaires d'un diplôme d'État (BPJEPS, BEES, DEJEPS, DESJEPS) dans la spécialité du CQH visé ou d'un diplôme fédéral ou universitaire défini dans la fiche programme.

CQH Activités Physiques pour Tous

OBJECTIFS

- ▶ Accueillir et permettre la pratique régulière d'activités physiques multisports pour des personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel.

CONTENUS

- ▶ La prise en charge d'un public mixte ou en situation de handicap en toute sécurité par la prise en compte de l'incidence du handicap dans la pratique sportive.
- ▶ L'adaptation des pratiques physiques ou sportives sans les dénaturer.

PLUS D'INFORMATIONS

- ▶ Consulter : <https://www.formation-handisport.org/formations-pour-les-particuliers/par-type-de-formation/multisport>

Inscriptions en ligne sur le calendrier des formations : www.formation-handisport.org

CQH Disciplinaire

OBJECTIFS

- ▶ Développer des compétences dans l'encadrement d'une ou plusieurs personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel qui visent une pratique dans la discipline handisport.
- ▶ S'adapter aux problématiques rencontrées par les sportifs pour atteindre les objectifs définis.

CONTENUS

- ▶ Organiser l'encadrement en prenant appui sur les spécificités des personnes en situation de handicap.
- ▶ Mettre en pratique des séances et analyser sa pratique en groupe.

PLUS D'INFORMATIONS

- ▶ Consulter : www.formation-handisport.org/formations-pour-les-particuliers/par-type-de-formation/federal-encadrement-sportif
- ▶ Inscriptions en ligne sur le calendrier des formations : www.formation-handisport.org

* La liste des diplômes valides est définie au sein de chaque fiche programme de la formation concernée

LES FINANCEMENTS DES FORMATIONS FÉDÉRALES

Deux types de tarification des formations fédérales sont définis.

	TARIFS BÉNÉVOLES	TARIFS PROFESSIONNELS
SITUATION	<p>ENCADRANTS BÉNÉVOLES</p> <p>Ce tarif s'applique pour les personnes qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ donnent de leur temps, sans contrepartie financière, à une structure Handisport ▶ ne peuvent pas mobiliser un financement d'OPCO de leur branche professionnelle pour financer leur inscription à la formation ▶ disposent d'une licence Handisport active <p><i>Exemples : étudiants, retraités...</i></p>	<p>ENCADRANTS PROFESSIONNELS</p> <p>Ce tarif s'applique pour les personnes qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ peuvent mobiliser le financement d'un OPCO de leur branche professionnelle. ▶ disposent d'une licence handisport active <p><i>Exemples : personnes salariées d'un club Handisport, salariées d'une structure sportive et/ou du secteur de l'accompagnement de personnes en situation de handicap...</i></p>
DISPOSITIFS MOBILISABLES	<p>ENCADRANTS BÉNÉVOLES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour les encadrants sportifs bénévoles, il n'existe pas de dispositifs de financements par les OPCO. Un tarif d'inscription préférentiel est donc appliqué aux stagiaires. Cependant si le bénévole exerce une activité professionnelle en lien avec la formation, une demande de financement OPCO devra prioritairement être effectuée. <p><i>À SAVOIR : certaines structures territoriales mettent en place des dispositifs d'aide au financement des frais pédagogiques et des autres frais.</i></p> <p>DIRIGEANTS BÉNÉVOLES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Un financement peut être accordé par l'AFDAS si la formation correspond à la mission du dirigeant au sein de l'association. 	<p>PROFESSIONNELS DU CHAMP SPORTIF (DONT LA STRUCTURE EMPLOYEUSE ADHÈRE À L'AFDAS) :</p> <p>L'OPCO de la branche sport est l'AFDAS. Cet organisme peut prendre en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ une partie ou la totalité des frais pédagogiques ▶ les autres frais liés au transport, à l'hébergement ou à la restauration. ▶ Ces informations doivent être complétées lors de la réalisation de demande sur le portail AFDAS. ▶ Professionnels d'une autre branche (secteur médico-social ou de l'animation) : nous vous invitons à prendre contact avec nous ainsi qu'avec votre responsable RH. ▶ Indépendants : des financements sont possibles via le FIFPL. ▶ Personnes inscrites à Pôle Emploi : possibilité de financements à condition d'avoir un projet professionnel en lien avec la formation.
DÉMARCHE	<p>ENCADRANTS BÉNÉVOLES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 1. Le stagiaire se préinscrit sur une formation Handisport ▶ 2. Il doit disposer d'une licence active au sein d'une structure Handisport. ▶ 3. Une contractualisation entre l'organisme de formation et le stagiaire ou la structure Handisport sera mise en œuvre (contrat ou convention). <p>DIRIGEANTS BÉNÉVOLES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 1. La structure employeuse adhère à l'AFDAS ▶ 2. Le stagiaire se préinscrit sur une formation Handisport 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 1. La structure employeuse adhère à l'AFDAS ou à l'OPCO de la branche professionnelle. ▶ 2. Le stagiaire se préinscrit sur une formation Handisport. ▶ 3. Les documents nécessaires à la constitution du dossier, comme l'envoi d'un devis, seront transmis au stagiaire. ▶ 4. Une contractualisation entre l'organisme de formation et l'organisme financeur (ou la personne pour les indépendants) sera réalisée. <p>Si la structure de rattachement du stagiaire ne réalise pas les démarches concernant le financement de son salarié, alors la facturation sera éditée au nom de la structure.</p>

LA FORMATION AUX TECHNIQUES D'ANIMATION



LES TECHNIQUES D'ANIMATION

En lien avec la démarche qualité déployée par la fédération, cette formation propose de développer les techniques d'animation pour l'organisation de formations, interventions et sensibilisations.

DURÉE DE LA FORMATION

- ▶ **14 heures d'auto-formation en e-learning** : module "Les indispensables"
- ▶ **21 heures de formation en présentiel**
- ▶ **Organisateur** : organisme de formation national Handisport

PUBLIC

- ▶ **Bénévoles ou professionnels** du champ du handisport ayant un projet en lien avec la formation, l'animation ou la sensibilisation.

OBJECTIFS

- ▶ Diversifier ses techniques d'animation en formation, sensibilisation et intervention
- ▶ Intégrer des activités ludiques dans les formations ou interventions fédérales.

CONTENU

- ▶ Préparer son auditoire pour susciter l'intérêt de la formation
- ▶ Jouer avec un jeu cadre et s'adapter
- ▶ Proposer des activités décalées
- ▶ Animer une formation en distanciel
- ▶ Consulter : www.formation-handisport.org/formations-pour-les-particuliers/par-type-de-formation/formation-de-formateurs

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

LE DEJEPS

Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Perfectionnement Sportif, mention Handisport

Diplôme professionnel du champ de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, niveau 5 ou III

- ▶ 700 heures en centre de formation + 580 heures en "entreprise" pour les parcours complets de formation. Un allègement sera étudié dans le cadre d'un positionnement.
- ▶ **Organisateur** : ligue Auvergne-Rhône-Alpes Handisport par l'intermédiaire de son Institut Régional de Formation Handisport (IRFH)
- ▶ **Public** : éducateurs sportifs ayant une expérience du handisport et répondant aux prérequis indiqués dans l'arrêté ministériel, souhaitant enseigner et/ou entraîner dans le champ des activités physiques et sportives auprès d'un public en situation de handicap physique et/ou sensoriel.

OBJECTIFS

- ▶ Assurer une fonction professionnelle de coordination et d'encadrement dans le champ de l'enseignement et de l'entraînement auprès de personnes déficientes motrices et/ou sensorielles.
- ▶ Concevoir et coordonner la mise en œuvre de projets d'action dans le champ du handisport dans les associations sportives ou les établissements spécialisés.
- ▶ Formation dispensée de septembre à juillet.

CONTACT & INFOS

- ▶ Fédération Française Handisport : formation@handisport.org
- ▶ Ligue AURA Handisport et IRFH : Tél. 09 52 16 67 19 / Tél. 06 95 92 46 22 irfh@handisport-aura.org
- ▶ Plus d'informations : www.formation-handisport.org/formations-pour-les-particuliers/par-type-de-formation/formations-detat





(SE)

STRUC TURER

S'ÉQUIPER

SE LABELLISER

RECRUTER

OUTILS & APPLIS



LA DÉMARCHE D'ÉQUIPEMENT MATÉRIEL

Ces étapes décrivent un chemin d'équipement standard qui doit être adapté au sport pratiqué, aux capacités fonctionnelles de chaque sportif, à sa croissance, à sa morphologie, à l'évolution de son niveau de pratique ainsi qu'à son confort.

La fédération se mobilise et intervient auprès des pouvoirs publics pour que les comités puissent acquérir du matériel et qu'ils soient les acteurs clés du développement de la pratique.

NIVEAU 1 • INITIATION

Utiliser du matériel loué ou prêté par le club, le comité départemental ou régional handisport

- ▶ Faire pratiquer le sportif avec du matériel standard : une seule dureté de balles de boccia, des gants de VTT pour la pratique de l'athlétisme fauteuil...
- ▶ Multisports : un fauteuil multisports pour la pratique du basket fauteuil, du badminton, du tennis fauteuil ou le port de prothèses multisports...
- ▶ Disciplinaire et réglable : fauteuil d'athlétisme réglable, licorne de boccia réglable...
- ▶ Accompagner l'installation avec des accessoires de maintien (sangles, strapping...) ou permettant certaines adaptations individuelles (coussin supplémentaire, mousse...) pour faciliter le confort du sportif.

NIVEAU 2 • PERFECTIONNEMENT

Pratiquer avec du matériel individualisé mais réglable

- ▶ Ajuster et affiner les réglages par observation et échanges réguliers avec le sportif jusqu'à l'identification de ses besoins individuels.
- ▶ Accompagner le sportif vers l'achat de matériel individuel (jeu de balles de boccia personnel, gants d'athlétisme commercialisés spécifiques) mais permettant encore certains réglages (fauteuil de basket ou d'athlétisme réglable...) ou ajustements.
- ▶ Compléter avec des accessoires de maintien individualisés (sangle personnelle...) ou bricolés (cale sous l'assise et sous les pieds...).

NIVEAU 3 • MAÎTRISE

Se procurer du matériel sur mesure

- ▶ Accompagner le sportif vers la fabrication ou l'achat d'un matériel sur-mesure ne permettant plus aucun réglage (fauteuil de sport sur-mesure, gants d'athlétisme sur-mesure, raquette de tennis de table avec manche sur-mesure...), quand il a déterminé de façon précise ses besoins individuels, ses préférences et qu'il a atteint un niveau de pratique maîtrise.
- ▶ Investir dans des accessoires de qualité permettant une pratique compétitive (roues en carbone, boyaux, rampe et jeu de balles de boccia de qualité...)

À SAVOIR : le choix et les réglages du matériel utilisé sont en constante évolution au cours du parcours du sportif et s'adaptent régulièrement aux capacités fonctionnelles, au confort et à son niveau de pratique.

Plus d'infos sur le site fédéral :

www.handisport.org/materiel

VOS CONTACTS

- ▶ **Niveaux 1 et 2 :** le comité départemental ou régional Handisport de votre territoire : <https://annuaire.handisport.org>
- ▶ **Niveaux 3 :** la discipline sportive : www.sports.handisport.org

FINANCEZ VOTRE MATÉRIEL

Bénéficiez de la subvention ANS Équipement pour l'aide à l'acquisition de matériel sportif (voir rubrique "FINANCER")



LE GUIDE MATÉRIEL

Identifiez le matériel spécifique nécessaire dans votre activité et les fournisseurs grâce au Guide Matériel.

Réactualisé chaque année, le Guide Matériel apporte des réponses aux questions suivantes : Comment choisir mon équipement ? Fauteuil, raquette, ballon : où puis-je les trouver ? Comment faire mon choix ?

La plupart des disciplines organisées par la Fédération Française Handisport nécessitent un équipement bien spécifique qui permet l'accomplissement du bon geste sportif, le confort et la sécurité dans la pratique, l'autonomie, mais aussi et surtout le plaisir du loisir à la compétition.

Consultez le Guide Matériel : www.handisport.org/materiel

LES FICHES TESTÉ & APPROUVÉ

Ces fiches consistent à faire passer au banc d'essai d'un expert technicien et d'un sportif utilisateur un matériel sportif spécifique pour la pratique Handisport.

Elles comportent les informations les plus importantes à propos du modèle de matériel testé, une notation d'un expert du réseau sur quelques critères propres à chaque matériel et un avis d'utilisateur.



MATÉRIEL MÉDICAL, ORTHÈSES & PROTHÈSES

- ▶ **Le matériel médical sort de cette démarche d'équipement.** Les prothèses, orthèses, coques, moulages, etc. sont propres à chaque sport, chaque individu et réalisés par le travail commun des orthoprothésistes (ou ergothérapeutes pour certains matériels), centres d'appareillage et fabricants d'appareils orthopédiques, en relation directe avec le sportif (patient).
- ▶ On retrouve dans ce cadre les lames d'athlétisme, prothèses de cyclisme, adaptations pour le tir à l'arc, orthèses et moulages de manches de raquette en tennis de table, prothèses et coques de ski, coques cale-tronc en foot fauteuil électrique... Tous ces matériels sont réalisés sur-mesure par des professionnels de santé, qui s'occupent également des déclarations dans le cadre d'homologations.

LES LABELS HANDISPORT

La Fédération est engagée dans une démarche de valorisation des clubs proposant un accueil sportif réellement adapté aux personnes en situation de handicap physique ou sensoriel. Elle a ainsi développé des labels témoignant de la reconnaissance officielle de l'investissement d'une association, et de ses dirigeants, dans le développement de la pratique Handisport. Les labels fédéraux sont actuellement à l'étude et sont susceptibles d'évoluer.



Label Club

Un club labellisé est une association sportive permettant à une personne en situation de handicap moteur, physique ou sensoriel de pratiquer, entre pairs, une activité physique de manière régulière avec du matériel adapté, un encadrement formé et dans un environnement sécurisé et de qualité.



Label Club École

Un Club Ecole Handisport est un espace d'accueil de jeunes de moins de 16 ans qui souhaitent s'initier à la pratique handisport et s'entraîner dans les disciplines organisées par le mouvement handisport. Il propose une pratique hebdomadaire et organise plusieurs disciplines tout au long de la saison sportive.



Label Club Avenir

Un Club Avenir Handisport est une association sportive qui permet à des jeunes de moins de 18 ans de pratiquer une discipline de manière renforcée avec un objectif de progression technique et physique. Il favorise la participation des jeunes aux organisations officielles de la FFH.



Les labels Handisport Santé

Un label Handi'Form et/ou Handi'Santé est accordé à une association qui propose à ses pratiquants un programme Handisport Santé, tel que défini par la commission Handisport Santé, et dont l'encadrant sportif s'est formé et a validé les modules de formation Handisport Santé.



Les bonnes raisons de se labelliser

- ▶ Valoriser l'expertise de votre club auprès des partenaires publics et privés ;
- ▶ Valoriser la qualité des activités et des services proposés dans votre structure ;
- ▶ Une pratique de qualité en toute sécurité
- ▶ Capturer des futurs pratiquants par le biais d'une communication fédérale renforcée ;
- ▶ Renforcer le sentiment de « confiance » de vos pratiquants ;
- ▶ Entrer dans une démarche d'auto-évaluation et de progression ;
- ▶ Former vos encadrants ;
- ▶ Profiter d'un accompagnement départemental individualisé : un référent à votre écoute ;
- ▶ Reconnaître le travail engagé par toute la structure ;
- ▶ Porter haut les couleurs d'handisport et ses valeurs : singularité, autonomie, accomplissement.

Quelles garanties pour le pratiquant ?

Pour le pratiquant, adhérer à un club labellisé, c'est :

- ▶ L'assurance d'une pratique sportive hebdomadaire encadrée, ou d'un minimum de séances annuelles pour les sports saisonniers ;
- ▶ L'assurance d'un encadrement diplômé ;
- ▶ Pouvoir profiter d'une mise à disposition de matériel et d'équipements sportifs adaptés à son handicap et sa pratique sportive ;
- ▶ Participer à une vraie vie de club, avec ses services et ses bénévoles ;
- ▶ Pouvoir pratiquer entre pairs et, pour certains, participer à des rencontres sportives.

Les objectifs pour la fédération

La démarche qualité des labels handisport poursuit trois objectifs :

- ▶ Développer une offre sportive de qualité et adaptée aux personnes en situation de handicap ;
- ▶ Apporter une information fiable et lisible sur les clubs : offres de pratique, encadrement, accessibilité des équipements sportifs ;
- ▶ Aider les clubs à se structurer grâce à la candidature qui sert d'outil de diagnostic et d'auto évaluation.

Les avantages pour le club labellisé

Les structures labellisées bénéficient d'une promotion accrue et d'aides spécifiques à travers nos outils de communication dédiés :

- ▶ Droit d'usage du logo du label obtenu, sous forme numérique pour une exploitation personnalisée sur l'ensemble des supports de communication de l'association ;
- ▶ La mise en avant de votre label dans l'annuaire en ligne des clubs handisport ;
- ▶ Une mise à l'honneur dans la rubrique "Mon Club Handisport" sur le site internet et les réseaux sociaux de la Fédération ;
- ▶ Prise en compte des labels à travers le Dispositif de Valorisation Territoriale ;
- ▶ Une formation fédérale offerte ;
- ▶ Un kit de communication (contenu variable selon le label obtenu).

Plus d'infos sur le site fédéral :

www.handisport.org/labels-handisport



RECRUTER DES BÉNÉVOLES

Identifier clairement vos besoins

Au sein d'une structure handisport, différents types de bénévoles sont recherchés : présence ponctuelle sur un événement ou régulière à l'année, élu(e)s... Pensez à mettre en place des fiches de postes pour le recrutement des bénévoles en fonction des compétences recherchées avec des missions identifiées, adaptées et motivantes.

Où trouver des bénévoles ?

Au-delà du bouche à oreille, utiliser l'un et/ou l'autre de ces dispositifs permettra d'augmenter vos chances de recrutement et garantira la diversité de vos bénévoles :

- ▶ **Dispositif national :** www.jeuxaider.gouv.fr
- ▶ **Relais des bénévoles, associations :** www.tousbenevoles.org
- ▶ **Lycées, universités, écoles supérieures :** stages obligatoires pour la filière STAPS
- ▶ **Associations de retraités**
- ▶ **Mécénat de compétence & mise à disposition :** les fondations de grandes entreprises (Orange, EDF...) peuvent mettre à disposition des profils "senior" sur la base d'un contrat type 3 jours/semaine sur des compétences ciblées, souvent administratives. www.fondationdefrance.org
- ▶ **Site France bénévolat** sorte d'intérim du bénévolat www.francebenevolat.org
- ▶ **Association des médaillés Jeunesse et Sport** www.ffmjs.fr
- ▶ **Site internet & réseaux sociaux :** via votre site internet, page Facebook, compte Twitter ou LinkedIn
- ▶ **Ligues valides :** réciprocité et proximité sont les clés de la réussite de ce procédé
- ▶ **Antenne Jeunesse locale :** <https://jeunes.gouv.fr>

Comment ?

La mobilisation des bénévoles doit permettre leur fidélisation. Pensez aux contreparties et récompenses qui seront le mieux adaptées à votre cible : cadeaux ou instants de convivialité...

La fédération permet ainsi aux personnes qui le souhaitent, de s'engager au sein d'actions qui donnent du sens à leur engagement avec une reconnaissance des actions réalisées :

- ▶ Présenter le mouvement Handisport et ses actions
- ▶ Motiver par l'ambiance, la cause
- ▶ Être honnête sur les missions à accomplir : tâches valorisantes ou "ingrates"
- ▶ Transmettre l'envie et valoriser les actions
- ▶ Favoriser l'émulation avec des réunions régulières
- ▶ Déductions fiscales des frais engagés par les bénévoles (voir rubrique "Aides financières")

Plus d'infos : www.associations.gouv.fr



Quels aménagements de travail pour mes bénévoles ?

CONGÉ SABBATIQUE POUR S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT

Durée : entre 6 et 11 mois

- ▶ Concerne tout salarié justifiant de 36 mois d'ancienneté dans l'entreprise, consécutifs ou non, et de 6 années d'activité professionnelle, sans avoir bénéficié, au cours des 6 années précédentes, dans l'entreprise, d'un congé sabbatique. L'employeur a droit de reporter de 6 à 9 mois la demande sans justification, ou de la refuser (entreprise de moins de 200 salariés). Ce refus peut être contesté devant le conseil de prud'hommes.

CONGÉ POUR REPRÉSENTER SON ASSOCIATION

Il permet d'assister aux réunions d'une commission placée auprès d'une autorité de l'État ou d'une collectivité territoriale.

- ▶ **9 jours maximum par an** peuvent être accordés et utilisés éventuellement de façon fractionnée.
- ▶ Pendant son absence, le salarié continue de recevoir tout ou partie de sa rémunération de la part de son employeur ou une indemnité compensatrice de 7,10 € par heure.

CONGÉ POUR SE FORMER À SA MISSION BÉNÉVOLE

Durée : 1 an max. temps plein ou 1200 heures à temps partiel (sous conditions d'ancienneté) / Le plan de formation rassemble l'ensemble des actions de formation définies dans le cadre de la politique de gestion du personnel de l'entreprise. Pendant ces formations, le salarié reste sous la subordination juridique de l'employeur.

Le congé individuel de formation (CIF) permet notamment de suivre une formation, indépendamment du plan de formation de l'entreprise, pour se préparer à l'exercice de responsabilités associatives bénévoles.

Pendant la formation, les OPCA apportent une prise en charge entre 80 et 90% de la rémunération, du coût de la formation, des frais de transport et d'hébergement. L'employeur peut verser un complément.

Pour les bénévoles engagés dans les associations des secteurs de la jeunesse, de l'éducation populaire, des sports et de plein air, le congé de formation de cadres et d'animateurs pour la jeunesse permet de suivre un stage de préparation, de formation ou de perfectionnement.

- ▶ Durées : 6 jours par an au maximum, pour des salariés ou agents
- ▶ Salariés de moins de 25 ans (congé à titre exceptionnel pour les + de 25 ans).
- ▶ Pas de rémunération mais la durée du congé est assimilée à une période de travail effectif pour le calcul de l'ensemble des droits liés au contrat.

À PARTIR DES BESOINS DE MA STRUCTURE OU POUR UN PROJET



J'identifie les compétences nécessaires

Je recrute grâce aux ressources identifiées

Je mets mon équipe en action

Je fidélise mes bénévoles



VALORISATION

PROXIMITÉ





HANDISPORT FAMILY, DEVENEZ BÉNÉVOLE

Devenez bénévole au sein d'une commission sportive, d'un comité régional, départemental ou au siège de la fédération...

Si vous souhaitez proposer votre temps, votre savoir-faire et votre enthousiasme, dans le cadre d'une mission exclusivement bénévole, à moyen ou long terme, et vous engager à nos côtés, voici deux possibilités :

- ▶ **1. Proposez votre candidature de façon spontanée :** en complétant notre formulaire destiné à mieux vous connaître et vous orienter vers le bon contact.
- ▶ **2. Postulez à l'une des offres "Recherche de talents" ou proposée sur nos supports :** en le précisant dans le formulaire (exemple : Guide sportif, Classificateur...).

www.handisport.org/handisport-family

DEVENIR BÉNÉVOLE AU SEIN DE NOS ASSOCIATIONS AFFILIÉES

Si vous souhaitez être bénévole dans l'une de nos associations affiliées, contactez celles qui sont proches de chez vous grâce à notre annuaire :

www.annuaire.handisport.org



AVEC QOEZION, GÉREZ FACILEMENT VOS BÉNÉVOLES

La Fédération offre à l'ensemble de ses clubs, comités et ligues, l'accès à Qoezion jusqu'à la fin de l'année 2024.

L'objectif pour la FFH étant, dans la perspective des Jeux Paralympiques de Paris 2024, de pouvoir identifier, mobiliser et valoriser l'ensemble des bénévoles œuvrant au sein de son écosystème, tout en leur garantissant une expérience réussie et équitable.

www.qoezion.com





Colibrius depuis 6 ans est distributeur en France du Frame Runner danois Petra " By Connie Hansen" qui a été conçu pour la rééducation fonctionnelle, la pratique des loisirs en pleine nature et la compétition d'athlétisme Handisport sur piste et sur route.

Les courses sur piste se déroulent sur des distances de 100, 200, 400, 800 et 1500 m. Le Petra est utilisé dans les épreuves de course à pied pour le Triathlon Handisport.

Le Petra se décline en plusieurs tailles pour enfants à partir de 3 ans jusqu'aux adultes de 125 kg. Le cadre de la version " Cross Runner" est séparable en 2 parties pour faciliter son transport (tailles 4 et 5 uniquement).

Et pour la compétition à haut niveau, la version " Storm Runner " est super-allégée.

Ces disciplines sont appelées à voir le jour prochainement aux Jeux mondiaux d'Athlétisme Handisport et aux jeux Paralympiques.

Pour les particuliers qui souhaitent découvrir le Petra et les clubs désirant ajouter le Frame Running au panel de leurs pratiques contactez nous directement par mail à l'adresse contact@colibrius.fr ou par tel au 06 26 85 26 86.



Gérez les paiements en ligne
de votre club ou comité
en toute simplicité

Je m'inscris

SIMPLIFIEZ LA GESTION DE VOTRE ASSOCIATION AVEC HELLOASSO

La FFH s'associe à HelloAsso pour vous faire bénéficier d'un outil en ligne gratuit pour gérer vos adhésions. Grâce à cette collaboration, vous bénéficierez d'un formulaire pré paramétré pour gérer vos adhésions, jusqu'au paiement en ligne !

Gérez vos adhésions en toute simplicité

- ▶ Formulaire d'adhésion au club personnalisable
- ▶ Paiement en ligne de vos adhérents
- ▶ Limite votre traitement administratif
- ▶ Gain de temps pour l'association
- ▶ Pas de chèque ni d'espèces à gérer



Comment ça marche ?

- ▶ Inscrivez vous et activez votre compte
- ▶ Profitez des services d'accompagnement HelloAsso
- ▶ Configurez votre formulaire (formules et tarifs d'adhésion, infos...)
- ▶ Vos adhérents peuvent effectuer leur démarche en ligne

À SAVOIR Les données adhérents recueillies via votre formulaire HelloAsso ne sont pas connectées à votre outil licences. Vous pourrez réutiliser ces informations dès la rentrée sportive pour saisir les demandes de licences de vos sportifs et cadres.

Un service entièrement gratuit

Les outils HelloAsso, ses services et son accompagnement sont gratuits. Pour vous accompagner dans la prise en main de votre espace personnel, HelloAsso met à votre disposition son équipe, joignable par e-mail ou par téléphone. Il n'y a ni frais bancaire, ni commission prélevée.

« Nous cherchions depuis plusieurs mois une solution de paiement en ligne. Nous sommes heureux de pouvoir déployer un nouveau partenariat Handisport & Helloasso qui va permettre à l'ensemble de notre réseau de gérer les inscriptions et le paiement lors d'événements sportifs handisport, et de simplifier les campagnes d'appel au don et d'adhésion de nos associations. »

Cédric Garreau, Coordinateur du service Développement des Territoires (DTN), Fédération Française Handisport

www.helloasso.com

autonomic

EXPO     

▼ HANDICAP ▼ MAINTIEN À DOMICILE ▼ GRAND ÂGE

PROGRAMME 2023

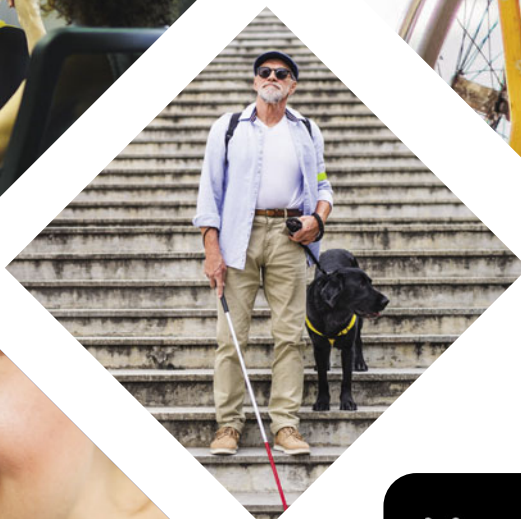
➔ www.autonomic-expo.com

L'AUTONOMIE

À TOUS

LES ÂGES

DE LA VIE!



Handi Sport
FÉDÉRATION FRANÇAISE

Partenaire
Officiel

TOUTES LES SOLUTIONS POUR MIEUX VIVRE



MATERIELS



SERVICES



CONSEILS

SALON PROFESSIONNEL
& GRAND PUBLIC

ACCUEILLIR UN JEUNE EN SERVICE CIVIQUE

Le dispositif Service Civique a déjà été testé et adopté par nos comités régionaux, départementaux et clubs, n'hésitez pas à vous lancer ! Le service civique, c'est une ressource humaine mobilisable pour étoffer le staff de votre association, un engagement volontaire au service de l'intérêt général.



Le service civique, en bref

- ▶ **Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans** (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) sans exigence d'expérience ou de diplôme. Sur une période de 6 à 12 mois pour une mission de 24 à 35 h/semaine.
- ▶ **Domaines d'actions prioritaires** : sport, santé, solidarité, éducation pour tous, citoyenneté...

Engagements de l'État

- ▶ Soutien de 100 € par mois et par volontaire, versés à votre association au titre des frais engagés pour assurer l'accompagnement et l'encadrement
- ▶ Indemnités de 600 € pour le jeune volontaire et financement d'un régime complet de protection sociale
- ▶ Formation PSC1 prise en charge par l'Agence du Service Civique

Obligations pour la structure d'accueil

- ▶ Verser au volontaire une prestation en nature ou en espèce d'un montant de 111,35 € correspondant à la prise en charge des frais de restauration ou de transport
- ▶ Désigner un tuteur chargé d'accompagner le volontaire dans la réalisation de ses missions
- ▶ Assurer une formation civique et citoyenne

Recommandations de l'Agence du Service civique

- ▶ Une mission de 8 mois consécutifs, idéalement durant une saison sportive, sur le terrain, au contact du public non licencié ou éloigné de la pratique sportive.

À SAVOIR Un volontaire, même diplômé, ne peut pas encadrer de manière autonome une activité sportive ou avoir en charge l'entretien des installations sportives.

Comment accueillir un jeune en service civique ?

- ▶ **Demandez votre agrément** auprès du référent Service Civique de votre DRAJES. Un seul agrément est requis pour accueillir des personnes volontaires, il est délivré pour 2 ans.

À SAVOIR Nous encourageons les comités régionaux handisport à porter le dispositif d'agrément collectif afin d'en faire profiter leurs structures affiliées (CDH, clubs, sections, établissements...) Possibilité de mutualiser la mission pour plusieurs structures.

- ▶ Le choix du jeune volontaire est laissé à la structure qui recrute. L'AAH est maintenue pour les volontaires en situation de handicap bénéficiaires de cette aide.

PENSEZ-Y ! Les périodes propices sont la rentrée sportive et le début d'année civile.

Recrutez votre volontaire en publiant une annonce sur : www.service-civique.gouv.fr

EXEMPLES DE MISSIONS

- ▶ **Actions auprès des pratiquants en situation de handicap les plus éloignés de la pratique sportive** : organisation de séjours et événementiels sportifs
- ▶ **Mise en place de services extrasportifs aux pratiquants favorisant leur insertion** : suivi pour passer le permis de conduire, ramassage des sportifs mineurs pour les conduire à leur lieu de pratique (rôle d'accompagnateur du conducteur)
- ▶ **Assistance des cadres sportifs** pour la prise en compte de la singularité des pratiquants et de leur famille (ex : guider un pratiquant déficient visuel, aider à la manutention pour les pratiques en fauteuil, etc.)
- ▶ **Sensibilisation au Handisport** auprès du grand public, dans les écoles...

Tween

mieux vivre actif



RGK Grand Slam



SPINERGY



QUICKIE SHARKAS
Live without limits.



RYDER
ELITE CLUB AMBITION



FreeWheel

L'ÉQUIPE TWEEN SE TIENT À VOTRE DISPOSITION SUR TOUTE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE POUR CONSEILS ET PRISE DE MESURES.



WWW.TWEEN-EUROPE.COM

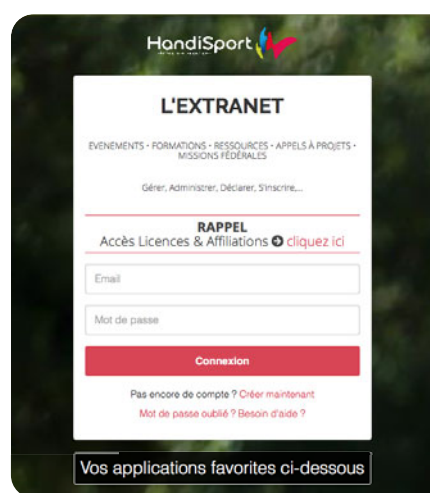
@ contact@tween-europe.com



02 47 42 03 65

VOS APPLIS EN LIGNE, INDISPENSABLES

La Fédération poursuit le déploiement d'outils facilitant vos démarches et candidatures (aides financières, labellisation...), vous aidant à mieux communiquer et accéder rapidement aux informations sur les activités de la fédération, de ses ligues, comités et clubs.

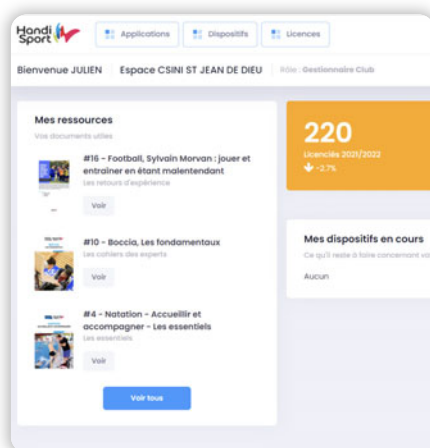


MES OUTILS EXTRANET

VOTRE NOUVELLE PAGE D'ACCUEIL

Tous vos outils en ligne, sous la main et d'un seul coup d'œil. Gagnez du temps, ajoutez cette page à vos favoris !

www.extranet.handisport.org



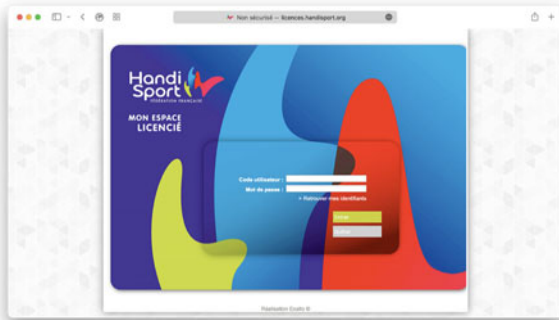
MES OUTILS EXTRANET

QUOI DE NEUF SUR MON TABLEAU DE BORD ?

Retrouvez dès votre connexion les infos essentielles concernant votre structure :

- ▶ Vos licences en temps réel et leur évolution par rapport à l'année précédente
- ▶ Mes démarches et candidatures, suivre mes dossiers en cours concernant les dispositifs fédéraux : DVT, labels, appels à projet
- ▶ Les dernières publications sur le Centre Ressources
- ▶ Les actus des réseaux sociaux handisport...

www.extranet.handisport.org

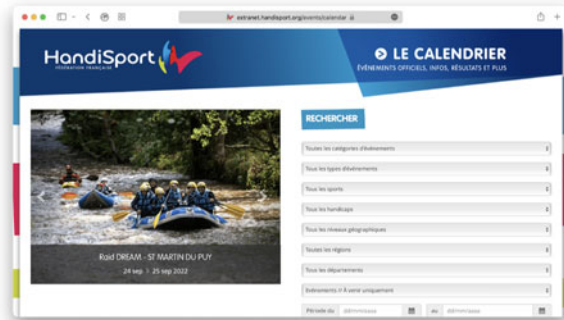


MES OUTILS EXTRANET

LICENCES & AFFILIATIONS

Gérez votre affiliation, les licences de vos adhérents et consultez vos statistiques.

www.licences.handisport.org



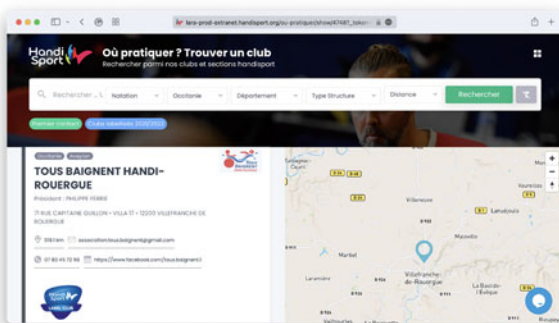
MES OUTILS EXTRANET

CALENDRIER OFFICIEL

Vous organisez un événement ou une compétition ? N'oubliez pas de renseigner le calendrier.

- Étape incontournable pour valoriser votre événement et mobiliser les participants, Le calendrier en ligne est l'un des outils les plus consultés du site, notamment par les partenaires et les médias. Complétez les infos : dossier, flyer, affiche, liens...

www.calendrier.handisport.org



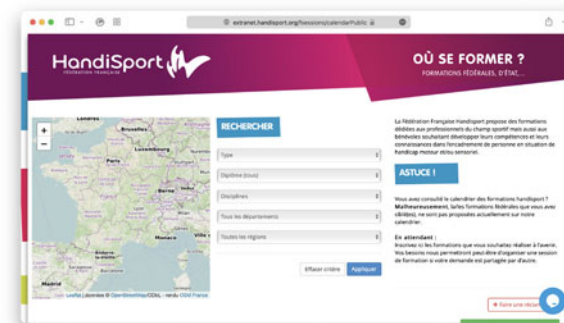
MES OUTILS EXTRANET

ANNUAIRE DES CLUBS

Accédez aux coordonnées de nos ligues, comités et clubs affiliés.

- Découvrez les activités proposées parmi plus de 50 sports. L'annuaire "Où Pratiquer ?" est accessible dès la page d'accueil du site fédéral.
- **Les informations affichées sont connectées avec l'outil de gestion des licences et affiliations.** Clubs, n'oubliez pas de mettre à jour vos informations, même en cours de saison !

www.annuaire.handisport.org



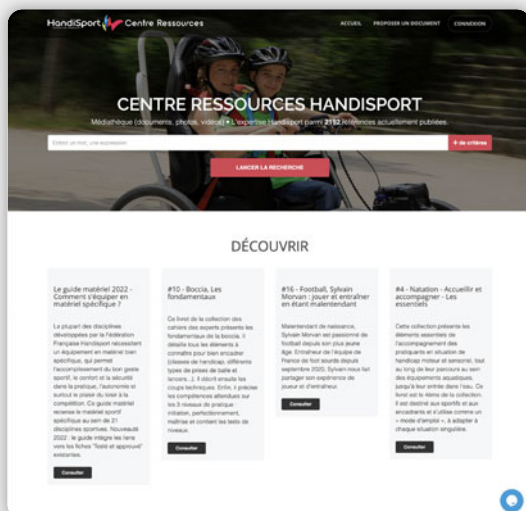
MES OUTILS EXTRANET

SUIVRE UNE FORMATION

Animateur, moniteur, arbitre... l'offre de formations fédérales est riche et diversifiée.

- Le calendrier des formations est la porte d'entrée pour s'inscrire aux sessions proposées.
- Tout stagiaire ou intervenant dispose d'un espace personnel lui permettant d'avoir accès aux informations ou documents liés à une session de formation.

www.formation.handisport.org



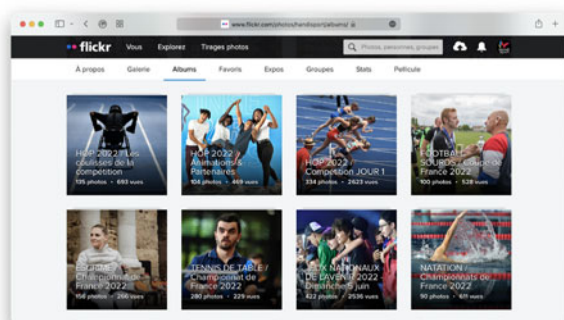
MÉDIATHÈQUE

CENTRE RESSOURCES

Le Centre Ressources Handisport répertorie et met à disposition les ressources identifiées et éditées par la Fédération Française Handisport traitant la thématique sport & handicap.

- ▶ Certains documents ne sont accessibles qu'aux licenciés de la Fédération Française Handisport.
- ▶ Un compte personnel est indispensable pour consulter les ressources en ligne.

www.ressources.handisport.org



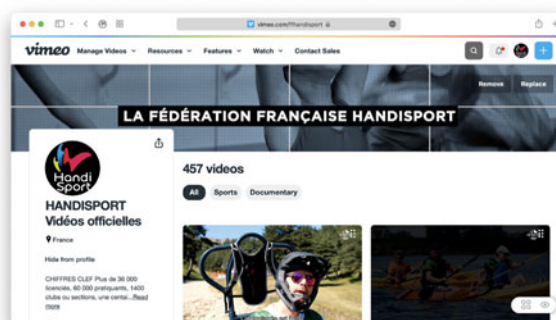
FLICKR

DES MILLIERS DE PHOTOS !

Des milliers de photos à consulter et à télécharger pour illustrer vos supports de communication.

- ▶ **Les photos sont utilisables exclusivement par les structures affiliées** pour créer leurs supports promotionnels : affiche pour un événement, dépliant, plaquette de présentation, diaporama...
- ▶ La vente des photos, leur utilisation à but commercial (exemple : un calendrier qui serait vendu) et la transmission à des partenaires sont interdites.
- ▶ **La mention du crédit photo est obligatoire.** Une question ? communication@handisport.org

www.photos.handisport.org



VIMÉO

DES HEURES DE VIDÉOS !

Reportages, interviews, replays, clip fédéral... Notre plateforme de vidéos propose de nombreux sujets à consulter gratuitement.

- ▶ **Les vidéos peuvent être téléchargées** pour être présentées hors connexion lors d'une intervention en établissement public ou d'une sensibilisation.
- ▶ Une question ? communication@handisport.org

PLUS DE VIDÉOS

- ▶ Retrouvez également nos lives & replays disponibles sur handisport-studio.tv, dans votre application gratuite Sportall et sur notre chaîne : Youtube@handisportofficiel

www.videos.handisport.org
www.handisport-studio.tv
www.youtube.com/@handisportofficiel

CRÉATIVITÉ

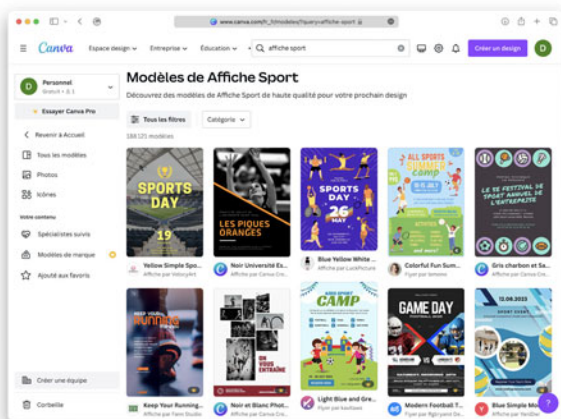
MES VISUELS
AVEC CANVA

Canva propose de nombreux services en ligne et ressources, faciles à prendre en main, pour réaliser des visuels attractifs, comme des pros.

Même sans compétences, grâce à des modèles tout prêts que vous pourrez personnaliser aux couleurs de votre club, vous pourrez produire affiches et dépliants, publications pour vos réseaux sociaux, et même des animations vidéos.

► Créez gratuitement votre compte sur [canva.com](https://www.canva.com)

www.canva.com



RÉSERVÉ AUX LIGUES & COMITÉS

MON SITE *MADE IN*
HANDISPORT

Les ligues et comités ont la possibilité, en lien avec le service communication, de faire réaliser leur site internet à partir d'un modèle à l'image de la charte graphique fédérale.

Avantages :

- Harmonisation de l'identité visuelle des sites internet du réseau handisport
- Coût de réalisation réduit
- Gain de temps pour la réalisation
- Accompagnement dans la prise en main
- Maintenance et aide ponctuelle en dépannage

communication@handisport.org



RÉSERVÉ AUX LIGUES & COMITÉS

MA MESSAGERIE
HANDISPORT

Le webmail handisport est la messagerie par laquelle passent toutes les communications officielles de la fédération.

- Les ligues et comités ont tous une adresse handisport, ne passez pas à côté d'une info importante, consultez votre messagerie.
- Une question ? support@handisport.org

<https://outlook.office.com/mail>



FI NAN CER

LES AIDES DE L'AGENCE
NATIONALE DU SPORT

AUTRES AIDES MISES
EN PLACE PAR L'ÉTAT

AUTRES SOURCES
DE FINANCEMENT



Handi
Sport



LES AIDES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

L'Agence Nationale du Sport - ANS - encourage le développement des pratiques sportives à travers plusieurs dispositifs et appels à projets dans le cadre de la stratégie définie par l'État.



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

LE DISPOSITIF DE VALORISATION TERRITORIALE / DVT

Le DVT est la matérialisation du Projet Sportif Fédéral (PSF) porté par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et développé par son opérateur l'Agence Nationale du Sport.

Le DVT est un outil de dialogue et d'accompagnement financier de vos actions

OBJECTIFS

- ▶ **Simplifier ses démarches** en regroupant ses demandes
- ▶ **Garantir le financement** aux structures éligibles
- ▶ **Valoriser les actions territoriales**

STRUCTURES ÉLIGIBLES

Tous clubs affiliés à la FFH au cours des deux dernières années (année en cours pour l'Outre mer), comités départementaux et régionaux Handisport.

CATÉGORIES D'ACTIONS ÉLIGIBLES

- ▶ Développement de la pratique
- ▶ Promotion du Sport Santé
- ▶ Accession au Sport de Haut Niveau
- ▶ Éthique et Citoyenneté

Détail des actions éligibles dans les feuilles de route qui paraissent en début d'année civile.

Critères d'évaluation des dossiers

- ▶ Respect des prérequis de la feuille de route
- ▶ Évolution du nombre de licenciés, ratio €/licences
- ▶ Compte rendu financier N-1
- ▶ Régularité de la pratique et pérennité des actions présentées
- ▶ Cohérence et qualité des actions au regard du projet du club/comité et de la feuille de route
- ▶ Analyse des actions par son CDH (clubs)
- ▶ Valorisation des clubs labellisés (clubs)
- ▶ Importance des sports prioritaires (comités)
- ▶ Évolution des structures affiliées (comités)
- ▶ Avis du référent national (CRH)
- ▶ Avis du comité régional (CDH)

Dépôt des dossiers

- ▶ **Pour les comités** : la demande se fait sur l'extranet handisport au mois de février puis sur le compte asso au printemps.
- ▶ **Pour les clubs** : la demande se fait directement sur le compte asso au printemps.
- ▶ <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>

Nos conseils aux clubs

PRENEZ CONNAISSANCE DE VOS FEUILLES DE ROUTE

- ▶ Mettez à jour vos informations sur "Où pratiquer" et dans le Handiguide des Sports.
- ▶ Effectuez votre compte rendu financier sur le compte asso si vous avez déjà bénéficié du dispositif l'année précédente
- ▶ Créez votre nouveau dossier de subvention sur le compte asso et déposez 1 à 3 actions éligibles en respectant la feuille de route
- ▶ Joignez à votre demande un projet associatif et un budget prévisionnel qui couvrent l'année civile en cours
- ▶ Privilégiez des actions cycliques ou pérennes
- ▶ Choisissez des actions qui engagent des coûts importants
- ▶ Présentez uniquement des actions que vous organisez et que vous supportez financièrement
- ▶ Soyez précis dans vos descriptifs d'action
- ▶ Fixez-vous des objectifs facilement évaluables



REPÈRES

- ▶ 2180 000 € ont été attribués à 399 clubs et comités en 2022
- ▶ 47% de l'aide totale versée aux clubs en 2022
- ▶ Aide minimum : 1500 €

Plus d'infos : www.dvt.handisport.org
Contact : dvt@handisport.org

LE PROJET SPORTIF TERRITORIAL

L'ANS propose une aide régionalisée à destination des clubs et comités.

3 SECTEURS ÉLIGIBLES

- ▶ Emploi et apprentissage
- ▶ Accompagnement du déploiement des PST : savoir rouler et lutte contre les violences
- ▶ Prévention des Noyades et Développement de l'Aisance Aquatique

Les directives sont nationales mais ce sont les services déconcentrés de l'Etat (DRAJES, DSDEN, SDJES) qui gèrent le dispositif. Ils détaillent notamment le montant des aides, les critères d'éligibilités et les modalités d'instruction dans des notes de cadrage territoriales.



Les demandes sont à effectuer de manière dématérialisée sur [le compte asso](#) au cours du premier semestre de l'année civile selon un calendrier régional.

1. AIDE À L'EMPLOI ET À L'APPRENTISSAGE

Ce dispositif a pour but d'accompagner la mise en œuvre des besoins en emplois des associations sportives. Il peut s'agir d'agent de développement, d'éducateur sportif ou d'agent polyvalent. Il permet le financement pour :

- ▶ Une création d'emploi
- ▶ La consolidation d'un emploi
- ▶ Un contrat d'apprentissage dans le cadre d'une formation conduisant à un diplôme d'encadrant sportif

Les emplois pluriannuels classiques sont contractualisés pendant une période pouvant aller jusqu'à 3 ans maximum avec un plafond d'aide à 12 000 € par an et par emploi (17 600 € pour un ESQ parasport).

Les aides ponctuelles à l'emploi sont elles contractualisées sur un an maximum avec un plafond d'aide identique.

Le soutien à l'apprentissage est exclusivement annuel et plafonné à 6 000 € par contrat d'apprentissage et par apprenant.

REPÈRES PST

- ▶ 164 emplois financés pour 2 070 000 € (soit 12 622 € par emploi en moyenne) en 2021

2. ACCOMPAGNEMENT DU DÉPLOIEMENT DES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

CETTE ENVELOPPE PERMET DE FINANCIER :

- ▶ Des actions dont l'objet est l'organisation de stage « Savoir rouler à vélo »
- ▶ Des actions dont l'objet est la lutte contre les dérives et les violences sexuelles dans le sport

Pour plus d'informations sur le dispositif « Savoir rouler à vélo », consultez le [site du Ministère des Sports](#).

3. PRÉVENTION DES NOYADES ET DÉVELOPPEMENT DE L'AISANCE AQUATIQUE

CE FINANCEMENT A POUR BUT DE :

- ▶ Renforcer les équipements dédiés à l'apprentissage de la natation
- ▶ Accompagner les actions menées en matière d'apprentissage de l'aisance aquatique et d'apprentissage de la natation
- ▶ Seuls les projets encadrés par des intervenants ayant reçu la formation « encadrant aisance aquatique » ou « instructeur aisance aquatique » sont finançables.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS & MATÉRIELS SPÉCIFIQUES

Les équipements sportifs à destination des personnes en situation de handicap peuvent être financés par l'Agence Nationale du Sport. Nous détaillons ici « l'enveloppe des équipements sportifs de niveau local »

Équipements éligibles

- ▶ Mise en accessibilité d'équipement sportifs structurants : pontons, piscines, gymnases...
- ▶ Véhicules 9 places accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ▶ Matériel mutualisable et spécifique à la pratique des personnes en situation de handicap : rampe de boccia, fauteuil de sport...

AIDES ESPÉRÉES : 80% DU COÛT
(100% POUR LES TERRITOIRES D'OUTRE MER)

Critères à respecter

- ▶ Matériel d'une durée de vie de 3 ans minimum, 5 ans pour les véhicules et équipements mobiles (remorques).
- ▶ Coût d'achat unitaire 500€ TTC minimum
- ▶ Prendre en charge a minima 20% du coût total de l'opération.
- ▶ Le budget global minimum doit atteindre 12 500€ pour pouvoir prétendre à une subvention de 10 000€ (reste 20% hors subventions publiques). Pour atteindre le budget minimum subventionnable, les structures affiliées peuvent mutualiser leurs demandes avec leur ligue ou comité

En savoir + et candidater

Aucune demande de subvention ne doit être adressée directement à l'ANS. Contactez vos délégués territoriaux SDJES ou DRAJES, ils vérifieront l'éligibilité de votre projet au regard des orientations fixées pour l'année en cours et vous fourniront les documents cadres.

<https://www.handisport.org/aides-financieres>

Besoin d'aide ?

- ▶ La FFH vous accompagne dans vos démarches : contactez-nous au démarrage de votre projet d'acquisition ou envoyez-nous votre dossier de demande en version numérique pour un premier avis.

Contact : territoires@handisport.org



REPÈRES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MATÉRIELS ET VÉHICULES ADAPTÉS

PLAFONDS DE SUBVENTION

- ▶ 3 000€ pour un fauteuil manuel
- ▶ 10 000€ pour un fauteuil électrique
- ▶ 40 000€ pour un véhicule TPMR 9 places



AUTRES AIDES MISES EN PLACE PAR L'ÉTAT

LE FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le FDVA est un dispositif de l'État de soutien au développement des structures associatives. Les associations, régulièrement déclarées et disposant d'un numéro SIRET, sont éligibles.

Actions éligibles

- **Fonctionnement global d'une association :** financement global de la structure, appui au projet de l'association et à son développement dans son intégralité.
- **Nouveau projet structurant ou innovant,** concourant au développement de la vie associative locale et répondant aux besoins de la population du territoire.
- **Demandes à effectuer sur :** www.lecompteasso.associations.gouv.fr
- Contacter votre **service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports - SDJES**

En savoir plus :

www.associations.gouv.fr/FDVA.html



REPÈRES

- L'aide octroyée pour ce dispositif est comprise entre 1000 et 10 000€

DONS & REÇUS FISCAUX

La délivrance du reçu fiscal par une association permet au donateur de bénéficier d'une réduction d'impôts. Au regard de leur caractère sportif et de leur mission d'intérêt général (et sous réserve d'avoir fait une demande de rescrit fiscal à l'administration), les associations affiliées à la FFH peuvent émettre des reçus fiscaux.

Avantage fiscal pour les donateurs

LA FÉDÉRATION, LES COMITÉS ET CLUBS AFFILIÉS À LA FFH PEUVENT RECEVOIR DEUX TYPES DE DONS :

- **en nature :** matériel, prestation
- **en numéraire :** chèque, virement, espèces

LA FÉDÉRATION, LES COMITÉS ET CLUBS AFFILIÉS DÉLIVRENT DIRECTEMENT À LEURS DONATEURS UN REÇU FISCAL :

- **pour les particuliers :** réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **pour les entreprises :** réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel HT.

MODÈLE DE REÇU FISCAL CERFA 11580*0

- www.service-public.fr/associations

Déductions fiscales des frais engagés par les bénévoles

Ces frais, qui doivent être justifiés (tickets péages, facture essence, billets de train, etc.), ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. L'association émet un reçu fiscal d'un montant égal aux frais justifiés.

Le donateur doit mentionner sur sa fiche de remboursement de frais : « ... *atteste renoncer au remboursement des frais et les laisser à l'association en tant que don* ».

À SAVOIR Ce dispositif ne présente d'intérêt que pour un bénévole dont la situation fiscale le rend éligible à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS SUR LA FISCALITÉ DES FRAIS ENGAGÉS PAR LES BÉNÉVOLES

- www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1132

Contacts FFH : comptabilite@handisport.org



AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT



IMPACT 2024

La Ville de Paris s'associe à l'Agence Nationale du Sport, au Fonds de dotation Paris 2024, au Comité national olympique et sportif français, au Comité paralympique et sportif français et au Conseil général de Seine-Saint-Denis, pour la troisième édition de l'appel à projets Impact 2024. En étant affiliés à la FFH, les clubs peuvent bénéficier de cette aide.

Projets éligibles

Les actions présentées doivent exclusivement s'inscrire dans une (ou plusieurs) des thématiques suivantes :

- ▶ Santé et bien-être
- ▶ Éducation et citoyenneté
- ▶ Inclusion, solidarité, égalité
- ▶ Environnement et climat

Plus d'infos : <https://aap-impact.paris2024.org>

Critères à respecter

Un club ou comité affilié à la FFH peut présenter un projet, seul ou en consortium, avec d'autres acteurs du monde sportif (associations sportives) ou non sportif (établissement scolaire, collectivité territoriale).

Les projets peuvent être portés à deux niveaux territoriaux dont les objectifs, les critères de sélection et les seuils de financement varient :

- ▶ Au niveau local : de 10 000 € à 30 000 €
- ▶ Au niveau régional : de 30 000 € à 100 000 € (en consortium uniquement)

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Mairies, communautés de communes ou d'agglomérations, conseils régionaux ou départementaux, les collectivités territoriales sont en général sensibles aux valeurs véhiculées par le Handisport. Renseignez-vous sur les axes de la politique sportive locale, sur les thèmes prioritaires soutenus par votre région, département ou commune et n'hésitez pas à leur proposer vos projets. Emplois, événements, sport santé, inclusion, performance, jeunesse... Valorisez vos actions à travers un engagement mutuel.

TROUVER UN FINANCEMENT LOCAL POUR VOTRE PROJET

Le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) a développé un outil de recherche de financement permettant aux clubs et comités d'identifier des aides mobilisables départementales, régionales et nationales. Aides identifiées, critères d'éligibilités et contacts utiles : www.financements.france-paralympique.fr

LE PASS'SPORT, UNE AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE DES JEUNES

Grâce au dispositif "Pass'Sport" contribuez à accueillir encore plus de jeunes dans vos clubs et offrez leur la possibilité de bénéficier d'une déduction de 50€ à l'inscription, qui vous sera intégralement remboursée par l'État. www.pass.sports.gouv.fr/structures-daccueil

À SAVOIR

- ▶ 6 millions d'enfants et jeunes adultes sont concernés. Les titulaires de l'AEEH de moins de 20 ans ou de l'AAH de moins de 30 ans sont éligibles.
- ▶ Les CDOS et les services de l'État se mobilisent dans les territoires pour vous accompagner dans la création des comptes LCA et des demandes de remboursements.

FONDATIONS & PRIX

Les fondations des grandes entreprises proposent des appels à projets auxquels peuvent postuler les comités et clubs affiliés. Certains appels à projets s'articulent autour de thématiques concernant directement les associations handisport, comme l'insertion par le sport ou l'inclusion du handicap dans la société.

Évaluez vos chances avant de soumettre votre candidature

Il est important de cibler les fondations auxquelles proposer vos projets. Soumettre sa candidature est une démarche qui demande du temps, n'hésitez pas à vous renseigner sur les actions financées précédemment pour évaluer vos chances.

LISTE NON EXHAUSTIVE

- ▶ FDJ
- ▶ Norauto
- ▶ Nexity
- ▶ GMF
- ▶ Caisse d'Épargne
- ▶ Peugeot
- ▶ Société Générale
- ▶ SNCF
- ▶ RATP...

Zoom sur la Fondation MMA-Solidarité

- ▶ De nombreux projets soutenus chaque année
- ▶ Domaines : personnes handicapées, sports, loisirs
- ▶ Éligibilité : projets d'intérêt collectif, souvent d'investissement, favorisant l'insertion et l'amélioration des conditions de vie des PSH
- ▶ Projets déjà soutenus : équipements sportifs adaptés (athlétisme, basket-fauteuil, rugby, tennis, foot, cyclisme, escrime, navigation...) et achat de matériels (joëlettes, véhicule hippomobile, vélo-pousse, lève-personne...). Demandes étudiées toute l'année
- ▶ www.mma.fr/a-propos/fondation-mma-solidarite-presentation.html

REPÈRES FONDATION MMA

Le matériel sportif fait l'objet d'un forfait unitaire par type de matériel

- ▶ En 2021 : 462 000 € ont été distribués
- ▶ 157 associations handisport soutenues ces 5 dernières années

QUI PEUT M'ACCOMPAGNER DANS MES DÉMARCHES ?

Votre comité départemental ou régional, votre référent régional du CPSF, les services de l'État sur le territoire (DRAJES, SDJES), les services des sports de votre région, département ou commune...

Une question ?

La Fédération, à travers son pôle territoires, vous accompagne dans vos démarches.

N'hésitez pas à nous solliciter :

territoires@handisport.org



Magix II

CRÉATEUR DE LIBERTÉ



L'évasion n'est plus un rêve Elle est Magix

Ultra compact, le fauteuil roulant électrique Magix 2 peut franchir des trottoirs jusqu'à 15cm* et rouler sur tout type de chemin.

Son petit gabarit lui permet d'aller dans des endroits réputés inaccessibles en intérieur et en extérieur en toute indépendance.

Demandez un essai à votre revendeur de matériel médical habituel ou bien le plus proche de chez vous.

*Peut être inférieur ou supérieur suivant les conditions et les capacités de l'utilisateur.



COM MUNI QUER

—
LA COMMUNICATION
EN QUESTIONS
—



© D.Echehard

LA COMMUNICATION EN QUESTIONS

Faire passer une info, bien utiliser la charte graphique fédérale, valoriser son événement handisport, de nombreuses questions se posent souvent à propos de la communication de nos actions. Voici les principales réponses et services à votre disposition pour communiquer avec succès !

ACTUALITÉ

COMMENT FAIRE PASSER MON INFO ?

Notre mouvement est source de nombreuses actualités et événements, dans tous les sports et sur tous les territoires. Par conséquent, toutes ces infos, malgré tout l'intérêt qu'elles présentent, ne peuvent pas systématiquement être relayées sur les supports fédéraux.

Vous pouvez nous soumettre votre information par e-mail, accompagnée d'une présentation et idéalement de photos. Selon la nature de celle-ci et l'actualité du moment, elle pourra être reprise sur le (ou les) support(s) les mieux adaptés : réseaux sociaux, site internet, information presse, newsletters ÉCHO ou EXÆQUO, revue fédérale Handisport Le Mag' ou bien faire l'objet d'un reportage photo ou vidéo.

À SAVOIR Attention, pensez à anticiper l'envoi d'information, car si celle-ci est retenue, quel que soit le support, elle sera programmée longtemps à l'avance et nécessitera probablement un délai de traitement, notamment pour les supports imprimés, les dossiers de fond pour la revue ou pour organiser un reportage vidéo.

Contact : communication@handisport.org



IDENTITÉ VISUELLE

PUIS-JE UTILISER LE LOGO FÉDÉRAL ?

- ▶ Comme toute marque, l'identité visuelle et le logo FFH sont protégés et déposés auprès de l'INPI. Leur utilisation est règlementée et expliquée dans la charte graphique FFH (disponible sur le site fédéral ou sur demande).
- ▶ L'identité visuelle de la fédération est utilisable uniquement par les comités régionaux et départementaux, ainsi que les commissions sportives.
- ▶ **Un logo de club ou de section ne peut pas utiliser des éléments graphiques du logo fédéral, ni les utiliser de façon "détournée". L'association doit disposer d'une identité visuelle propre.**
- ▶ Un club ou une section handisport, à jour de son affiliation, peut toutefois apposer en bas de son papier en-tête, le logo fédéral précédé de la mention « *Affilié à* », après validation par son comité départemental. La taille du logo FFH doit être inférieure et ne pas excéder 75 % de la surface du logo de l'association.
- ▶ Il est nécessaire de consulter le service communication FFH pour toute utilisation particulière ou en cas de doute.

À SAVOIR Dans le cadre d'un événement ou d'un partenariat officiel local, seule la déclinaison régionale ou départementale du logo peut être utilisée, avec l'accord impératif du comité régional ou départemental handisport concerné. Ce dernier doit réellement être informé et associé à l'opération. Le logo national FFH et ses déclinaisons ne peuvent en aucun cas être utilisés sans accord de la direction de la communication FFH.

Contact : communication@handisport.org

ÉVÉNEMENT

COMMENT RÉUSSIR LA COMMUNICATION DE MON ÉVÉNEMENT ?

Guide 100% pratique

Les services fédéraux ont réuni dans un guide complet tous les conseils et recommandations pour réussir la communication de vos événement handisport (organisation, habillage, relations presse, partenaires, protocole...).



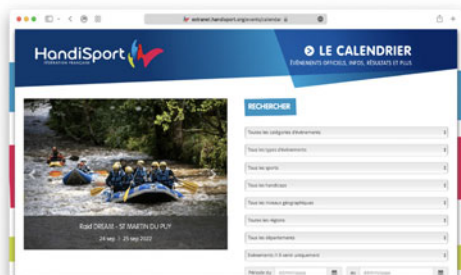
À consulter et à télécharger sur :

www.handisport.org/ftp/guideevenement.pdf



CHAMPIONNAT DE FRANCE

JE SUIS ORGANISATEUR, COMMENT COMMUNIQUER ?



Calendrier officiel fédéral

- ▶ Que l'organisateur du Championnat de France soit un club ou un comité, il faut s'assurer, en liaison avec la commission sportive concernée, que la compétition est bien enregistrée au calendrier officiel fédéral (obligatoire)
- ▶ Il faut ensuite définir au sein du comité d'organisation, un contact en charge de la communication qui sera le relai principal du service communication de la FFH.

Calendrier : www.calendrier.handisport.org

Obtenir un édito de la présidence

- ▶ Une demande d'éditorial de la présidence de la Fédération peut être faite au plus tard 2 mois avant la date de parution en cas de réalisation d'un dossier ou d'une plaquette programme.
- ▶ Demande par e-mail uniquement, vous recevrez un questionnaire pour présenter l'événement, à retourner complété ensuite au service communication..

Demande d'édito : edito@handisport.org

Envoyer un communiqué de presse

- ▶ Un communiqué, ou un dossier, de presse présentant le championnat pourra être fourni par l'organisateur au service communication de la FFH, 1 à 2 mois avant l'événement. Il doit comprendre les informations essentielles dates, lieu précis (accès), nombre de participants, "têtes d'affiche", programme, enjeux éventuels, partenaires...
- ▶ Sous réserve d'être complet, il pourra être utilisé sur les supports fédéraux. Un communiqué "bilan" avec photos (haute définition) pourra également être fourni à la fin de l'événement.

Relations presse : medias@handisport.org

Affiche officielle

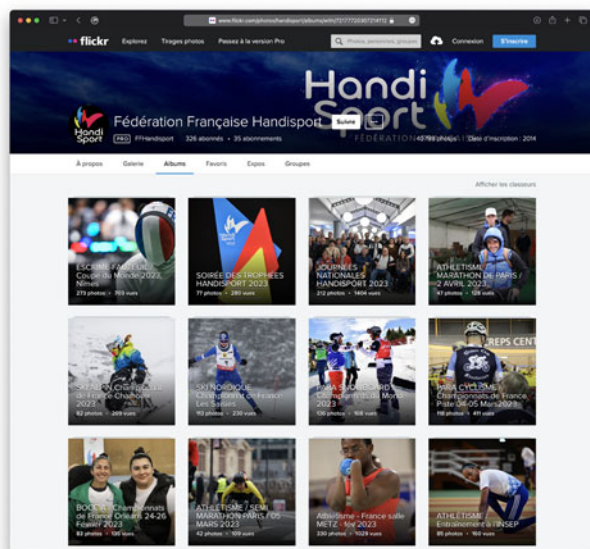
- ▶ L'affiche officielle de tout championnat de France officiel FFH, doit respecter la charte graphique fédérale et l'identité graphique officielles des Championnats de France applicable depuis 2020.
- ▶ Ce visuel pourra être réalisé et pris en charge par le service communication directement en liaison avec le comité d'organisation (sous réserve d'une demande au plus tard 3 mois avant la date de la compétition).
- ▶ L'organisateur peut réaliser lui-même ce visuel, en respectant tous les éléments de l'identité graphique Championnats de France FFH.
- ▶ Il est recommandé de prendre contact très tôt avec le service communication fédéral, pour obtenir toutes les consignes et bénéficier des ressources graphiques et conseils pour la réalisation de cette affiche.
- ▶ Le service communication peut prendre en charge la réalisation des fichiers graphiques "spéciaux" obtenus par l'organisateur (exemple : bâches grand format de promotion, affichage urbain...). La production de ces supports restant à la charge de l'organisateur.
- ▶ **L'affiche et tous les supports majeurs doivent être validés par le service communication FFH.**

IMPORTANT : les affiches de championnats officiels doivent impérativement intégrer l'ensemble des niveaux de partenaires prévus par la charte et par les engagements fédéraux : partenaires officiels majeurs de la FFH, partenaires de la commission sportive concernées et partenaires locaux de l'organisateur (collectivités, partenaires publics et privés). Contacter le service communication au préalable



PHOTOS

OÙ TROUVER DES PHOTOS ET COMMENT LES UTILISER ?



La fédération met à disposition des comités et commissions, une galerie de photos accessible via le site fédéral. Les photos sont utilisables librement – *exclusivement par les structures affiliées* – afin de créer des supports promotionnels uniquement : affiche de recrutement à la rentrée ou dépliant de présentation de la structure par exemple.

- ▶ **La vente de ces photos, l'utilisation à but commercial (calendrier vendu par exemple) ou la transmission à des partenaires sont strictement interdits.**
- ▶ Il est possible de faire des demandes de photos spécifiques auprès du service communication de la FFH, en indiquant l'utilisation prévue et la nature précise des photos souhaitées.
- ▶ **Le crédit photo (nom du photographe) doit apparaître systématiquement sur toute publication, imprimée ou numérique (site internet, réseaux sociaux).** Pour certaines publications, il convient de demander l'accord de l'athlète photographié ou de l'en informer. Un accord parental est nécessaire pour les mineurs.
- ▶ N'hésitez pas à nous transmettre vos propres photos si vous souhaitez en faire profiter l'ensemble du mouvement ! Les photos, libres de droits et en haute-définition, peuvent être envoyées avec le nom du photographe et ses coordonnées à : photo@handisport.org ou via le site <http://www.wetransfer.com>. Merci par avance pour votre contribution à la photothèque fédérale !

www.photos.handisport.org

VIDÉOS

COMMENT PRODUIRE, SE PROCURER OU PROPOSER DES IMAGES VIDÉO ?

- ▶ Notre plateforme de vidéos en ligne propose de nombreux reportages axés sur diverses thématiques ainsi que le clip officiel fédéral. Il est possible de consulter et de télécharger toutes les vidéos gratuitement. Vous pouvez également proposer vos propres vidéos en contactant le service communication.



- ▶ Les smartphones proposent des applications très simples d'utilisation pour filmer et monter des vidéos rapides à diffuser sur les réseaux sociaux ou pour réaliser des « Live » de vos événements. **Consultez le guide événementiel FFH, pour plus d'infos et conseils.**

www.videos.handisport.org

www.handisport-studio.tv

www.youtube.com/@handisportofficiel



HANDISPORT
STUDIO.TV

SPORTALL

LIVE & VOD

La fédération propose gratuitement depuis 2021 des "Live" et VOD d'événements majeurs, sur sa plateforme webtv : handisport-studio.tv et sur l'application gratuite Sportall.



© D.Echelard

GRAPHISME

COMMENT RÉALISER DES VISUELS PROS ET ATTRACTIFS ?

UN OUTIL GRATUIT & ACCESSIBLE À TOUS

► [Canva.com](https://www.canva.com) est un outil de création graphique en ligne accessible à tous et facile à prendre en main. Réalisez des visuels attractifs, comme des pros ! Grâce aux modèles personnalisables aux couleurs de votre club, vous pourrez créer des publications pour vos réseaux sociaux, des logos, des affiches, des dépliants... et même des vidéos.



COMMENT FAIRE ?

► Créez gratuitement votre compte sur www.canva.com

www.canva.com



RÉSERVÉ AUX LIGUES & COMITÉS

COMMENT CRÉER MON SITE HANDISPORT ?

Les ligues et comités ont la possibilité, en lien avec le service communication, de faire réaliser leur site internet à partir d'un modèle à l'image de la charte graphique fédérale.

Avantages :

- Harmonisation de l'identité visuelle des sites internet du réseau handisport
- Coût de réalisation réduit
- Gain de temps pour la réalisation
- Accompagnement dans la prise en main
- Maintenance et aide ponctuelle en dépannage

communication@handisport.org



© D.Echelard



CONSEILS

COMMENT TROUVER UN AMBASSADEUR POUR UNE INTERVENTION ?

- ▶ Le service communication est à votre écoute et à votre service pour vous conseiller au mieux et vous accompagner dans vos projets de communication.
- ▶ Nous pouvons vous mettre en relation avec nos prestataires et vous conseiller sur la réalisation de vos projets, par exemple un photographe, un imprimeur, une société de reprographie ou de fournitures textiles et goodies.
- ▶ Demande d'ambassadeur pour une intervention : www.handisport.org/ambassadeur-handisport

CONSEILS

QUEL PRESTATAIRE CONTACTER, COMMENT BIEN CHOISIR ?

- ▶ Le service communication FFH peut également vous mettre en contact avec différents prestataires et vous conseiller sur la réalisation de vos projets, par exemple un photographe, un imprimeur, une société de reprographie ou de fournitures textiles et goodies.
- ▶ Notre équipe est à votre écoute et à votre service pour vous conseiller au mieux et vous accompagner dans vos projets de communication.

ACCOMPAGNEMENT

MARKETING & PARTENARIATS

- ▶ La Fédération aide les comités et clubs à y voir plus clair concernant leur stratégie marketing et peut les accompagner tout en essayant de leur donner les clés pour des partenariats réussis !
- ▶ Les partenariats avec Handisport séduisent de plus en plus les entreprises, à la recherche de solutions pour engager leurs collaborateurs (communication interne), promouvoir leur marque et notoriété (communication externe).
- ▶ Pour cela, les comités et clubs ont à leur disposition : des dossiers types de sponsoring ou mécénat, conventions types, formations commerciales..
- ▶ N'hésitez pas à contacter le service marketing : mk@handisport.org



© D.Echelard

CONTACTER LE SERVICE COMMUNICATION

Une seule adresse pour toute demande ou conseil : communication@handisport.org

Rédaction, magazine et site internet : redaction@handisport.org

Relations presse : medias@handisport.org

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Votre Autonomie, c'est ce qui compte pour nous, chez Orange



Découvrez notre sélection de
solutions adaptées fixes, mobiles,
objets connectés sur
orange.fr/solutions pour l'autonomie

Vos contacts

Retrouvez le catalogue Autonomie,
trouvez la boutique labellisée Autonomie
la plus proche de chez vous et prenez
rendez-vous sur orange.fr/Solutions
pour l'autonomie

Contactez nos conseillers par téléphone au

0 800 112 233 Service à appel
gratuit

ou en LSF*/LPC*
ou texte braille via
Mon contact Accessibilité

* LSF : Langue des Signes Française
* LPC : Langage Parlé Complète



**Vous rapprocher
de l'essentiel**



AUX JEUX DE PARIS 2024, EDF VISE LE PLUS PETIT RECORD DU MONDE.

Partenaire Paralympique et Olympique, EDF soutient les Jeux de Paris 2024 dans leur objectif d'avoir le plus petit impact possible sur le climat*.

